

BE-A0523_714109_714467_FRE

Inventaire des archives de la Prison de Verviers



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
Compétences et activités.....	9
Evolution générale du système carcéral.....	9
Le cas de Verviers.....	15
Organisation.....	17
Régime carcéral.....	17
Commission administrative.....	18
Conférence du personnel.....	19
Personnel des prisons.....	20
Travail des détenus.....	21
Archives.....	21
Historique.....	21
Acquisition.....	22
Contenu et structure.....	23
Contenu.....	23
Sélections et éliminations.....	25
Accroissements/compléments.....	25
Mode de classement.....	25
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	27
I. Commission Administrative.....	27
3 - 11 Listes des membres présents aux assemblées. 1842-1865.....	27
12 - 21 Rapports concernant la situation globale de la prison. 1856-1865.....	27
22 - 23 Registres indicateurs de la correspondance. 4 août 1835 - 14 mai 1860.....	28
24 - 27 Minutiers des lettres envoyées. 7 avril 1831 - 28 mai 1866.....	28
28 - 61 Pièces entrantes et double des pièces sortantes indexées. 1831-1860..	29
62 - 103 Pièces entrantes et doubles des pièces sortantes non indexées. 1830-1870.....	31
104 - 119 Dossiers relatifs à l'adjudication des fournitures. 1832-1868.....	33
II. Établissement pénitentiaire.....	36
A. Direction.....	36
1. Gestion administrative et juridique.....	36
121 - 122 Minutiers des lettres sortantes. 29 janvier 1879 - 4 janvier 1940.....	36
125 - 135 Journaux du directeur. 1911-1942.....	36
136 - 137 Pièces concernant les relations de la prison avec le " Comité de secours et d'alimentation ". 1915-1919.....	37
2. Gestion matérielle.....	37
3. Gestion du personnel.....	38
143 - 186 Registres de transcription des ordres de service. 1855-1988.....	38
189 - 193 Registres matricule du personnel. 1853-1928.....	41
194 - 195 Dossiers du personnel. 1944-1980.....	41

4. Gestion de l'école de la prison.....	41
B. Comité d'hygiène et de sécurité.....	42
C. Assistants pénitentiaires.....	42
1. Surveillance et contrôle des détenus.....	42
205 - 206 Registres des punitions infligées aux détenus. 31 décembre 1965 - 6 mai 1976.....	42
2. Travail pénitentiaire.....	42
D. Greffe.....	42
1. Généralités.....	42
208 - 244 Registres de la population carcérale. Mars 1852 - décembre 1975.	42
245 - 267 Registres indicateurs d'entrée et de sortie des détenus. 1er janvier 1919 - 17 avril 1977.....	45
268 - 270 Registres indicateurs d'entrée et de sortie des détenues. 1er janvier 1916 - 30 septembre 1937.....	46
271 - 341 Journaux nominatifs des détenus entrants et sortants. 17 juin 1873 - 3 septembre 1987.....	46
2. Écrou.....	51
a. Répertoires d'entrée.....	51
343 - 407 Répertoires alphabétiques des registres d'écrou. [1920-1950].	51
408 - 410 Registres d'écrou de toutes les sections (" Registre unique "). 2 avril 1973 - 14 octobre 1976.....	56
411 - 443 Registres d'écrou de la maison d'arrêt. 1er août 1831 - 28 mars 1973.....	57
444 - 509 Registres d'écrou de la maison de peine. 15 décembre 1842 - 31 mars 1973.....	59
511 - 535 Registres d'écrou de la maison de dépôt, aussi dénommée maison de passage. 13 février 1816 - 29 mars 1973.....	63
538 - 540 Registres d'écrou de la maison de justice. 2 avril 1893 - 20 août 1946.....	65
541 - 543 Registres d'écrou de la maison prévôtale. 19 octobre 1944 - 24 février 1955.....	65
544 - 548 Registres de transcription des actes d'écrou et des recommandations des détenus pour dettes à la prison de Verviers. 3 mars 1832 - 19 mars 1848.....	65
b. Données individuelles.....	66
(1) Période : 1844-1889.....	66
550 - 587 Procès-verbaux des jugements rendus par les tribunaux de police et de première instance des arrondissements judiciaires de Huy, Liège et Verviers. 1852-1889.....	66
588 - 614 Bulletins des jugements prononcés par différents tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Liège. 1850-1889.....	68
615 - 637 Pièces relatives à la Cour d'appel de Liège. 1857-1889.....	70
638 - 669 Ordres d'écrou provisoire. 1845-1889.....	71
670 - 701 Ordres d'écrou. 1857-1889.....	73
702 - 800 Billets de signalement. 1857-1889.....	76
801 - 832 Mandats d'arrêt. 1854-1889.....	82
833 - 836 Bordereaux des effets personnels déposés par les détenus à leur entrée en prison. 1886-1889.....	84
837 - 865 Pièces relatives à la mobilité des détenus (transfert, extraction et réintégration). 1856-1889.....	84
867 - 874 Bulletins du calcul de la réduction de peine accordée à	

chaque détenu. 1874-1888.....	86
875 - 914 Pièces relatives à la mise en liberté des détenus. 1844-1889.	87
915 - 919 États des détenus à libérer par terme expiré. 1879-1888....	89
920 - 941 Pièces relatives aux demandes de grâces. 1865-1889.....	89
942 - 966 Pièces envoyées et reçues par le directeur de la prison et différentes autorités judiciaires. 1854-1889.....	91
967 - 971 Bulletins de renseignements et de condamnations concernant les détenus d'origine étrangère. 1877-1884.....	92
972 - 981 Pièces concernant la mise au secret. 1853-1887.....	93
982 - 995 Pièces relatives aux mineurs d'âge. 1872-1889.....	94
996 - 1020 Pièces relatives au paiement des frais de justice incombant aux condamnés. 1846-1887.....	94
1021 - 1027 Documents concernant les condamnés placés sous la surveillance de la police. 1872-1886.....	96
1028 - 1029 Pièces relatives aux demandes de visite et adressées au directeur de la prison. 1854, 1868.....	97
(2) Période: 1890-1982.....	97
1034 - 3316 Dossiers d'écrou. 1890-1982.....	97
1389 - 1391 26 août 1914.....	119
2004 - 2006 1er septembre 1944.....	157
2007 - 2014 2 septembre 1944.....	157
c. Comptabilité morale.....	237
3318 - 3337 Pièces utilisées pour l'élaboration des registres de comptabilité morale des condamnés. 1856-1889.....	237
3318 - 3320 Pièces classées par ordre alphabétique du nom des détenus. 1856-1870.....	237
3321 - 3337 Pièces classées par ordre alphabétique selon l'année de l'écrou. 1870-1889.....	238
3339 - 3372 Registres de comptabilité morale. 3 novembre 1853 - 15 décembre 1924.....	239
d. Première et Deuxième Guerres mondiales.....	241
(1) Section allemande de la prison pendant la Première Guerre mondiale	241
3373 - 3374 Registres d'écrou. 1er février 1916 - 7 juin 1918.....	241
(2) Section allemande de la prison pendant la Deuxième Guerre mondiale	242
3386 - 3387 Registres d'écrou de la section allemande. 23 mai 1940 - 28 août 1944.....	242
3388 - 3410 Dossiers d'écrou. Juillet 1940 - août 1942.....	242
(3) Prisonniers belges dans les prisons et camps allemands pendant et après la Première Guerre mondiale.....	244
E. Conférence du personnel.....	245
3422 - 3435 Registres des procès-verbaux de libération conditionnelle. 29 décembre 1888 - 2 mai 1985.....	245
F. Service des soins de santé.....	246
III. Comité de patronage des condamnés de Verviers, Section d'assistance aux étrangers.....	247
3438 - 3439 Dossiers nominatifs des détenus dont s'occupe la section. 1934- 1937.....	247
IV. Documents sans lien apparent avec le fonds.....	248

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Prison de Verviers

Période:

1816-1988

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0523.9814

Etendue:

- Etendue non inventoriée: 167.00 m
- Dernière cote d'inventaire: 3442.00

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

La consultation des archives est soumise à la loi sur les Archives, art. 3 alinéa 1 et à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Il en résulte ce qui suit :

Les documents de plus de 100 ans sont publics et librement consultables ¹.

Les documents de plus de 30 ans non sensibles du point de vue de la vie privée sont librement consultables.

Les documents de plus de 30 ans sensibles du point de vue de la vie privée sont soumis à l'autorisation de l'Archiviste général du Royaume (ou de son délégué). Le demandeur doit dans ce cas remettre une fiche d'identification et un formulaire de recherche signés, disponibles en salle de lecture et sur le site internet des Archives de l'État ².

Les archives de moins de 30 ans ne sont consultables que sur autorisation de l'autorité fédérale compétente, soit la Direction de l'exécution des peines et mesures au sein du SPF Justice.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents dont la consultation est autorisée (voir ci-dessus) est soumise à l'autorisation du chef de service ou de son mandataire, excepté les documents de plus de 100 ans.

Toute reproduction dans le cadre d'une publication est également soumise au respect des dispositions de la loi sur la protection de la vie privée : les données sensibles sur ce plan ne peuvent en aucun cas être rendues publiques.

Dans tous les cas, les règles et tarifs en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

1 PLISNIER F., La communicabilité et l'accessibilité des archives. Balises légales et manuel pratique pour les documents conservés aux Archives de l'État dans les provinces wallonnes (y compris la communauté germanophone) et en région bruxelloise, Bruxelles, 2010 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Miscellanea Archivistica Studia, 199), p. 59.

2 www.arch.be

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Prison de Verviers

Anciens noms :

Maison d'arrêt de Verviers (1795-1800, 1830-1853)

Maison d'arrêt cellulaire de Verviers (1853-1905)

Prison secondaire de Verviers (1905-1965)

Établissement pénitentiaire fermé (1965-2013)

HISTORIQUE

L'existence d'un centre de détention à Verviers, dans les bâtiments de la " Porte d'Heusy ", remonte à l'Ancien Régime. L'affectation de ces locaux est confirmée au début de la période française. Cependant, dès la création de l'arrondissement judiciaire de Verviers, en décembre 1795, les locaux sont jugés insuffisants pour répondre aux nouveaux besoins³. En effet, le code des délits et des peines du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) prévoit l'existence d'une " maison d'arrêt " *près de chaque directeur de jury d'accusation, pour y retenir ceux qui y sont envoyés par mandat d'officier de police*⁴.

Les autorités décident d'installer la nouvelle " maison d'arrêt " dans le couvent des Carmes. Celui-ci est, conformément aux prescriptions légales, séparé en différentes zones : une pour la " maison d'arrêt " qui renferme les prévenus ; une autre pour la " maison de peine ", destinée aux condamnés ; et une troisième qui accueille le siège du tribunal de première instance et les services du juge de paix.

En décembre 1796, est créée à la " Porte d'Heusy ", en plus de la prison militaire qui s'y trouve encore, une " maison de correction ", pour les délinquants mineurs et les jeunes souffrant de démence. Cette " maison de correction " déménage au couvent des Carmes à la fin du mois d'octobre 1797⁵.

Chacune des maisons occupe un quartier différent du couvent afin de maintenir la séparation des détenus et des condamnés prônés par les nouveaux codes français.

L'arrondissement judiciaire de Verviers est supprimé par la loi du 27 ventôse an VIII (18 mars 1800)⁶. La ville est rattachée à l'arrondissement judiciaire de

3 ISRAEL P., " Verviers 20 ans sous la république et l'empire ", in Bulletin de la société Vervétoise d'archéologie et d'histoire, t. 69, Dison, 1996, p. 166.

4 Code des délits et des peines du 3 brumaire, 4e année républicaine, Bruxelles, ca 1795, p. 83.

5 ISRAEL P., op.cit., p. 168.

6 VRIELINCK S., De territoriale indeling van België (1795-1963), Bestuursgeografisch en statistisch repertorium van de gemeenten en de supracommunale eenheden (administratief en gerechtelijk). Met de officiële uitslagen van de volkstellingen, t. 1, Leuven, 2000, p. 14; " Loi du 27 ventôse an VIII relatif à l'organisation des tribunaux ", in

Malmedy. Quinze ans plus tard, en application du traité de Vienne du 9 juin 1815, les cantons d'Eupen, Kronenburg, Malmedy, Saint-Vith et Schleiden sont annexés au Royaume de Prusse, tandis que le canton de Verviers est absorbé par l'arrondissement judiciaire de Liège. Ce n'est qu'à partir du 16 octobre 1830 que l'arrondissement judiciaire de Verviers est recréé ⁷.

Pendant ces trente années, les sièges de la " maison d'arrêt ", de la " maison de peine " et de la " maison de correction ", devant être établi au chef-lieu de l'arrondissement judiciaire, ceux-ci sont transférés à Malmedy, puis à Liège. Seul un " dépôt de sûreté " est maintenu à Verviers, pour les prévenus, les accusés et les condamnés qui devaient être transférés d'une prison à l'autre ou qui n'étaient pas encore frappés d'un mandat d'arrêt ⁸. En 1830, l'arrondissement judiciaire de Verviers rétabli, une " maison d'arrêt " est réinstallée dans l'ancien couvent des Carmes.

Une nouvelle prison est construite à Verviers en 1853, à l'emplacement de l'ancienne, par l'architecte Dumont et selon le régime cellulaire d'Edouard Ducpétiaux ⁹, inspecteur général des prisons. Entre les années 1850 et 1900, la Belgique s'est dotée de 28 nouvelles prisons, toutes construites selon le modèle Ducpétiaux. Celui-ci *devait permettre, par l'enfermement de jour comme de nuit dans des cellules séparées et la méditation, la rééducation morale des détenus et, à terme, leur réinsertion dans la société*¹⁰. Ce nouveau régime carcéral est entériné par la loi du 4 mars 1870 ¹¹. Cette prison appelée " maison d'arrêt cellulaire " s'est dotée d'un règlement par un arrêté royal du 24 janvier 1853 ¹².

L'édifice est détruit en 1896, afin de permettre l'agrandissement du palais de justice de Verviers ; une nouvelle prison est construite à la chaussée d'Heusy, au n°81 ¹³. Les détenus y sont transférés durant l'année 1895. Le nouveau bâtiment respecte les prescriptions légales inspirées des principes d'Edouard Ducpétiaux. Il est édifié sur base d'un plan rayonnant, en forme d'Y, avec deux

Recueil des circulaires, instructions et autres actes émanés du ministère de la justice ou relatifs à ce département, années 1799-1802, Bruxelles, 1878, pp. 50-59.

7 VRIELINCK S., op.cit., pp. 140-142.

8 ISRAEL P., op.cit., p. 172. " Arrêté ministériel du 20 octobre 1810 relatif à l'organisation des prisons ", in [Recueil des circulaires], années 1808-1810, Bruxelles, 1891, pp. 199-200.

9 Antoine Edouard Ducpétiaux (1804-1868) est inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance entre 1830 et 1861. Il est à l'origine d'une profonde remise en question du système carcéral belge. Ses travaux seront très appréciés, notamment en France ; " Ducpétiaux ", in Biographie nationale publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, t. 32, supplément t. 4 (fascicule 1), Bruxelles, 1964, col. 154-176.

10 FALLY N., " Pour une histoire des prisons en Belgique : aperçu des sources disponibles pour la période 1870-1940 ", in DE KOSTER M., ROUSSEAU X., VELLE K. (éd.), Sources et perspectives pour l'histoire socio-politique de la justice en Belgique (1795-2005), Bruxelles, 2010 (Justice and Society III), p. 151.

11 " Loi du 4 mars 1870 relative à la réduction des peines sous le régime de la séparation ", in [Recueil des circulaires], années 1870-1872, Bruxelles, 1873, pp. 51-52.

12 " Arrêté royal du 24 janvier 1853 relatif à l'approbation du règlement de la maison d'arrêt de Verviers ", in [Recueil des circulaires], années 1852-1854, Bruxelles, 1855, p. 306 ; Le règlement de la " maison d'arrêt cellulaire " de Verviers contient les mêmes dispositions que celui de la maison d'arrêt de Marche, approuvé par arrêté royal du 10 mars 1851. " Arrêté royal du 10 mars 1851 fixant le règlement de la maison d'arrêt de Marche ", in [Recueil des circulaires], années 1850-1851, Bruxelles, 1852, pp. 344-351.

13 BAUWENS C., Le patrimoine civil public de la région Verwiétoise, Dison, 1996, p. 147.

grandes ailes cellulaires, celle des hommes et celle des femmes, et une petite au centre qui mène à l'infirmierie. Elle comprend aussi un quartier en commun pour chaque sexe¹⁴. Les deux grandes ailes comptent 76 cellules chacune pour une ou deux personnes. La troisième, qui jouxte les locaux administratifs, se compose de 22 cellules de deux à quatre personnes, soit une capacité théorique de 193 places. Dans la pratique, la prison héberge généralement plus de 260 détenus¹⁵.

Le quartier des femmes est supprimé en 1937. Cependant, pendant ou après la Deuxième Guerre mondiale, un quartier de la prison est réaffecté aux femmes et reste en activité jusqu'au 31 janvier 1952¹⁶. Depuis, l'aile qui leur était dévolue, à côté des locaux administratifs, a été transformée pour y accueillir les détenus de sexe masculin.

En 2011, la prison est jugée insalubre et Claude Desama, bourgmestre de Verviers, signe l'arrêté d'évacuation le 7 septembre 2011. La destruction des deux ailes des condamnés s'est achevée en avril 2012. Entre 2011 et 2013, seuls subsistent le quartier réservé aux prévenus d'une capacité de 50 places, ainsi que 8 places destinées aux condamnés afin de garantir l'entretien des locaux.

La prison de la chaussée d'Heusy ferme définitivement ses portes le 29 novembre 2013. Les détenus et le personnel encore sur place sont transférés dans les autres établissements pénitentiaires de la région. Une nouvelle prison devrait voir le jour à Verviers dans les prochaines années.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

EVOLUTION GÉNÉRALE DU SYSTÈME CARCÉRAL

La terminologie relative aux établissements pénitentiaires est assez complexe. Depuis l'époque française, les mêmes termes peuvent recouvrir des réalités différentes. Une étude transversale des principaux textes de loi et arrêtés en vigueur permet de mieux cerner cette terminologie.

Notre conception actuelle de la prison est un héritage de la Révolution française. Le code des délits et des peines du 3 brumaire an IV [25 octobre 1795] et le code d'instruction criminelle, publié le 27 novembre 1808, instaurent l'idée d'une peine proportionnelle à l'infraction commise. C'est à partir de cette époque que les peines d'emprisonnement se généralisent.

Code des délits et des peines, 1795

Le code des délits et des peines de 1795 prévoit une séparation complète des prévenus et des condamnés. Le principe est de distinguer les maisons destinées aux personnes détenues préventivement des prisons établies pour purger une peine.

Les détentions préventives se font soit dans une " maison d'arrêt ", soit dans

14 Ibidem, p. 148.

15 Prison de Verviers, [Brochure de présentation], Ministère de la Justice : Direction générale des établissements pénitentiaires, [s.d.].

16 " Circulaire ministérielle du 11 octobre 1951 relative à la suppression du quartier des femmes à la prison de Verviers ", in [Recueil des circulaires], année 1951, Bruxelles, 1952, p. 152.

une " maison de justice ". Les " maisons d'arrêt " sont établies au siège de chaque arrondissement judiciaire et sont destinées aux personnes en détention préventive contre lesquelles a été lancé un mandat d'arrêt ; alors que les " maisons de justice " sont établies auprès des tribunaux criminels et sont destinées aux détenus contre lesquels a été émise une ordonnance de prise de corps.

Quant aux condamnés, ils sont groupés en différentes catégories en fonction de la nature des faits qui leur sont reprochés et sont rassemblés dans les " maisons de peine ".

Code pénal, 12 février 1810

Le nouveau Code pénal décrété par Napoléon Bonaparte le 12 février 1810 et l'arrêté ministériel du 20 octobre 1810 sur l'organisation des prisons réorganisent le système carcéral. Le terme " prison " englobe désormais cinq types de " maisons " : les " maisons de police municipale ", les " maisons d'arrêt ", les " maisons de justice ", les " maisons de correction " et les maisons de détention ¹⁷.

" Les maisons de police municipale " sont destinées à la réclusion des condamnés par voie de police municipale. Il n'existe qu'une maison de ce type par arrondissement de justice de paix. Ces maisons servent également de " dépôt de sûreté " pour les prévenus, les accusés ou les condamnés qui font l'objet d'un transfert vers une autre prison ou qui ne sont pas encore frappés d'un mandat d'arrêt.

Les " maisons d'arrêt " renferment les prévenus de délits relevant de la compétence des tribunaux de police correctionnels ou de la compétence des cours d'assises, mais qui n'ont pas encore reçu d'ordonnance de prise de corps. Les " maisons de justice " sont prévues pour la réclusion des accusés frappés d'une ordonnance de prise de corps. Chaque département ¹⁸a sa propre " maison de justice " et elle est distincte de la " maison d'arrêt ", sauf si la taille du bâtiment permet d'attribuer une partie de l'édifice, physiquement séparée des autres quartiers, à la " maison de justice ".

Les " maisons de correction " sont destinées aux condamnés par voie de police correctionnelle à moins d'un an d'emprisonnement ainsi qu'aux prisonniers pour dettes, aux individus à séquestrer par voie de police administrative et aux enfants à enfermer sur demande de leur famille.

Enfin, les " maisons de détention " ou " maisons centrales " sont prévues pour la réclusion des condamnés par les cours d'assises ainsi que les condamnés par voie de police correctionnelle à plus d'un an de détention. Il en existe deux sous l'Empire : à Gand et à Vilvorde.

Arrêté organique, 4 novembre 1821

L'arrêté organique du 4 novembre 1821 précise à nouveau la terminologie tout en maintenant le même classement général. L'innovation majeure de ce nouveau système est l'apparition de maisons spécifiques destinées aux

17 La classification des prisons et des prisonniers au XIXe siècle est fixée par l'arrêté ministériel du 20 octobre 1810 ; " Arrêté ministériel du 20 octobre 1810 relatif à l'organisation des prisons ", in [Recueil des circulaires], années 1808-1810, Bruxelles, 1891, pp. 199-200.

18 Verviers fait partie de 1795 à 1814 du département de l'Ourthe, et de 1814 à 1815 du département de Meuse-et-Ourthe ; VRIELINCK S., op.cit., p. 77-78.

détenus militaires, appelées " maisons prévôtales " ¹⁹.

Les " maisons centrales ", destinées à la réclusion des condamnés, sont divisées en trois classes : les " maisons de correction ", les " maisons de réclusion et de force " et les " maisons de détention militaire ".

Les " maisons de correction " restent le lieu où sont emprisonnés les condamnés par voie de police correctionnelle, c'est-à-dire les condamnés à une peine de quatre à six mois de réclusion.

Les " maisons de réclusion et de force " sont destinées aux criminels condamnés à la réclusion et aux travaux forcés, ainsi qu'aux militaires condamnés à une peine infamante et qui ne pourront être réhabilités. Les autres militaires condamnés sont emprisonnés dans les " maisons de détention militaire ".

Les " maisons d'arrêt ", les " maisons de justice " et les " maisons prévôtales " peuvent être rassemblées en un seul et même bâtiment si elles se trouvent dans la même ville. Elles portent alors le nom de " maison de sûreté civile et militaire ". Cependant, chacune de ces maisons doit être séparée physiquement des autres. Elles sont destinées, en plus des prévenus ou des personnes accusées de crimes ou de délits, aux prisonniers civils et militaires condamnés à un emprisonnement de maximum six mois, et aux militaires condamnés à une peine disciplinaire.

Enfin, les " maisons de dépôt ", aussi appelées " maisons de police municipale ", " maisons de passage " ou " maisons de sûreté ", sont destinées à différentes catégories de détenus. Elles accueillent les condamnés par voie de police municipale, ceux condamnés à un emprisonnement de maximum un mois, mais également les personnes arrêtées pour dettes, frais de justice ou amende, les individus à séquestrer par voie de police administrative, les enfants à enfermer sur demande de leur famille, les vagabonds, les mendiants, etc ²⁰. Dans les faits, les établissements existants ne sont pour la plupart pas en mesure de garantir de telles distinctions. Leur configuration ne permet pas souvent de séparer les détenus, les condamnés, les hommes, les femmes et les enfants.

Règlement général des maisons de sûreté et d'arrêt, 6 novembre 1855

La construction, dès 1844, d'un grand nombre d'établissements pénitentiaires amène le législateur à créer un règlement général applicable dans toutes les prisons. Ce règlement est approuvé par arrêté royal le 6 novembre 1855 ²¹. Ce texte aborde tous les aspects de la vie carcérale : gestion de personnel, question de sécurité, classement, transfert et libération des prisonniers, discipline, etc. Bien qu'il se veuille généraliste, il n'exclut pas l'existence de règlement particulier à un établissement lorsque la situation l'exige.

Concernant le classement des détenus, ce nouveau règlement reprend presque tel quel l'arrêté organique du 4 novembre 1821 ²².

19 " Arrêté royal du 4 novembre 1821 relatif aux prisons ", in [Recueil des circulaires], années 1814-1830, Bruxelles, 1850, pp. 303-317.

20 Ces catégories de détenus ont parfois été incarcérés dans les maisons d'arrêt.

21 " Arrêté royal du 6 novembre 1855 relatif à l'approbation du règlement général des maisons de sûreté et d'arrêt ", in [Recueil des circulaires], années 1855-1857, Bruxelles, 1858, pp. 177-218.

22 Pour plus de détail le lecteur peut consulter en annexe le tableau de " Classification des prisons et des prisonniers (1795-1965) ".

Structure des prisons au XIXe siècle

La structure des établissements pénitentiaires reste pratiquement inchangée pendant tout le XIXe siècle et respecte la répartition des arrêtés de 1810 et 1821. Il existe, à l'époque, trois catégories de prisons : les " maisons pénitentiaires " ou " prisons centrales ", les " maisons d'arrêt " et les " maisons de sûreté civile et militaire ".

Les " prisons centrales " sont des établissements pénitentiaires consacrés exclusivement aux condamnés. Chacune d'elles reçoit un profil précis de prisonniers. Par exemple, la prison de Gand est destinée, dans un premier temps, aux condamnés aux travaux forcés, celle de Vilvorde aux condamnés à la réclusion, celle d'Alost, aux militaires condamnés, etc. Les attributions de ces prisons ont été modifiées au fil du temps. De plus, leur nombre a évolué entre six et huit tout au long du XIXe siècle. La majorité d'entre elles a été supprimée entre 1891 et 1893. Seules deux prisons centrales subsistent au début du XXe siècle : Gand et Louvain.

Le terme " maison d'arrêt " reflète deux réalités différentes. La " maison d'arrêt " est le terme générique pour tout établissement pénitentiaire établi dans le chef-lieu de l'arrondissement judiciaire autre que le chef-lieu de la province. Dans cet établissement, peuvent fonctionner plusieurs " maisons " différentes. Chaque maison enferme une catégorie de détenus²³. Les principales maisons sont la " maison d'arrêt ", qui au sens strict veut dire " maison pour les détenus en détention préventive ", la " maison de peine ", pour les condamnés dont l'emprisonnement n'excède pas une certaine durée²⁴, la " maison de dépôt ", pour les passagers²⁵ et la " maison prévôtale ", pour les militaires.

Les " maisons de sûreté civiles et militaires " rassemblent en un seul et même endroit les mêmes maisons que les " maisons d'arrêt ", avec en plus une " maison de justice " pour les détenus accusés de crimes et frappés d'une ordonnance de prise de corps. Ces " maisons de sûreté civiles et militaires " sont établies au chef-lieu de la province, auprès de chaque cour d'assises.

Règlement général des prisons, 30 septembre 1905

En 1905²⁶, un nouveau règlement est approuvé, abrogeant celui de 1855. Il réorganise entièrement le système carcéral. Comme son prédécesseur, ce règlement aborde tous les aspects de la vie carcérale. Les détenus sont dorénavant répartis dans deux catégories d'établissements : les " prisons centrales " et les " prisons secondaires ".

Les " prisons centrales " gardent les mêmes attributions qu'au XIXe siècle. Elles ne renferment que des hommes, condamnés à une peine d'emprisonnement dont la durée minimale est fixée par la loi. Les femmes condamnées, très peu

23 La classification des prisons et des prisonniers au XIXe siècle est fixée par " Arrêté ministériel du 20 octobre 1810 relatif à l'organisation des prisons ", in [Recueil des circulaires], années 1808-1810, Bruxelles, 1891, pp. 199-200.

24 La durée de la peine d'emprisonnement qui déterminait si le détenu était envoyé en maison de peine - prison secondaire - ou dans une prison centrale a fortement évolué au fil des lois et arrêtés royaux. Par exemple, selon l'arrêté du 4 novembre 1821, si la peine était inférieure à 6 mois, le détenu était incarcéré en maison de peine. Si la peine était supérieure à ce délai, le détenu était envoyé dans une prison centrale.

25 PETITJEAN B., Inventaire des archives de la prison de Dinant, 1827-1995, Bruxelles, 2013, (Archives de l'État à Namur. Inventaires, 61), p. 9.

26 " Arrêté royal du 30 septembre 1905 instaurant le nouveau règlement général des prisons ", in [Recueil des circulaires], année 1905, Bruxelles, 1906, pp. 114-196.

nombreuses, purgent leur peine dans les " prisons secondaires ". Le nombre de prisons centrales fluctue pendant la première moitié du XXe siècle. De deux en 1907, il passe à sept en 1948. Chacune de ces prisons est destinée à une catégorie spécifique de condamnés.

Les " prisons secondaires " sont au nombre de 27 en 1907. À l'exclusion de la prison de Saint-Gilles, qui elle, est exclusivement réservée aux hommes, elles comprennent deux quartiers distincts : l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Celui des femmes sera progressivement supprimé dans plusieurs prisons ²⁷.

Les prisons secondaires, comme auparavant les maisons d'arrêt, peuvent se composer de plusieurs maisons. La " maison de peine " est destinée aux hommes condamnés correctionnellement, à une peine d'emprisonnement qui n'excède pas une certaine durée ²⁸ et aux femmes condamnées de toutes catégories. La " maison d'arrêt " est établie près des tribunaux de première instance, et est destinée aux prévenus. Dans le cas où la prison se trouve au chef-lieu de la province, siège de la cour d'assises, elle possède également une " maison de justice " pour les accusés qui dépendent de la compétence de cette cour. De plus, il y a généralement une " maison de dépôt " dans ces établissements. Celle-ci renferme diverses catégories de détenus mis à la disposition des autorités judiciaires ou administratives (détenus provisoires, mendiants et vagabonds à destination des dépôts de mendicité ou des maisons de refuge, étrangers renvoyés du pays, etc). Certaines " prisons secondaires " ne sont que des maisons d'arrêt. C'est le cas pour les prisons des arrondissements de Dinant, Huy, Marche, Neufchâteau et Furnes. Quelques-unes sont supprimées en 1933 ²⁹. Pendant ou après la Deuxième Guerre mondiale, plusieurs d'entre elles ouvriront à nouveau leurs portes pour répondre au manque de places d'accueil, dû notamment à la répression de l'incivisme.

Établissement de défense sociale, 9 avril 1930

Un nouveau type d'établissement pénitentiaire apparaît dans les années 1930 : les établissements de défense sociale ³⁰. Ceux-ci sont destinés *aux anormaux, aux récidivistes et aux délinquants d'habitudes* ³¹. La vocation de ces

27 La prison de Verviers a fermé son aile réservée aux femmes le 31 janvier 1952. " Circulaire ministérielle du 11 octobre 1951 relative à la suppression du quartier des femmes à la prison de Verviers ", in [Recueil des circulaires], année 1951, Bruxelles, 1952, p. 152.

28 Ce délai évolue au gré des textes légaux : théoriquement, 6 mois selon l'arrêté du 4 novembre 1821, 1 an à partir de 1853, 3 ans en 1906, 3 mois selon l'arrêté royal du 10 février 1931, etc. PETITJEAN B., op.cit., p. 9.

29 " Circulaire ministérielle du 29 juin 1933 relative à la suppression des prisons d'Audenarde, Furnes, Huy et Marche ", in [Recueil des circulaires], année 1933, Bruxelles, 1938, p. 262.

30 Les établissements de défense sociale, pour l'internement des anormaux, sont au nombre de 5 en 1932, et de 3 en 1936 : les hommes sont incarcérés à Tournai, Gand et Merksplas (les deux derniers sont supprimés en 1936) et les femmes à Mons et à Forest. Il y a deux établissements de défense sociale pour l'internement des récidivistes et délinquants d'habitudes : les hommes sont incarcérés à Merksplas et les femmes à Sint-Andries-bij-Brugge ; " Régime pénitentiaire ", in Almanach royal officiel de Belgique, Bruxelles, [1932], p. 1150.

31 Un délinquant d'habitude est quelqu'un qui tire de ses activités criminelles l'essentiel de ses ressources. Il s'oppose au délinquant occasionnel. " Délinquant d'habitude ", in Dictionnaire de droit criminel, www.ledroitcriminel.free.fr/dictionnaire/lettre_d/lettre_d_deg.htm, consulté le 9 mai 2014 ;

établissements n'est plus juste de punir, mais aussi de soigner³². Outre ces établissements, un plus grand encadrement des annexes psychiatriques des centres pénitentiaires, dorénavant suivies par une commission de contrôle, est organisé³³.

Règlement général des établissements pénitentiaires, 21 mai 1965

En 1965³⁴, un nouveau règlement général est approuvé. Il concrétise l'évolution du système carcéral depuis l'approbation du précédent règlement en 1905. Ce nouveau règlement vise à mieux encadrer les détenus, à les aider à affermir leur sens moral, civique et familial afin qu'ils aient le sentiment de continuer à faire partie de la communauté³⁵. Malgré la suppression dans les textes de loi des termes " maison d'arrêt " et " maison de peine ", ceux-ci restent dans la pratique très usités. Les établissements pénitentiaires sont soit destinés aux prévenus - " maison d'arrêt " - soit destinés aux condamnés - " maison de peine " - soit aux deux. Il y a trois groupes d'établissements d'exécution des peines (maison de peine) : les " établissements ouverts ", qui disposent de moyens de contraintes minimales, les " établissements semi-ouverts ", dans lesquels les détenus sont hébergés en cellule pendant la nuit et sont mis au travail, soit en milieu ouvert, soit en atelier, pendant la journée. Enfin, les " établissements fermés " sont destinés à héberger, en régime de sécurité, les détenus qui ne peuvent être dirigés vers les établissements des deux autres groupes. Certains établissements reçoivent des détenus des deux sexes et doivent dans ce cas strictement séparer les différents quartiers³⁶.

Instructions générales pour les établissements pénitentiaires, 12 juillet 1971

En 1971³⁷, une nouvelle instruction générale pour les établissements pénitentiaires est avalisée. Celle-ci entre en vigueur le 1er septembre 1971 et a pour but de compléter le règlement général de 1965. Ce nouveau texte répartit les établissements pénitentiaires en trois classes d'après leur taille et leur importance relative. La prison de Verviers fait partie de la deuxième classe³⁸. Actuellement, la Belgique compte 32 prisons : 16 en Flandre, 14 en Wallonie et 2 à Bruxelles. L'organisation de ces établissements pénitentiaires est toujours basée sur les règlements de 1965 et 1971, bien que ceux-ci aient fait l'objet de nombreuses modifications. En théorie, les prisons se répartissent en " maison d'arrêt " et " maison de peine ". Cependant, dans la pratique, et en raison de la

" Loi du 9 avril 1930 de défense sociale à l'égard des anormaux et des délinquants d'habitude ", in *Moniteur belge*, 11 mai 1930, n°131, pp. 2447-2454.

32 ROGGEN F., " L'évolution en droit pénal des mesures prises à l'égard des anormaux ", in ROGGE J., REGOUT M., LONGFILS F., *Liber amicorum Jean-Luc Fagnart*, Bruxelles, 2008, p. 784.

33 Consulter à ce propos le règlement des annexes psychiatrique ; " Arrêté ministériel du 10 mars 1923 relatif au règlement des annexes psychiatrique ", in [Recueil des circulaires], année 1923, Bruxelles, 1930, pp. 56-62.

34 " Arrêté royal du 21 mai 1965 portant le règlement général des établissements pénitentiaires ", in *Moniteur belge*, 25 mai 1965, n°101, pp. 6282-6298.

35 Ibidem.

36 Ibidem.

37 " Arrêté ministériel du 12 juillet 1971 portant instructions générales pour les établissements pénitentiaires ", in *Moniteur belge*, 10 août 1971, n° 153, pp. 9382-9383.

38 DROSSENS P., *Archief van de buitendiensten van het directoraat-generaal penitentiaire inrichtingen, Voorbereidend studiedossier van de archiefselectielijst*, Bruxelles, 2009 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Tableaux de gestion et tableaux de tri, 32), p. 24.

surpopulation carcérale, la plupart des prisons hébergent aussi bien des condamnés que des prévenus. Il n'existe plus qu'un établissement de défense sociale. Celui-ci est destiné aux internés et se trouve à Paifve en province de Liège. Il a été inauguré en 1972 ³⁹.

LE CAS DE VERVIERS

La désignation de la prison de Verviers a évolué au cours des deux derniers siècles ⁴⁰. Dès 1795, elle est appelée " maison d'arrêt ", en 1853 " maison d'arrêt cellulaire " en raison du nouveau bâtiment construit sur base du régime cellulaire, à partir de 1905 " prison secondaire " et depuis 1965, " établissement pénitentiaire fermé ". Cependant ces changements de noms n'ont pas eu de conséquences sur les catégories de détenus incarcérés. Au fil du temps, on retrouve les mêmes maisons principales - maison d'arrêt, maison de peine, maison de dépôt - dans lesquelles, la répartition des détenus est assez stable ⁴¹.

Dans la " maison d'arrêt ", sont écroués essentiellement les prévenus relevant de la juridiction du parquet de Verviers, les prévenus de délits correctionnels, les inculpés placés sous mandat d'arrêt et appelés à comparaître devant le juge d'instruction, la chambre du conseil ou le tribunal correctionnel. Des personnes accusées de crimes peuvent aussi y être temporairement écrouées, en attendant la signification de l'ordonnance de prise de corps et le transfert à la prison de Saint-Léonard à Liège qui comporte une " maison de justice " pour cette catégorie de détenus. Notons cependant que de 1920 à 1921, période durant laquelle fonctionne une cour d'assises à Verviers, la prison de Verviers dispose de sa propre " maison de justice " ⁴².

En tant que " maison de peine ", la prison de Verviers reçoit principalement les individus condamnés par le tribunal correctionnel de l'arrondissement (mais aussi par d'autres juridictions) à subir une peine d'emprisonnement, pourvu que celle-ci n'excède pas une certaine durée ⁴³. Y sont également incarcérés des condamnés à un emprisonnement de plus longue durée qui en ont reçu l'autorisation ou ceux qui font l'objet d'un transfert vers un autre établissement pénitentiaire tels que les " maisons centrales ". Quant aux personnes

39 Service public fédéral justice, Établissement de défense sociale de Paifve, www.justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/prisons_belges/prisons/, consulté le 18 novembre 2014.

40 Ce paragraphe est inspiré de : PETITJEAN B., op.cit., p. 9-10.

41 Le règlement de la prison de Verviers, approuvé par l'arrêté royal du 24 janvier 1853, donne des informations précises quant au fonctionnement de la prison ; " Arrêté royal du 24 janvier 1853 relatif à l'approbation du règlement de la maison d'arrêt de Verviers ", in [Recueil des circulaires], années 1852-1854, Bruxelles, 1855, p. 306 ; Le règlement de la " maison d'arrêt cellulaire " de Verviers contient les mêmes dispositions que celui de la maison d'arrêt de Marche, approuvé par arrêté royal du 10 mars 1851 ; " Arrêté royal du 10 mars 1851 fixant le règlement de la maison d'arrêt de Marche ", in [Recueil des circulaires], années 1850-1851, Bruxelles, 1852, pp. 344-351.

42 Les archives décrites dans cet inventaire attestent de l'activité d'une " maison d'arrêt ", dès le mois d'août 1831. Voir n°411-443 du présent inventaire.

43 Ce délai évolue au gré des textes légaux : théoriquement, 6 mois selon l'arrêté du 4 novembre 1821, 1 an à partir de 1853, 3 ans en 1906, 3 mois selon l'arrêté royal du 10 février 1931, etc.

condamnées à de courtes peines par les tribunaux de simple police, elles sont, selon les cas et les périodes, écrouées à la " maison de peine " ou à la " maison de dépôt " ⁴⁴.

Dans la " maison de dépôt ", aussi dénommée " maison de passage ", séjournent différents types de détenus : mendiants et vagabonds, étrangers, détenus provisoires sous mandat d'amener ou en attente de transfert, etc ⁴⁵.

La prison de Verviers comprend aussi, du moins à certaines périodes, des maisons pour des catégories spécifiques de détenus. La première, la " maison des dettiers " était réservée aux détenus incarcérés pour dettes. La seconde était consacrée aux détenus considérés comme " insensés " et qui étaient incarcérés dans la " maison de sécurité ".

Durant les deux guerres mondiales, une section spéciale, appelée " section allemande ", est réservée aux détenus mis à la disposition des autorités allemandes. Après la Deuxième Guerre mondiale, partout en Belgique, des centres d'internement sont créés afin d'y interner les personnes suspectées de faits de collaboration. Trois centres, étroitement liés à la prison de Verviers, ouvrent leurs portes à partir de 1944 à Verviers, Eupen et Malmedy. Ces centres disparaissent progressivement. Le centre d'internement de Malmedy est le dernier à fermer ses portes en 1947 ⁴⁶. De plus, entre octobre 1944 et août 1946, une " maison prévôtale " est créée afin d'y incarcérer les détenus qui comparaissent devant la justice militaire pour fait de collaboration.

Selon les époques, et compte tenu de la spécialisation croissante des institutions pénitentiaires, la prison de Verviers est habilitée ou non à recevoir certaines catégories de détenus. Depuis le milieu du XIXe siècle, il existe en effet des établissements spécifiques vers lesquels elles sont dirigées (prisons pour femmes, pénitenciers pour jeunes délinquants, dépôts de mendicité, écoles de réforme, etc). Il convient donc de se reporter aux règles de classification des détenus reprises dans les différents textes légaux, et de tenir compte des fréquents transferts de détenus entre prisons, sur ordre de l'administration centrale.

Depuis le 31 janvier 1952, les femmes ne sont plus écrouées à la prison de Verviers. Elles sont transférées à la prison de Saint-Léonard, à Liège ⁴⁷.

Jusqu'à sa fermeture en novembre 2013, l'établissement pénitentiaire de Verviers se présente comme " maison d'arrêt " et " maison de peine ".

44 Les archives décrites dans cet inventaire attestent de l'activité d'une " maison de peine " dès le mois de décembre 1842. Voir n°444-509 du présent inventaire.

45 Les archives décrites dans cet inventaire attestent de l'activité d'une " maison de dépôt " dès le mois de février 1816. Voir n°511-535 du présent inventaire.

46 PICRON D., Inventaire des archives du centre d'internement de Malmedy, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires) ; PICRON D., Inventaire des archives du centre d'internement de Verviers, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires) et PICRON D., Inventaire des archives du centre d'internement d'Eupen, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires).

47 " Circulaire ministérielle du 11 octobre 1951 relative à la suppression du quartier des femmes à la prison de Verviers ", in [Recueil des circulaires], année 1951, Bruxelles, 1952, p. 152.

ORGANISATION

Les principaux textes légaux sur lesquels reposent l'organisation du système carcéral belge sont le code des délits et des peines du 3 brumaire an IV, le code d'instruction criminelle publié le 27 novembre 1808, l'arrêté ministériel du 20 octobre 1810 sur l'organisation des prisons, l'arrêté organique sur les prisons du 4 novembre 1821, l'arrêté royal du 6 novembre 1855 portant le règlement général pour les maisons de sûreté et d'arrêt, la loi du 4 mars 1870 instaurant le régime cellulaire, le règlement général des prisons signifié par l'arrêté royal du 30 septembre 1905, et l'arrêté royal du 21 mai 1965, portant le règlement général des établissements pénitentiaires.

RÉGIME CARCÉRAL

Le régime carcéral a, depuis la fin du XVIII^e siècle, fortement évolué. Du régime communautaire en place à l'époque française, c'est le régime cellulaire qui, sous l'influence d'Edouard Ducpétiaux, inspecteur général des prisons, s'est progressivement imposé.

Auparavant, les prisonniers - hommes, femmes et enfants - sans distinction, soumis au régime communautaire, mangeaient dans des zones communes, travaillaient dans des ateliers et dormaient dans de grands dortoirs.

Ducpétiaux était persuadé que ce type de régime favorisait *la corruption mutuelle des détenus et augmentait les possibilités de complicité, une fois ceux-ci libérés*⁴⁸. Il s'évertue donc, dans un premier temps, à séparer les différentes catégories de détenus comme le prévoyait la loi. Dans un second temps, il tente de convaincre ses pairs de l'importance d'instaurer le régime cellulaire. Ce régime, *conçu sur le modèle religieux de la cellule monacale, où l'isolement et le repentir doivent aboutir à la " rédemption " du coupable*⁴⁹ est officiellement instauré par la loi du 4 mars 1870 même si dans les faits, les premières prisons cellulaires sont construites dès 1844⁵⁰. Entre 1844 et 1895, la Belgique s'est dotée de 27 nouveaux établissements pénitentiaires construits sur ce modèle. Les conditions d'emprisonnement ont été précisément exposées dans le règlement général des prisons de 1905⁵¹.

48 FALLY N., op.cit., p. 151; ROTTHIER I., De gevangenisgids. Archiefgids betreffende de archieven van de Vlaamse penitentiare inrichtingen, Bruxelles, 2001 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Miscellanea Archivistica Studia, 142), p. 38.

49 DUPONT-BOUCHAT M.-S., " Ducpétiaux ou le rêve cellulaire ", in *Déviance et Société*, t. 12, n°1, Genève, 1988, p. 4.

50 La première prison cellulaire est construite à Tongres en 1844 ; Ibidem, p. 12.

51 La partie du règlement général des prisons de 1905 consacré à la discipline s'étend de l'article 206 à l'article 277. Art. 209. Les détenus soumis au régime cellulaire ne peuvent ni se voir ni communiquer entre eux, sauf l'exception posée à l'article 238 du présent règlement. Leur passage d'un local dans un autre doit avoir lieu de manière qu'il ne puisse s'établir entre eux des rapports d'aucune espèce. Le directeur de la prison a recours, à cet effet, à tels moyens qu'il juge convenables et veille notamment à ce qu'au dehors des cellules ils portent le capuchon destiné à les empêcher de se reconnaître. Ce capuchon ne peut être relevé que lorsque les détenus ont atteint les préaux, les stalles de la chapelle et de l'école et les autres lieux où ils sont soustraits aux regards de leurs compagnons de

Ce système est cependant remis en cause. L'isolement permanent des détenus augmenterait les cas de dépression et d'aliénation mentale, voire les suicides ; il négligerait par ailleurs le capital travail que représentent les détenus, et rendrait la réadaptation à la vie sociale encore plus ardue pour les condamnés libérés ⁵². Au début du XXe siècle, de nombreuses initiatives sont prises pour placer le détenu au cœur des discussions. Même si le régime cellulaire s'adoucit, ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que sont créés en plus des établissements pénitentiaires fermés, des établissements ouverts et semi-ouverts avec des régimes moins stricts et plus adaptés, où l'accent est mis sur le travail et la réintroduction progressive du régime communautaire afin d'acclimater le prisonnier à la vie en société ⁵³.

La prison de Verviers est une prison cellulaire qui, depuis 1853, respecte à la lettre la séparation entre les prévenus et les condamnés, ainsi qu'un régime cellulaire strict, comme le prescrit la loi. Ce régime s'est adouci au fil du temps. Après la guerre est apparu un *régime progressif basé sur la responsabilité individuelle et collective : en début de détention, les conditions de vie sont relativement strictes et peuvent, en fonction de l'évolution tendre vers un régime plus libéral. Il faut, dans ce contexte, souligner l'existence de sections " portes ouvertes " qui permettent la réalisation d'activités communautaires*⁵⁴. Cependant, la surpopulation carcérale rend difficile l'application de ce régime.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

L'arrêté organique sur les prisons du 4 novembre 1821 institue pour chaque prison une commission administrative aussi appelée collège des régents ⁵⁵. Cet organe, placé sous la direction du ministre de la Justice, a pour rôle la surveillance et l'administration des prisons. La commission, dont le règlement est modifié par l'arrêté royal du 11 novembre 1865 ⁵⁶, se compose de trois, six ou neuf membres, permanents ou non. Les membres permanents sont le gouverneur de la province jusqu'en 1865, le procureur du Roi ⁵⁷ et le

captivité. Le port du capuchon est obligatoire pour tous les condamnés. Il est facultatif pour les autres détenus, mais l'attention de ceux-ci est appelée sur l'intérêt qu'ils ont à ce que leurs traits soient dissimulés à leurs codétenus. Pour se rendre aux préaux, à la chapelle, à l'école, etc., les détenus marchent au pas accéléré et se suivent à quelques pas de distance. Il leur est défendu de se retourner ; " Arrêté royal du 30 septembre 1905 instaurant le nouveau règlement général des prisons ", in [Recueil des circulaires], année 1905, Bruxelles, 1906, pp. 114-196.

52 FALLY N., op.cit., p. 153.

53 ROTTHIER I., op.cit., p. 38.

54 Prison de Verviers, op.cit.

55 En application de l'arrêté royal du 22 juin 1837, le nom " collège des régents " disparaît au profit de " commission administrative " ; " Arrêté royal du 22 juin 1837 relatif aux prisons secondaires et aux commissions administratives ", in [Recueil des circulaires], années 1836-1841, Bruxelles, 1852, p. 131 ; " Arrêté royal du 4 novembre 1821, relatif aux prisons ", in [Recueil des circulaires], années 1814-1830, Bruxelles, 1850, pp. 303-317.

56 " Arrêté royal du 11 novembre 1865 concernant le règlement des commissions administratives ", in [Recueil des circulaires], années 1864-1866, Bruxelles, 1867, pp. 324-326.

57 En application de l'arrêté royal du 12 août 1842, le procureur du Roi est désigné comme membre permanent de la commission administrative de la prison ; " Arrêté royal du 12 août 1842 relatif à la composition des membres permanents des commissions

bourgmestre ⁵⁸, ainsi que l'auditeur militaire dans les villes où siège un conseil de guerre. C'est le cas pour Verviers entre 1944 et 1947, durant l'après-guerre et la répression des inciviques. Outre les membres permanents, les commissions comptent un certain nombre de membres amovibles. Ceux-ci sont élus pour six ans et sont renouvelés par tiers tous les deux ans, d'après leur rang d'ancienneté. Parmi ces membres sont nommés un président et un vice-président. Il est également adjoint à la commission un secrétaire. Celui-ci est le seul à être rémunéré pour ses services.

Les commissions administratives disposent de larges compétences en matière d'inspection et de surveillance. Elles se prononcent sur les demandes de grâce, de réduction de peine et de libération conditionnelle introduites par les détenus, ainsi que sur le recrutement et les salaires du personnel. Elles sont consultées sur les travaux à exécuter au bâtiment et s'occupent de la gestion matérielle et financière de la prison (administration des budgets, des achats et ventes de marchandises, surveillance des ateliers et magasins, des tarifs de la cantine). Elles exercent une surveillance sur le travail pénitentiaire et prononcent des sanctions à l'égard des détenus. Cependant, elles perdent progressivement leur influence au cours du XXe siècle au profit des directeurs de prison ⁵⁹.

Les commissions administratives sont supprimées par l'arrêté royal du 4 avril 2003, et remplacées par les commissions de surveillance ⁶⁰.

CONFÉRENCE DU PERSONNEL

La conférence du personnel désigne des réunions régulières entre différents membres du personnel. Ces réunions ont été instituées pour la première fois en 1847 dans l'établissement pour jeunes délinquants de Saint-Hubert afin qu'ils puissent se *communiquer les observations qu'ils ont pu faire dans l'exercice de leurs fonctions respectives, et formuler telles propositions qu'ils jugent convenables dans l'intérêt des divers services de l'établissement*⁶¹. Il faut attendre 1891 pour que ce type de réunions se généralise dans l'ensemble des établissements pénitentiaires. Ces réunions mensuelles sont présidées par le directeur de l'établissement. Y sont conviés : le directeur adjoint, s'il y a lieu, l'aumônier, le médecin, l'instituteur, le surveillant-chef ou le surveillant de 1ère classe, le chef de service et la surveillante supérieure. Les autres employés peuvent, si cela s'avère nécessaire, être appelés à y participer. Les fonctions de

administratives ", in [Recueil des circulaires], années 1842-1846, Bruxelles, 1854, p. 58.

58 En application de l'arrêté royal du 21 juin 1843, le bourgmestre est désigné comme membre permanent de la commission administrative de la prison ; " Arrêté royal du 21 juin 1843 relatif à la composition des membres permanents des commissions administratives ", in [Recueil des circulaires], années 1842-1846, Bruxelles, 1854, pp. 131-132.

59 HONNORÉ L., Inventaire des archives de la prison de Charleroi (1805-1991), Bruxelles, 2011 (Archives de l'État à Mons. Inventaires, 100), p. 11.

60 " Arrêté royal du 4 avril 2003 modifiant l'arrêté royal du 21 mai 1965 portant règlement général des établissements pénitentiaires ", in Moniteur belge, 16 mai 2003, n° 181, pp. 26981-26986.

61 " Arrêté royal du 11 août 1847 relatif au Règlement de la maison pénitentiaire des jeunes délinquants à Saint-Hubert ", in [Recueil des circulaires], années 1847-1849, Bruxelles, 1850, p. 66.

secrétaire sont remplies par l'instituteur ou un commis. Le résultat de ces réunions ainsi que les propositions concrètes qui en découlent doivent être envoyés à l'administration centrale ⁶².

L'arrêté royal du 30 septembre 1905 reprend en grande partie les dispositions exposées dans celui du 5 mai 1891 tout en exprimant plus clairement sa tâche principale : *Les conférences mensuelles ont pour objet principal le classement moral des détenus et la discussion approfondie des questions qu'il soulève. Les membres échangent leurs appréciations et s'éclairent mutuellement sur la situation et les titres à la libération conditionnelle des détenus inscrits à la comptabilité morale. Ils se préoccupent de tout détenu dont l'état mental ou physique présente quelque anomalie. Ils se communiquent les observations d'ordre pratique que l'exécution de leurs services respectifs leur a suggérées*⁶³.

Au fil des nouveaux arrêtés royaux, les attributions et la composition de la conférence du personnel ont évolué. À l'heure actuelle, les pouvoirs de la conférence ont été considérablement réduits. Elle se cantonne à donner un avis sur la possibilité qu'a un détenu de pouvoir bénéficier d'une libération conditionnelle. Son avis se base sur les observations des différents membres de la conférence sous la forme d'un rapport remis aux autorités judiciaires. Celles-ci, après avoir pris connaissance du rapport et des autres éléments du dossier, prennent la décision finale ⁶⁴.

PERSONNEL DES PRISONS

Les informations relatives au personnel des prisons sont assez lacunaires jusque dans les années 1840 avec l'apparition des premières maisons d'arrêt cellulaires. Avant cette période, il n'est fait mention dans les textes de loi que des postes de gardiens et geôliers sans précision de leur nombre ou de leurs attributions.

Sous l'impulsion d'Edouard Ducpétiaux, le fonctionnement des établissements pénitentiaires est rationalisé. En 1855, un règlement général pour les maisons de sûreté et d'arrêt qui définit clairement les postes à pourvoir est approuvé ⁶⁵. Le nombre de postes est proportionnel aux besoins du service. Les établissements sont dirigés soit par un directeur, ce qui est le cas pour Verviers, soit par un gardien en chef. Ceux-ci ont sous leurs ordres, un ou plusieurs surveillants et surveillantes, un aumônier et un médecin. De plus, en fonction de la taille de l'établissement, un ou plusieurs commis chargés de la tenue des écritures, des instituteurs, des commissaires, ainsi que tous les employés jugés nécessaires peuvent compléter l'équipe. Verviers étant une petite prison, elle ne fonctionne qu'avec la première catégorie d'employés. Depuis la création, par arrêté royal du 14 février 1865, du service de la

62 " Circulaire ministérielle du 5 mai 1891 relative à l'organisation d'une réunion mensuelle de la conférence du personnel et à l'envoi systématique des procès-verbaux au Ministère de la Justice ", in [Recueil des circulaires], année 1891, Bruxelles, 1892, pp. 142-143.

63 " Arrêté royal du 30 septembre 1905 instaurant le nouveau règlement général des prisons ", in [Recueil des circulaires], année 1905, Bruxelles, 1906, p. 166.

64 DROSSENS P., Archief van de buitendiensten..., op.cit., pp. 36-37.

65 " Arrêté royal du 6 novembre 1855 relatif à l'approbation du règlement général des maisons de sûreté et d'arrêt ", in [Recueil des circulaires], années 1855-1857, Bruxelles, 1858, pp. 177-218.

comptabilité, les prisons comptent également parmi leurs employés au moins un comptable ⁶⁶.

Le nouveau règlement des établissements pénitentiaires de 1905 prévoit la création d'autres emplois en fonction des besoins de l'établissement. Il s'agit d'adjoints de tous ordres : au directeur, à l'aumônier, au médecin, etc ; de pharmaciens, de magasiniers, de commis aux écritures, de chef surveillant, de surveillants des travaux ; ainsi que des postes moins importants tels que servants au culte, organistes, barbiers, etc. Une des originalités de ce nouveau règlement est l'ouverture du poste d'aumônier à d'autres religions que la religion catholique. Dorénavant, il existe au sein des prisons un ministre du culte pour chaque religion représentée dans l'établissement.

Le 4 juillet 1947, le régent fixe le cadre organique et les barèmes du personnel du Ministère de la Justice ⁶⁷. Les emplois dans les prisons sont répartis en différentes catégories : surveillance des détenus, comptabilité, greffe, maintenance des bâtiments, soins de santé des détenus et traitement. Cette dernière catégorie concerne l'enseignement, la santé mentale des détenus et la religion.

Le service du greffe de la prison gère les formalités d'écrou, le suivi de la situation pénale et administrative des détenus, enregistre et contrôle tous les mouvements d'entrée et de sortie des prisonniers.

TRAVAIL DES DÉTENUS

Le travail pénitentiaire, qui depuis la loi du 30 avril 1931 ⁶⁸ est géré par la régie du travail pénitentiaire, est organisé en vue de répondre au besoin de la prison elle-même. Une partie des détenus, essentiellement les condamnés, sont occupés aux travaux domestiques (cuisine, entretien, buanderie, bibliothèque) et industriels dans les ateliers de la régie. La prison de Verviers possède quatre ateliers : forge, soudure, cartonnage et menuiserie ⁶⁹.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Les archives statiques de la prison de Verviers ont occupé plusieurs locaux de l'établissement depuis son inauguration en 1895. Le peu d'informations que nous possédons ne nous permet cependant pas de retracer ces différents déménagements. Depuis les années 1990, ces archives étaient conservées, dans les combles de la prison. Le responsable de la bibliothèque était chargé

66 " Arrêté ministériel du 14 février 1865 établissant un règlement spécial sur la comptabilité des matières, des deniers et du mobilier, pour l'administration des prisons ", in [Recueil des circulaires], années 1864-1866, Bruxelles, 1867, p. 159.

67 " Arrêté du régent du 4 juillet 1947 portant fixation du cadre organique et des barèmes du personnel du Ministère de la Justice ", in *Moniteur belge*, 12 juillet 1947, n°193, pp. 6720-6734.

68 " Loi du 30 avril 1931 relative à l'organisation autonome de la régie du travail pénitentiaire ", in [Recueil des circulaires], année 1931, Bruxelles, 1932, p. 148.

69 Prison de Verviers, op.cit.

de la gestion de ces documents. Le classement de ces archives correspondait à celui de leur phase active. Après la fermeture de la prison en novembre 2013, les documents encore utiles pour l'administration, produits depuis 1983, ont été déménagés dans l'établissement de défense sociale de Paifve et sont dorénavant gérés par le personnel de cette institution. Les autres documents ont fait l'objet d'un versement aux Archives de l'Etat en septembre 2012.

ACQUISITION

Les archives de la prison de Verviers ont fait l'objet de quatre versements. En 1964, les Archives de l'État ont reçu le 31 août ⁷⁰ et le 24 octobre ⁷¹ une première partie des archives de la prison. Cependant, le registre des acquisitions ne précise pas de quel type d'archives il s'agit. Le versement suivant de 5m³ de documents du XIXe et du XXe siècle date du 21 avril 1981 ⁷². Un premier relevé a été réalisé par Charles Uisenga en 1985 ⁷³. Selon cet inventaire, ces trois versements devaient notamment contenir les archives de la commission administrative de la prison, ainsi qu'un grand nombre de registres d'écrou des différentes maisons qui composaient la " maison d'arrêt " de Verviers au XIXe siècle.

Le dernier versement a eu lieu le 3 septembre 2012. À cette occasion, la prison de Verviers a versé l'essentiel de ses archives, soit 150 mètres linéaires de documents. Il s'agit principalement de dossiers d'écrou et de registres du greffe datant des XIXe et XXe siècles.

Les quatre versements ont été fusionnés dans le présent inventaire.

70 AEL, Registre des acquisitions, 1964-1976, n°1082.

71 AEL, Registre des acquisitions, 1964-1976, n°1091.

72 AEL, Registre des acquisitions, 1976-2005, n°1481.

73 UISENGA C., Inventaire des archives de la prison de Verviers, Liège, 1985, inédit.

Contenu et structure

CONTENU

L'existence d'une politique de conservation des archives au sein de la prison de Verviers a porté ses fruits. Le fonds est très complet et reflète assez bien la typologie des archives produites par un établissement pénitentiaire entre 1816 et 1988.

La prison de Verviers a conservé de nombreux documents rendant compte de l'activité de la commission administrative (CA), qui donnent une vision assez large de ses activités entre 1830 et 1870. La plus grosse partie de ceux-ci, du courrier envoyé et reçu, concerne les relations que la commission entretenait avec les différents acteurs du monde pénitentiaire : le ministère de la Justice, le gouverneur de la province, le directeur de la prison, les fournisseurs, etc. Pour faciliter la recherche thématique au sein de ces documents, le lecteur peut consulter les registres indicateurs de la correspondance (nos 22-23) et les minutiers des lettres envoyées (nos 24-27). L'analyse des documents relatifs à ses séances, tel que les listes de présence de ses membres (nos 3-11) ou le registre des procès-verbaux (nos 1-2) permet une étude des mécanismes décisionnels de la commission. Enfin, une série de rapports explique point par point la situation de la prison entre 1856 et 1865 (nos 12-21).

Concernant les activités de la prison, les archives de la direction doivent être étudiées en parallèle avec celles de la commission administrative. Elles permettent d'avoir une vision assez complète des activités et du fonctionnement de l'institution. En plus des dossiers thématiques, dont une majorité concerne la gestion de la prison pendant la Première Guerre mondiale, trois séries de documents méritent d'être soulignées. La correspondance du directeur, entre 1879 et 1940, qui retranscrit dans les minutiers, rend compte des sujets traités (nos 121-122). Les journaux du directeur (nos 125-135) qui répertorient jour après jour les événements de la prison. Cela concerne surtout les activités du personnel et les allées et venues des personnes extérieures à l'établissement. Ainsi que les registres de transcription des ordres de service (nos 143-186) de 1855 à 1988 qui permettent d'étudier l'évolution des réglementations en application dans nos prisons.

Plusieurs séries d'archives peuvent aussi mettre en lumière l'étude de la population carcérale. Premièrement, pour étudier l'évolution de cette population, le lecteur peut consulter les registres indicateurs d'entrée et de sortie des détenus, les journaux nominatifs des détenus entrants et sortants, ainsi que les registres de population. Ces registres permettent une étude continue de la population carcérale entre 1855 et 1975 (nos 208-341).

Deuxièmement, pour traiter l'aspect comportemental des détenus, les registres de comptabilité morale dressent l'état de santé, les antécédents, la conduite pendant la détention de chaque détenu condamné à une ou plusieurs peines qui, cumulées, dépassent trois mois. Les registres de comptabilité morale sont supprimés en 1924 et remplacés par les dossiers moraux. Le dossier moral suit le détenu dans l'établissement pénitentiaire où il est transféré. À l'expiration de la peine, les dossiers moraux sont transmis par le greffe au laboratoire central

d'anthropologie pour y être conservés ⁷⁴. Les dossiers moraux sont depuis 1997, maintenus dans les dossiers d'écrou.

Troisièmement, si on s'intéresse à certains détenus en particulier et à leur détention, il faut dépouiller les documents d'écrou.

Pour retrouver des renseignements sur un détenu, incarcéré entre 1920 et 1950, et pour lequel on ne connaît pas la date de sortie de prison, le lecteur peut consulter le répertoire alphabétique des registres d'écrou de la prison (nos 343-407). Ce répertoire sous forme de fiches donne pour chaque détenu : son nom, son prénom, sa date de naissance et surtout l'ensemble des peines qu'il a purgées, avec les dates d'entrée et de sortie de prison. C'est un précieux outil qui facilite grandement les recherches dans les registres d'écrou et dans la série des dossiers d'écrou.

Pour les personnes incarcérées avant ou après cette période, il convient de consulter les registres d'écrou des différentes maisons qui composent la prison. Les registres d'écrou sont des répertoires qui donnent au chercheur de nombreuses informations : la date d'entrée du détenu, la date de sa sortie, les raisons de son incarcération et, le cas échéant, le jugement, le nom du tribunal, les dates de procès, etc. Ces informations permettront au chercheur de retrouver le dossier de la personne qu'il recherche.

Les principales maisons sont : la " maison d'arrêt " (1831 à 1973) (nos 411-443), la " maison de peine " (1842 à 1973) (nos 444-509) et la " maison de dépôt " (1816 à 1973) (nos 511-535). À partir de 1973, un registre unique (nos 408-410) remplace les registres des différentes maisons et reprend l'ensemble des détenus incarcérés. D'autres registres d'écrou de maisons plus éphémères sont également présents dans le fonds. Il s'agit de ceux de la " maison de justice " (1893-1946) (nos 538-540), de la " maison prévôtale " (1944-1955) (nos 541-543), de la " maison pour dettes " (1832-1848) (nos 544-548) et de la " maison de sécurité " (1838-1850) (no 549). Dans certains cas, les registres d'écrou possèdent un répertoire alphabétique à la fin du volume. C'est surtout le cas pour les registres qui couvrent la période de 1830 à 1926.

Les dossiers d'écrou peuvent compléter les informations contenues dans les registres d'écrou. Ces dossiers se composent de pièces administratives relatives aux détenus. Il s'agit essentiellement de mandats d'arrêt, d'extraits de jugement, d'ordres d'écrou, de photos du prisonnier, etc. Dans des cas plus rares, certains documents personnels ont été conservés tels que des lettres, des photos, des pièces d'identité, etc.

Concernant l'étude de la peine en tant que telle, le lecteur peut également consulter les registres de libération conditionnelle (1888-1985) (nos 3422-3435).

Le fonds de la prison de Verviers contient également de nombreux documents relatifs aux deux guerres mondiales, qui éclairent les activités de la partie de la prison occupée par les Allemands. Il s'agit de registres et de dossiers d'écrou, de registres indicateurs d'entrée et de sortie, et de plusieurs dossiers

74 Pour la période 1924-1952 les dossiers furent envoyés à Forest. Pour la période 1953-1963, ils furent centralisés à la prison centrale de Louvain et depuis 1963 la prison de Saint-Gilles constitue leur destination finale ; DROSSENS P., Archives des services extérieurs de la Direction générale des Établissements pénitentiaires. Dossier d'étude et de préparation du tableau de tri, Bruxelles, 2008 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Tableaux de gestion et tableaux de tri, 75), p. 19.

thématiques. On retrouve également plusieurs documents concernant les Belges enfermés dans des prisons et camps à l'étranger, pendant et après la Première Guerre mondiale (nos 3412-3418).

Enfin, quelques pièces concernent le comité de patronage des condamnés de Verviers et plus particulièrement la section d'assistance aux étrangers (nos 3438-3441).

Ce fonds offre de nombreuses perspectives de recherche, favorisées par la grande diversité des documents, par la longue période qu'il couvre et par le caractère très complet des différentes séries. Ces archives s'avèrent très utiles pour de nombreux chercheurs dans des domaines très variés. Elles donnent aux généalogistes de précieux renseignements sur les membres de leur famille ; elles aident à mieux comprendre les deux guerres mondiales ; elles permettent une étude sociologique de la population carcérale ; etc.

Langues et écriture des documents

La majorité des documents est écrite en français. On retrouve également des documents en néerlandais ainsi qu'en allemand, essentiellement les documents de la section allemande pendant les deux guerres mondiales.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Après le versement aux Archives de l'État à Liège, fin 2012, quelques documents ont été éliminés conformément au tableau de tri d'application pour les archives des prisons ⁷⁵. Il s'agit essentiellement de documents comptables.

ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Ce fonds n'est pas clos. En application de la loi du 24 juin 1955, relative aux archives, modifiée par la loi du 6 mai 2009 et de l'arrêté royal du 18 août 2010 portant exécution des articles 1, 5 et 6 bis de cette loi, les archives de plus de 30 ans destinées à la conservation définitive doivent être transférées aux Archives de l'État au fur et à mesure de la perte de leur utilité administrative. Comme précisé ci-dessus, les archives de la prison de Verviers, encore utiles, ont été transférées en novembre 2013 à l'établissement de défense sociale de Paifve, où elles seront conservées jusqu'à la réouverture de la prison.

MODE DE CLASSEMENT

Notre cadre de classement se base en grande partie sur le cadre de classement proposé par Paul Drossens en 2008, ainsi que sur le classement fonctionnel des archives de prisons d'Isabelle Rotthier ⁷⁶.

Les différences majeures résident dans l'organisation des documents du service

75 DROSSENS P., Archives des services extérieurs de la Direction générale des Établissements pénitentiaires. Tableau de tri, Bruxelles, 2008 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Tableaux de gestion et tableaux de tri, 32).

76 Ibidem ; ROTTHIER I., op.cit.

du greffe, dans l'apparition d'une section pour les archives du comité de patronage des condamnés de Verviers ainsi que dans l'ajout d'une section pour les documents n'ayant aucun lien avec le fonds, mais qui en raison de leur forme matérielle ne peuvent en être extraits. Cette nouvelle organisation a pour but de simplifier la recherche des lecteurs.

Concernant le greffe, les documents sont répartis en deux catégories : les généralités (notamment, les registres illustrant les mouvements des détenus) et les documents qui concernent la procédure d'écrou.

La procédure d'écrou est subdivisée en quatre points. Le premier point " répertoire d'entrée " répertorie les fichiers nominatifs des détenus et les registres d'écrou. Le deuxième point " données individuelles ", rassemble la série des dossiers d'écrou ainsi que toutes les pièces d'écrou qui, avant 1889, n'étaient pas rassemblées en dossiers nominatifs clairement définis. Le troisième point reprend tous les documents concernant la comptabilité morale. Il s'agit de registres et de dossiers de collecte d'information. Le quatrième et dernier point concerne les " périodes de guerre ". Il s'agit de documents produits pendant et après les deux guerres mondiales, que ce soit à propos des détenus incarcérés dans la section allemande de la prison ou à propos de prisonniers transférés dans les prisons et camps allemands pendant la Première Guerre mondiale.

Cadre de classement de la prison de Verviers :

I. Commission administrative

II. Établissement pénitentiaire

A. Direction

1. Gestion administrative et juridique

2. Gestion matérielle

3. Gestion du personnel

4. Gestion de l'école de la prison

B. Comité d'hygiène et de sécurité

C. Assistants pénitentiaires

1. Surveillance et contrôle des détenus

2. Travail pénitentiaire

D. Greffe

1. Généralités

2. Écrou

a. Répertoires d'entrée

b. Données individuelles

c. Comptabilité morale

d. Première et Deuxième Guerres mondiales

E. Conférence du personnel

F. Service des soins de santé

III. Comité de patronage des condamnés de Verviers, section d'assistance aux étrangers

IV. Documents n'ayant aucun lien direct avec le fonds

Description des séries et des éléments

1	I. COMMISSION ADMINISTRATIVE Registre des procès-verbaux des séances. 6 avril 1831 - 5 novembre 1860.	1 volume
2	Extrait d'un procès-verbal d'une séance. 15 octobre 1835.	1 pièce
3	<i>3 - 11 LISTES DES MEMBRES PRÉSENTS AUX ASSEMBLÉES. 1842-1865.</i> 1842.	1 chemise
4	1843.	1 chemise
5	1844.	1 chemise
6	1845.	1 chemise
7	1846.	1 chemise
8	1847.	3 pièces
9	1848.	2 pièces
10	1852.	1 pièce
11	1865.	1 pièce
12	<i>12 - 21 RAPPORTS CONCERNANT LA SITUATION GLOBALE DE LA PRISON. 1856-1865.</i> 1856.	1 chemise

13	1857.	1 chemise
14	1858.	1 chemise
15	1859.	1 chemise
16	1860.	1 chemise
17	1861.	1 chemise
18	1862.	1 chemise
19	1863.	1 chemise
20	1864.	1 chemise
21	1865.	1 chemise
	<i>22 - 23 REGISTRES INDICATEURS DE LA CORRESPONDANCE. 4 AOÛT 1835 - 14 MAI 1860.</i>	
22	4 août 1835 - 15 octobre 1844.	1 volume
23	15 octobre 1844 - 14 mai 1860.	1 volume
	<i>24 - 27 MINUTIERS DES LETTRES ENVOYÉES. 7 AVRIL 1831 - 28 MAI 1866.</i>	
24	7 avril 1831 - 23 septembre 1837.	1 volume
25	23 septembre 1837 - 7 novembre 1843.	1 volume
26	7 novembre 1843 - 1er janvier 1855.	1 volume

27	2 janvier 1855 - 28 mai 1866.	1 volume
28	<i>28 - 61 PIÈCES ENTRANTES ET DOUBLE DES PIÈCES SORTANTES INDEXÉES. 1831-1860.</i> Nos 1-99, 1831-1832.	1 liasse
29	Nos 100-199, 1832-1833.	1 liasse
30	Nos 200-299, 1832-1833.	1 liasse
31	Nos 300-399, 1833-1834.	1 liasse
32	Nos 400-499, 1834-1835.	1 liasse
33	Nos 500-599, 1835-1836.	1 liasse
34	Nos 600-699, 1836-1837.	1 liasse
35	Nos 700-799, 1836-1837.	1 liasse
36	Nos 800-899, 1837-1838.	1 liasse
37	Nos 900-999, 1839-1840.	1 liasse
38	Nos 1000-1099, 1839-1840.	1 liasse
39	Nos 1100-1199, 1840-1841.	1 liasse
40	Nos 1200-1299, 1841-1842.	1 liasse
41	Nos 1300-1399, 1842-1843.	1 liasse

42	Nos 1400-1499, 1843-1844.	1 liasse
43	Nos 1500-1599, 1844-1845.	1 liasse
44	Nos 1600-1699, 1845-1846.	1 liasse
45	Nos 1700-1799, 1845-1847.	1 liasse
46	Nos 1800-1899, 1846-1848.	1 liasse
47	Nos 1900-1999, 1848-1849.	1 chemise
48	Nos 2000-2099, 1849-1850.	1 liasse
49	Nos 2100-2199, 1850-1852.	1 chemise
50	Nos 2200-2299, 1852-1853.	1 chemise
51	Nos 2300-2399, 1853-1854.	1 chemise
52	Nos 2400-2499, 1853-1854.	1 chemise
53	Nos 2500-2599, 1854-1855.	1 liasse
54	Nos 2600-2699, 1855.	1 chemise
55	Nos 2700-2799, 1855-1856.	1 liasse
56	Nos 2800-2899, 1856-1857.	1 liasse
57	Nos 2900-2999, 1857.	1 liasse
58	Nos 3000-3099, 1857-1858.	

		1 chemise
59	Nos 3100-3199, 1858-1859.	1 chemise
60	Nos 3200-3299, 1859-1860.	1 chemise
61	Nos 3300-3399, 1860.	1 chemise
62	<i>62 - 103 PIÈCES ENTRANTES ET DOUBLES DES PIÈCES SORTANTES NON INDEXÉES. 1830-1870. [1830-1870].</i>	1 chemise
63	1831.	1 chemise
64	1832.	1 chemise
65	1834.	1 chemise
66	1835.	1 pièce
67	1836.	2 pièces
68	1838.	1 chemise
69	1839.	1 chemise
70	1840.	3 pièces
71	1841.	1 chemise
72	1842.	1 chemise
73	1843.	

		1 chemise
74	1844.	1 chemise
75	1845.	1 chemise
76	1846.	1 chemise
77	1847.	1 chemise
78	1848.	1 chemise
79	1849.	1 chemise
80	1850.	1 chemise
81	1851.	1 chemise
82	1852.	1 chemise
83	1853.	1 chemise
84	1854.	1 chemise
85	1855.	1 chemise
86	1856.	1 chemise
87	1857.	1 chemise
88	1858.	1 chemise
89	1859.	1 chemise

90	1860.	1 liasse
91	1861.	1 liasse
92	1862.	1 liasse
93	1863.	1 liasse
94	1864.	1 liasse
95	1865.	1 liasse
96	1866.	1 liasse
97	1867.	1 chemise
98	1868.	1 liasse
99	1869.	1 liasse
100	1870.	1 liasse
101	1871.	1 liasse
102	1872.	1 chemise
103	1873.	1 pièce
104	<i>104 - 119 DOSSIERS RELATIFS À L'ADJUDICATION DES FOURNITURES. 1832-1868.</i> 1832-1833 (princ. 1832).	1 chemise

105	1833-1834 (princ. 1833).	1 chemise
106	1834-1835 (princ. 1834).	1 chemise
107	1835-1836 (princ. 1835).	1 chemise
108	1836-1837 (princ. 1836).	1 chemise
109	1837-1838 (princ. 1837).	1 chemise
110	1838-1839 (princ. 1838).	1 chemise
111	1839-1840 (princ. 1839).	1 chemise
112	1840-1841 (princ. 1840).	1 chemise
113	1841-1842 (princ. 1841).	1 chemise
114	1842-1843 (princ. 1842).	1 chemise
115	1843-1844 (princ. 1843).	1 chemise
116	1844-1845 (princ. 1844).	1 chemise
117	1845-1846 (princ. 1845).	1 chemise
118	1846-1847 (princ. 1846).	1 chemise
119	1867-1868.	1 chemise
120	Registre des visites faites aux détenus. 22 août 1922 - 22 novembre 1922.	1 volume

II. ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE

A. DIRECTION

1. GESTION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

121 - 122 MINUTIERS DES LETTRES SORTANTES. 29 JANVIER 1879 - 4 JANVIER 1940.

121	29 janvier 1879 - 20 décembre 1921.	1 volume
122	14 mars 1922 - 4 janvier 1940.	1 volume
123	Index thématique des dispositions légales en application dans les prisons. [1928-1940].	1 volume
124	Pièces concernant la mise en place de nouveaux règlements pour les prisons. 1905-1908.	1 chemise
125	<i>125 - 135 JOURNAUX DU DIRECTEUR. 1911-1942.</i> 1911.	1 cahier
126	1912.	1 cahier
127	1913.	1 cahier
128	1914.	1 cahier
129	1926.	1 cahier
130	1927.	1 cahier
131	1930.	1 cahier
132	1931.	1 cahier

-
- 133 1932. 1 cahier
- 134 1933-1937. 1 cahier
- 135 1938-1942. 1 cahier
- 136 *136 - 137 PIÈCES CONCERNANT LES RELATIONS DE LA PRISON AVEC LE " COMITÉ DE SECOURS ET D'ALIMENTATION ". 1915-1919.*
Litige concernant l'envoi journalier de listes nominatives des détenus présents à la prison. 1919. 1 cahier
- 137 Lettres échangées concernant différents aspects du ravitaillement. 1915-1918. 1 chemise
- 138 Dossier concernant les informations que les prisons doivent fournir aux autorités allemandes concernant les détenus d'origine étrangère. 1915-1918. 1 chemise
- 139 Dossier relatif à l'organisation du transfert des détenus. 1915-1918. 1 chemise
- 140 Dossier relatif à l'organisation du système postal (mandat et franchise postale). 1915-1918. 1 chemise
- 141 **2. GESTION MATÉRIELLE**
Dossier relatif à la construction d'un mur de séparation entre la prison et la propriété des Petites Sœurs des Pauvres. 1904. 1 chemise
- 142 Plans du Centre de vagabonds de Saint-Hubert envoyés au directeur de la prison de Verviers par l'architecte en chef directeur de la direction de l'administration des bâtiments du ministère des Travaux publics à Arlon. 1969. 1 chemise

3. GESTION DU PERSONNEL

143 - 186 REGISTRES DE TRANSCRIPTION DES ORDRES DE SERVICE. 1855-1988.

143	24 janvier 1855 - 30 avril 1887.	1 volume
144	5 avril 1887 - 25 octobre 1892.	1 volume
145	29 octobre 1892 - 27 mars 1895.	1 volume
146	29 mars 1895 - 22 mai 1900.	1 volume
147	26 mai 1900 - 31 décembre 1903.	1 volume
148	7 janvier 1904 - 26 décembre 1906.	1 volume
149	31 décembre 1906 - 23 décembre 1914.	1 volume
150	12 janvier 1915 - 23 juillet 1920.	1 volume
151	26 juillet 1920 - 5 juin 1923.	1 volume
152	7 juin 1923 - 20 juin 1925.	1 volume
153	20 juin 1925 - 14 octobre 1929.	1 volume
154	22 octobre 1929 - 15 janvier 1934.	1 volume
155	7 avril 1930 - 25 juillet 1931.	1 volume
156	24 janvier 1934 - 25 mars 1939.	1 volume
157	1er avril 1939 - 20 mars 1943.	

		1 volume
158	28 mars 1943 - 5 mai 1946.	1 volume
159	15 mai 1946 - 29 juin 1949.	1 volume
160	15 mars 1949 - 22 août 1951.	1 volume
161	30 octobre 1951 - 13 octobre 1953.	1 volume
162	17 octobre 1953 - 17 mars 1956.	1 volume
163	29 mars 1956 - 10 juillet 1958.	1 volume
164	12 juillet 1958 - 6 juillet 1962.	1 volume
165	10 juillet 1962 - 8 juillet 1965.	1 volume
166	2 septembre 1965 - 31 décembre 1966.	1 volume
167	10 janvier 1967 - 12 août 1968.	1 volume
168	21 août 1968 - 9 novembre 1970.	1 volume
169	16 novembre 1970 - 31 décembre 1971.	1 chemise
170	1972.	1 chemise
171	1973.	1 chemise
172	1974.	1 chemise
173	1975.	1 liasse

174	1976.	1 liasse
175	1977.	1 liasse
176	1978.	1 chemise
177	1979.	1 chemise
178	1980.	1 chemise
179	1981.	1 liasse
180	1982.	1 chemise
181	1983.	1 chemise
182	1984.	1 liasse
183	1985.	1 liasse
184	1986.	1 liasse
185	1987.	1 liasse
186	1988.	1 liasse
187	Registre de transcription des ordres de service du quartier des femmes. 4 janvier 1912 - 26 novembre 1926.	1 volume
188	Registre de transcription des consignes de sécurité des ordres de service. 2 janvier 1978 - 9 décembre 1986.	1 volume

-
- 189 *189 - 193 REGISTRES MATRICULE DU PERSONNEL. 1853-1928.*
1853-1872. 1 volume
- 190 1872-1889. 1 volume
- 191 1890-1923. 1 volume
- 192 1900-1924. 1 volume
- 193 1913-1928. 1 volume
- 194 *194 - 195 DOSSIERS DU PERSONNEL. 1944-1980.*
Surveillant. 1977. 1 chemise
- 195 Surveillant temporaire. 1944-1980. 1 chemise
- 196 Pièces concernant le contrôle des chômeurs par l'autorité
allemande. 1916-1917. 1 chemise
- 197 Pièces concernant la remise en question des avantages sous forme
de denrées alimentaires accordées au personnel. 1917-1919. 1 chemise
- 198 Procès-verbaux d'examens préparatoires pour l'emploi de gardien
de prison. 1856-1867. 1 chemise
- 199 Pièces concernant les formations professionnelles à destination du
personnel. 1938. 1 chemise
- 200 Pièces concernant un litige relatif à l'affichage d'avis syndicaux, et
un essai de grève. 1950. 1 chemise
- 201 4. GESTION DE L'ÉCOLE DE LA PRISON
Pièces concernant les statistiques de l'école. 1936-1944.

-
- 1 chemise
- 202** Pièces concernant les attributions des instituteurs de l'école de la prison et la fréquentation des classes. 1952-1954.
1 chemise
- 203** *B. COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ*
Registre des procès-verbaux des réunions. 21 octobre 1947 - 20 octobre 1949.
1 volume
- C. ASSISTANTS PÉNITENTIAIRES*
- 204** 1. SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DES DÉTENUS
Pièces concernant la réorganisation du service de surveillance.
1921.
1 chemise
- 205** *205 - 206 REGISTRES DES PUNITIONS INFLIGÉES AUX DÉTENUS. 31 DÉCEMBRE 1965 - 6 MAI 1976.*
31 décembre 1965 - 27 février 1970.
1 volume
- 206** 30 mai 1974 - 6 mai 1976.
1 volume
- 207** 2. TRAVAIL PÉNITENTIAIRE
Pièces concernant un litige relatif au travail des détenus. 1949.
1 chemise
- D. GREFFE*
1. GÉNÉRALITÉS
- 208** *208 - 244 REGISTRES DE LA POPULATION CARCÉRALE. MARS 1852 - DÉCEMBRE 1975.*
Mars 1852 - décembre 1854.
1 volume
- 209** Janvier 1857 - décembre 1859.
1 volume
- 210** Janvier 1860 - mars 1863.

		1 volume
211	Mars 1863 - juin 1869.	1 volume
212	Janvier 1869 - mai 1872.	1 volume
213	Juin 1872 - décembre 1879.	1 volume
214	Janvier 1880 - décembre 1881.	1 volume
215	Janvier 1882 - décembre 1884.	1 volume
216	Janvier 1885 - janvier 1888.	1 volume
217	Février 1888 - janvier 1890.	1 volume
218	Janvier 1890 - mai 1893.	1 volume
219	Juin 1893 - décembre 1894.	1 volume
220	Décembre 1894 - décembre 1897.	1 volume
221	Janvier 1898 - décembre 1900.	1 volume
222	Janvier 1901 - décembre 1903.	1 volume
223	Janvier 1904 - décembre 1906.	1 volume
224	Janvier 1907 - décembre 1909.	1 volume
225	Janvier 1910 - décembre 1911.	1 volume
226	Janvier 1912 - décembre 1913.	1 volume

227	Janvier 1914 - décembre 1915.	1 volume
228	Janvier 1916 - décembre 1917.	1 volume
229	Janvier 1918 - décembre 1920.	1 volume
230	Janvier 1921 - décembre 1923.	1 volume
231	Janvier 1924 - mai 1926.	1 volume
232	Juin 1926 - septembre 1928.	1 volume
233	Septembre 1928 - mars 1930.	1 volume
234	Août 1932 - novembre 1934.	1 volume
235	Décembre 1934 - mars 1937.	1 volume
236	Avril 1937 - juillet 1939.	1 volume
237	Août 1939 - octobre 1941.	1 volume
238	Novembre 1941 - décembre 1943.	1 volume
239	Janvier 1944 - décembre 1945.	1 volume
240	Janvier 1946 - décembre 1948.	1 volume
241	Janvier 1949 - décembre 1951.	1 volume
242	Janvier 1952 - février 1955.	1 volume

243	Mars 1955 - mars 1958.	1 volume
244	Novembre 1970 - décembre 1975.	1 volume
245	<i>245 - 267 REGISTRES INDICATEURS D'ENTRÉE ET DE SORTIE DES DÉTENUS. 1ER JANVIER 1919 - 17 AVRIL 1977.</i> 1er janvier 1919 - 8 février 1926.	1 volume
246	9 février 1926 - 31 mai 1933.	1 volume
247	1er juin 1933 - 30 novembre 1937.	1 volume
248	2 décembre 1937 - 19 mars 1943.	1 volume
249	20 mars 1943 - 27 février 1945.	1 volume
250	28 février 1945 - 7 décembre 1945.	1 volume
251	8 décembre 1945 - 3 octobre 1946.	1 volume
252	4 octobre 1946 - 17 décembre 1947.	1 volume
253	18 décembre 1947 - 25 avril 1949.	1 volume
254	28 avril 1949 - 26 septembre 1951.	1 volume
255	27 septembre 1951 - 9 septembre 1952.	1 volume
256	9 septembre 1952 - 26 octobre 1953.	1 volume
257	27 octobre 1953 - 6 octobre 1954.	1 volume

258	7 octobre 1954 - 30 août 1955.	1 volume
259	1er septembre 1955 - 11 février 1957.	1 volume
260	12 février 1957 - 29 janvier 1958.	1 volume
261	30 janvier 1958 - 11 juin 1960.	1 volume
262	12 juin 1960 - 9 novembre 1963.	1 volume
263	10 novembre 1963 - 22 juillet 1966.	1 volume
264	23 juillet 1966 - 2 octobre 1968.	1 volume
265	3 octobre 1968 - 18 avril 1971.	1 volume
266	19 avril 1971 - 5 avril 1974.	1 volume
267	6 avril 1974 - 17 avril 1977.	1 volume
268	<i>268 - 270 REGISTRES INDICATEURS D'ENTRÉE ET DE SORTIE DES DÉTENUES. 1ER JANVIER 1916 - 30 SEPTEMBRE 1937.</i> 1er janvier 1916 - 3 janvier 1924.	1 volume
269	17 janvier 1924 - 31 décembre 1935.	1 volume
270	1er janvier 1936 - 30 septembre 1937.	1 volume
271	<i>271 - 341 JOURNAUX NOMINATIFS DES DÉTENUS ENTRANTS ET SORTANTS. 17 JUIN 1873 - 3 SEPTEMBRE 1987.</i> 17 juin 1873 - 26 janvier 1874.	1 volume

272	1er janvier 1874 - 31 décembre 1875.	1 volume
273	1er janvier 1876 - 31 décembre 1876 ; 28 novembre 1877 - 22 décembre 1877.	1 volume
274	1er janvier 1877 - 27 novembre 1877.	1 volume
275	22 décembre 1877 - 5 mars 1880.	1 volume
276	6 mars 1880 - 28 février 1882.	1 volume
277	1er mars 1882 - 30 juin 1883.	1 volume
278	1er juillet 1883 - 14 février 1884.	1 volume
279	15 février 1884 - 25 mai 1885.	1 volume
280	26 mai 1885 - 4 novembre 1886.	1 volume
281	5 novembre 1886 - 23 mars 1888.	1 volume
282	24 mars 1888 - 13 juin 1889.	1 volume
283	14 juin 1889 - 19 mars 1890.	1 volume
284	20 mars 1890 - 5 août 1891.	1 volume
285	6 août 1891 - 28 octobre 1892.	1 volume
286	29 octobre 1892 - 19 août 1894.	1 volume
287	21 août 1894 - 23 novembre 1896.	1 volume

288	24 novembre 1896 - 8 avril 1899.	1 volume
289	9 avril 1899 - 13 février 1901.	1 volume
290	14 février 1901 - 31 juillet 1902.	1 volume
291	1er août 1902 - 14 avril 1904.	1 volume
292	15 avril 1904 - 31 décembre 1906.	1 volume
293	1er janvier 1907 - 19 septembre 1909.	1 volume
294	20 septembre 1909 - 2 mars 1911.	1 volume
295	3 mars 1911 - 24 avril 1913.	1 volume
296	25 avril 1913 - 12 août 1915.	1 volume
297	13 août 1915 - 5 juin 1917.	1 volume
298	6 juin 1917 - 17 juin 1919.	1 volume
299	18 juin 1919 - 11 avril 1921.	1 volume
300	12 avril 1921 - 15 février 1923.	1 volume
301	16 février 1923 - 23 mai 1924.	1 volume
302	24 mai 1924 - 31 décembre 1925.	1 volume
303	1er janvier 1926 - 31 août 1927.	1 volume
304	1er septembre 1927 - 10 octobre 1929.	

		1 volume
305	11 octobre 1929 - 15 juin 1931.	1 volume
306	16 juin 1931 - 1er janvier 1933.	1 volume
307	2 janvier 1933 - 1er juillet 1934.	1 volume
308	2 juillet 1934 - 17 novembre 1935.	1 volume
309	18 novembre 1935 - 29 juillet 1937.	1 volume
310	30 juillet 1937 - 17 janvier 1938.	1 volume
311	18 janvier 1938 - 31 janvier 1939.	1 volume
312	1er février 1939 - 23 mars 1940.	1 volume
313	23 mars 1940 - 24 juin 1941.	1 volume
314	25 juin 1941 - 21 août 1942.	1 volume
315	22 août 1942 - 30 mars 1943.	1 volume
316	31 mars 1943 - 30 septembre 1943.	1 volume
317	1er octobre 1943 - 30 septembre 1944.	1 volume
318	1 octobre 1944 - 14 août 1945.	1 volume
319	15 août 1945 - 20 avril 1946.	1 volume
320	6 mai 1946 - 12 mars 1947.	1 volume

321	13 mars 1947 - 15 mars 1948.	1 volume
322	16 mars 1948 - 17 février 1949.	1 volume
323	17 février 1949 - 22 mars 1950.	1 volume
324	23 mars 1950 - 27 août 1951.	1 volume
325	28 août 1951 - 20 février 1953.	1 volume
326	21 février 1953 - 29 avril 1954.	1 volume
327	30 avril 1954 - 3 juin 1955.	1 volume
328	4 juin 1955 - 21 août 1956.	1 volume
329	22 août 1956 - 25 octobre 1957.	1 volume
330	26 octobre 1957 - 8 février 1959.	1 volume
331	9 février 1959 - 19 juin 1960.	1 volume
332	20 juin 1960 - 8 novembre 1961.	1 volume
333	9 novembre 1961 - 9 janvier 1963.	1 volume
334	10 janvier 1963 - 8 janvier 1964.	1 volume
335	9 janvier 1964 - 28 décembre 1964.	1 volume
336	29 décembre 1964 - 1er décembre 1965.	1 volume

337	2 décembre 1965 - 8 septembre 1966.	1 volume
338	9 septembre 1966 - 1er juillet 1967.	1 volume
339	1er juillet 1967 - 10 juin 1968.	1 volume
340	11 juin 1968 - 23 mai 1969.	1 volume
341	12 avril 1984 - 3 septembre 1987.	1 volume
342	Registre des décès. 1855-1892.	1 volume

2. ÉCROU

A. RÉPERTOIRES D'ENTRÉE

343	343 - 407 Répertoires alphabétiques des registres d'écrou. [1920-1950]. A. Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).	
344	Baa - Biz. Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).	
345	Bla - Bo. Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).	
346	Br - By. Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).	
347	Ca - Ci. Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).	
348	Cl - Coll. Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).	

-
- 349** Colm - Cy
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 350** Da - Dei.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 351** Dej - Der.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 352** Des - Doq.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 353** Dor - Dz.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 354** E.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 355** Fa - Foq.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 356** For - Fy.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 357** Ga - Gi.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 358** Gl - Gz.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 359** Ha - Hen.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 360** Hes - Hoe.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).

-
- 361** Hof - Hy.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 362** I.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 363** Ja.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 364** Je - Ju.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 365** Ka - Ki.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 366** Kl - Koh.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 367** Kol - Ky.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 368** La.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 369** Leb - Lel.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 370** Lem - Let.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 371** Leu - Li.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 372** Lo - Ly.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 373** Maa - Mara.

Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).

- 374** Marb - Marz.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 375** Mas - Maz.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 376** Mea - Mer.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 377** Mes - Mez.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 378** Mic - Mo.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 379** Mr - My.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 380** Na - Ni.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 381** No - Ny.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 382** O.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 383** Pa.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 384** Pe.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 385** Pf - Pl.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1

fichier (ca. 25000 fiches).

- 386** Po - Py.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 387** Q.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 388** Raa - Rez.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 389** Rhe - Rog.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 390** Roh - Rzy.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 391** Sa - Sb.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 392** Sca - Schm.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 393** Schn - Schu.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 394** Sci - Si.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 395** Sk - Sp.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 396** St - Sz.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 397** Ta - Th.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).

-
- 398 Ti - Ty.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 399 U.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 400 Vaa - Van E.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 401 Van G - Vel.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 402 Ven - Vy.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 403 Wa - We.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 404 Wi - Wy.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 405 X.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 406 Y.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 407 Z.
Les documents repris aux numéros 343 à 407 sont contenus dans 1 fichier (ca. 25000 fiches).
- 408 408 - 410 Registres d'écrou de toutes les sections (" Registre unique "). 2 avril 1973 - 14 octobre 1976.
2 avril 1973 - 13 mars 1975. 1 volume
- 409 13 mars 1975 - 14 octobre 1976.

		1 volume
410	14 octobre 1976.	1 volume
411	411 - 443 Registres d'écrou de la maison d'arrêt. 1er août 1831 - 28 mars 1973. 1er août 1831 - 22 décembre 1833.	1 volume
412	6 janvier 1834 - 12 janvier 1836.	1 volume
413	13 janvier 1836 - 25 juin 1837.	1 volume
414	26 juin 1837 - 1er décembre 1838.	1 volume
415	1er décembre 1838 - 22 janvier 1841.	1 volume
416	22 janvier 1841 - 21 novembre 1842.	1 volume
417	21 novembre 1842 - 19 janvier 1846.	1 volume
418	21 janvier 1846 - 11 mai 1848.	1 volume
419	11 mai 1848 - 24 décembre 1851.	1 volume
420	26 décembre 1851 - 7 septembre 1859.	1 volume
421	7 septembre 1859 - 3 juillet 1868.	1 volume
422	9 juillet 1868 - 15 janvier 1873.	1 volume
423	18 janvier 1873 - [22 juillet 1881].	1 volume
424	22 juillet 1881 - 13 août 1885.	

1 volume

425	17 août 1885 - 10 mai 1889.	1 volume
426	13 mai 1889 - 28 octobre 1892.	1 volume
427	2 novembre 1892 - 24 avril 1898.	1 volume
428	26 avril 1898 - 1er avril 1904.	1 volume
429	1er avril 1904 - 17 juin 1910.	1 volume
430	30 juin 1910 - 28 juin 1916.	1 volume
431	28 juin 1916 - 18 février 1919.	1 volume
432	18 février 1919 - 6 octobre 1921.	1 volume
433	7 octobre 1921 - 23 novembre 1926.	1 volume
434	24 novembre 1926 - 27 janvier 1932.	1 volume
435	28 janvier 1932 - 13 juin 1939.	1 volume
436	18 juin 1939 - 19 juin 1943.	1 volume
437	19 juin 1943 - 9 octobre 1944.	1 volume
438	10 octobre 1944 - 6 octobre 1949.	1 volume
439	6 octobre 1949 - 11 juillet 1957.	1 volume
440	11 juillet 1957 - 12 septembre 1964.	1 volume

441	15 septembre 1964 - 2 mai 1967.	1 volume
442	3 mai 1967 - 12 novembre 1970.	1 volume
443	13 novembre 1970 - 28 mars 1973.	1 volume
444	444 - 509 Registres d'écrou de la maison de peine. 15 décembre 1842 - 31 mars 1973. 15 décembre 1842 - 16 janvier 1846.	1 volume
445	19 janvier 1846 - 15 février 1848.	1 volume
446	3 juin 1848 - 24 mars 1851.	1 volume
447	25 mars 1851 - 29 mars 1854.	1 volume
448	10 avril 1854 - 3 octobre 1859.	1 volume
449	3 octobre 1859 - 18 mars 1869.	1 volume
450	20 mars 1869 - 27 août 1870.	1 volume
451	27 août 1870 - 17 octobre 1872.	1 volume
452	18 octobre 1872 - 13 juin 1874.	1 volume
453	13 juin 1874 - 19 avril 1876.	1 volume
454	22 avril 1876 - 8 décembre 1877.	1 volume
455	9 décembre 1877 - 10 décembre 1879.	1 volume

456	10 décembre 1879 - 12 octobre 1881.	1 volume
457	13 octobre 1881 - 3 mars 1883.	1 volume
458	7 mars 1883 - 9 novembre 1884.	1 volume
459	10 novembre 1884 - 11 mars 1886.	1 volume
460	14 mars 1886 - 20 juin 1887.	1 volume
461	21 juin 1887 - 22 mai 1888.	1 volume
462	22 mai 1888 - 20 août 1889.	1 volume
463	20 août 1889 - 6 décembre 1890.	1 volume
464	9 décembre 1890 - 15 mars 1892.	1 volume
465	16 mars 1892 - 12 août 1893.	1 volume
466	15 août 1893 - 12 mars 1895.	1 volume
467	12 mars 1895 - 4 novembre 1896.	1 volume
468	4 novembre 1896 - 29 octobre 1898.	1 volume
469	31 octobre 1898 - 24 septembre 1900.	1 volume
470	26 septembre 1900 - 9 juin 1902.	1 volume
471	10 juin 1902 - 2 novembre 1903.	1 volume

472	2 novembre 1903 - 5 avril 1905.	1 volume
473	6 avril 1905 - 26 août 1907.	1 volume
474	28 août 1907 - 21 juin 1909.	1 volume
475	29 juin 1909 - 28 avril 1911.	1 volume
476	1er mai 1911 - 18 mars 1913.	1 volume
477	19 mars 1913 - 7 juillet 1915.	1 volume
478	7 juillet 1915 - 20 mai 1917.	1 volume
479	20 mai 1917 - 19 septembre 1919.	1 volume
480	19 septembre 1919 - 19 juillet 1921.	1 volume
481	19 juillet 1921 - 13 juillet 1923.	1 volume
482	13 juillet 1923 - 17 octobre 1924.	1 volume
483	20 octobre 1924 - 11 février 1926.	1 volume
484	11 février 1926 - 19 mai 1928.	1 volume
485	21 mai 1928 - 13 octobre 1930.	1 volume
486	15 octobre 1930 - 3 septembre 1932.	1 volume
487	5 septembre 1932 - 17 avril 1934.	1 volume
488	17 avril 1934 - 12 mars 1935.	

1 volume

489	12 mars 1935 - 16 mars 1936.	1 volume
490	16 mars 1936 - 24 novembre 1938.	1 volume
491	28 novembre 1938 - 19 mars 1943.	1 volume
492	19 mars 1943 - 9 juillet 1945.	1 volume
493	9 juillet 1945 - 17 avril 1947.	1 volume
494	17 avril 1947 - 4 mars 1948.	1 volume
495	4 mars 1948 - 5 mai 1949.	1 volume
496	6 mai 1949 - 20 juin 1951.	1 volume
497	21 juin 1951 - 25 février 1954.	1 volume
498	25 février 1954 - 14 novembre 1955.	1 volume
499	17 novembre 1955 - 31 octobre 1957.	1 volume
500	31 octobre 1957 - 4 septembre 1958.	1 volume
501	4 septembre 1958 - 8 septembre 1960.	1 volume
502	8 septembre 1960 - 30 novembre 1962.	1 volume
503	1er décembre 1962 - 17 décembre 1964.	1 volume
504	17 décembre 1964 - 30 juin 1966.	1 volume

505	30 juin 1966 - 12 octobre 1967.	1 volume
506	12 octobre 1967 - 21 mai 1968.	1 volume
507	21 mai 1968 - 14 février 1970.	1 volume
508	5 février 1970 - 3 janvier 1972.	1 volume
509	3 janvier 1972 - 31 mars 1973.	1 volume
510	Registre d'écrou de la maison de peine des arrêts de fin de semaine. 20 avril 1963 - 31 mars 1973.	1 volume
511	511 - 535 Registres d'écrou de la maison de dépôt, aussi dénommée maison de passage. 13 février 1816 - 29 mars 1973. 13 février 1816 - 18 février 1830.	1 volume
512	10 février 1830 - 16 mai 1845.	1 volume
513	20 mai 1845 - 29 octobre 1857.	1 volume
514	11 avril 1854 - 12 mai 1865.	1 volume
515	13 mai 1865 - 31 décembre 1868.	1 volume
516	29 décembre 1868 - 31 décembre 1872.	1 volume
517	2 janvier 1873 - 5 janvier 1880.	1 volume
518	9 janvier 1880 - 24 avril 1883.	1 volume
519	25 avril 1883 - 23 octobre 1885.	

1 volume

520 3 janvier 1889 - 31 mars 1891.

1 volume

521 1er avril 1891 - 27 janvier 1893.

1 volume

522 27 janvier 1893 - 9 novembre 1895.

1 volume

523 9 novembre 1895 - 20 juillet 1899.

1 volume

524 21 juillet 1899 - 17 juillet 1902.

1 volume

525 19 juillet 1902 - 11 juillet 1905.

1 volume

526 12 juillet 1905 - 8 octobre 1910.

1 volume

527 8 octobre 1910 - 24 novembre 1915.

1 volume

528 25 novembre 1915 - 24 novembre 1921.

1 volume

529 25 novembre 1921 - 10 février 1932.

1 volume

530 13 février 1932 - 24 octobre 1944.

1 volume

531 24 octobre 1944 - 20 février 1946.

1 volume

532 20 février 1946 - 25 avril 1949.

1 volume

533 28 avril 1949 - 4 décembre 1960.

1 volume

534 8 décembre 1960 - 7 janvier 1971.

1 volume

535 11 janvier 1971 - 29 mars 1973.

1 volume

-
- 536 Registre d'écrou spécial pour les cas de vagabondage et mendicité.
23 octobre 1885 - 22 mars 1890. 1 volume
- 537 État des détenus condamnés du chef de vagabondage et
mendicité. 1869-1872. 1 cahier
- 538 538 - 540 Registres d'écrou de la maison de justice. 2 avril 1893 -
20 août 1946.
2 avril 1893; 17 janvier 1909. 1 volume
- 539 20 février 1920 - 20 juin 1921. 1 volume
- 540 3 février 1943 - 20 août 1946. 1 volume
- 541 541 - 543 Registres d'écrou de la maison prévôtale. 19 octobre
1944 - 24 février 1955.
19 octobre 1944 - 6 juin 1945. 1 volume
- 542 6 juin 1945 - 22 décembre 1945. 1 volume
- 543 22 décembre 1945 - 24 février 1955. 1 volume
- 544 544 - 548 Registres de transcription des actes d'écrou et des
recommandations des détenus pour dettes à la prison de Verviers.
3 mars 1832 - 19 mars 1848.
3 mars 1832 - 9 octobre 1863. 1 liasse
- 545 14 novembre 1863 - 21 février 1868. 1 liasse
- 546 26 août 1868 - 26 avril 1895. 1 cahier
- 547 23 septembre 1895 - 7 avril 1897. 1 cahier

-
- 548 7 avril 1897 - 19 mars 1948. 1 cahier
- 549 Registre d'écrou de la maison de sécurité destiné à la retranscription des actes d'écrous des insensés. 23 mai 1838 - 10 septembre 1850. 1 volume

B. DONNÉES INDIVIDUELLES

(1) Période : 1844-1889

550 - 587 Procès-verbaux des jugements rendus par les tribunaux de police et de première instance des arrondissements judiciaires de Huy, Liège et Verviers. 1852-1889.

- 550 1852. 1 pièce
- 551 1853. 1 chemise
- 552 1854. 1 chemise
- 553 1855. 1 chemise
- 554 1856. 1 chemise
- 555 1857. 1 chemise
- 556 1858. 1 chemise
- 557 1859. 1 chemise
- 558 1860. 1 chemise
- 559 1861. 1 chemise
- 560 1862.

		1 chemise
561	1863.	1 chemise
562	1864.	1 chemise
563	1865.	1 chemise
564	1866.	1 chemise
565	1867.	1 chemise
566	1868.	1 chemise
567	1869.	1 liasse
568	1870.	1 liasse
569	1871.	1 chemise
570	1872.	1 liasse
571	1873.	1 liasse
572	1874.	1 liasse
573	1875.	1 liasse
574	1876.	1 liasse
575	1877.	1 liasse
576	1878.	1 liasse

577	1879.	1 liasse
578	1880.	1 liasse
579	1881.	1 liasse
580	1882.	1 liasse
581	1883.	1 liasse
582	1884.	1 liasse
583	1885.	1 liasse
584	1886.	1 liasse
585	1887.	1 liasse
586	1888.	1 liasse
587	1889.	1 liasse
588	<i>588 - 614 Bulletins des jugements prononcés par différents tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Liège. 1850-1889. [1850-1889].</i>	1 chemise
589	1856.	1 chemise
590	1857.	1 chemise
591	1860.	1 pièce

592	1867.	1 pièce
593	1868.	1 chemise
594	1869.	1 chemise
595	1870.	1 chemise
596	1871.	1 chemise
597	1872.	1 chemise
598	1873.	1 chemise
599	1874.	1 chemise
600	1875.	1 chemise
601	1876.	1 chemise
602	1877.	1 chemise
603	1878.	1 chemise
604	1879.	1 chemise
605	1880.	1 chemise
606	1881.	1 chemise
607	1882.	1 chemise

608	1883.	1 chemise
609	1884.	1 chemise
610	1885.	1 chemise
611	1886.	1 chemise
612	1887.	1 chemise
613	1888.	1 chemise
614	1889.	1 chemise
615	<i>615 - 637 Pièces relatives à la Cour d'appel de Liège. 1857-1889.</i> 1857.	1 pièce
616	1868.	3 pièces
617	1869.	1 chemise
618	1870.	1 chemise
619	1871.	1 chemise
620	1872.	1 chemise
621	1873.	1 chemise
622	1874.	1 chemise
623	1875.	

		1 chemise
624	1876.	1 chemise
625	1877.	1 chemise
626	1878.	1 chemise
627	1879.	1 chemise
628	1880.	1 chemise
629	1881.	1 chemise
630	1882.	1 chemise
631	1883.	1 chemise
632	1884.	1 chemise
633	1885.	1 chemise
634	1886.	1 chemise
635	1887.	1 chemise
636	1888.	1 chemise
637	1889.	1 chemise
638	<i>638 - 669 Ordres d'écrou provisoire. 1845-1889.</i> 1845.	2 pièces

639	1854.	2 pièces
640	1856.	1 pièce
641	1857.	1 pièce
642	1858.	1 chemise
643	1861.	1 chemise
644	1862.	3 pièces
645	1864.	2 pièces
646	1866.	1 chemise
647	1867.	1 chemise
648	1868.	1 chemise
649	1869.	1 chemise
650	1870.	1 chemise
651	1871.	1 chemise
652	1872.	1 chemise
653	1873.	1 chemise
654	1874.	1 chemise

655	1875.	1 chemise
656	1876.	1 chemise
657	1877.	1 chemise
658	1878.	1 chemise
659	1879.	1 chemise
660	1880.	1 chemise
661	1881.	1 chemise
662	1882.	1 chemise
663	1883.	1 chemise
664	1884.	1 chemise
665	1885.	1 chemise
666	1886.	1 chemise
667	1887.	1 chemise
668	1888.	1 chemise
669	1889.	1 chemise
670	670 - 701 Ordres d'écrou. 1857-1889. 1857.	

		1 pièce
671	1858.	1 pièce
672	1859.	3 pièces
673	1860.	2 pièces
674	1861.	1 chemise
675	1862.	1 chemise
676	1863.	1 chemise
677	1865.	1 chemise
678	1866.	1 chemise
679	1867.	1 chemise
680	1868.	1 chemise
681	1869.	1 chemise
682	1870.	1 chemise
683	1871.	1 chemise
684	1872.	1 chemise
685	1873.	1 chemise
686	1874.	1 chemise

687	1875.	1 chemise
688	1876.	1 chemise
689	1877.	1 chemise
690	1878.	1 chemise
691	1879.	1 chemise
692	1880.	1 chemise
693	1881.	1 chemise
694	1882.	1 chemise
695	1883.	1 chemise
696	1884.	1 chemise
697	1885.	1 chemise
698	1886.	1 liasse
699	1887.	1 liasse
700	1888.	1 chemise
701	1889.	1 liasse

702	702 - 800 Billets de signalement. 1857-1889. 1857.	1 pièce
703	1858.	1 chemise
704	1859.	1 pièce
705	1860.	1 chemise
706	1861.	1 chemise
707	1862.	1 chemise
708	1863.	1 chemise
709	1864.	1 pièce
710	1865.	1 chemise
711	1866.	1 chemise
712	1867.	1 liasse
713	1868.	1 liasse
714	1869.	1 liasse
715	1870.	1 liasse
716	1871.	1 liasse
717	1872.	1 liasse

		1 liasse
718	1873.	1 liasse
719	1874.	1 liasse
720	1875.	1 liasse
721	1876.	1 liasse
722	1877.	1 liasse
723	1878.	1 liasse
724	1879.	1 liasse
725	1880.	1 chemise
726	1881.	1 liasse
727	1882.	1 liasse
728	Janvier 1883.	1 chemise
729	Février 1883.	1 chemise
730	Mars 1883.	1 chemise
731	Avril 1883.	1 chemise
732	Mai 1883.	1 chemise
733	Juin 1883.	1 chemise

734	Juillet 1883.	1 chemise
735	Août 1883.	1 chemise
736	Septembre 1883.	1 chemise
737	Octobre 1883.	1 chemise
738	Novembre 1883.	1 chemise
739	Décembre 1883.	1 chemise
740	Janvier 1884.	1 chemise
741	Février 1884.	1 chemise
742	Mars 1884.	1 chemise
743	Avril 1884.	1 chemise
744	Mai 1884.	1 chemise
745	Juin 1884.	1 chemise
746	Juillet 1884.	1 chemise
747	Août 1884.	1 chemise
748	Septembre 1884.	1 chemise
749	Octobre 1884.	1 chemise

750	Novembre 1884.	1 chemise
751	Décembre 1884.	1 chemise
752	Janvier 1885.	1 chemise
753	Février 1885.	1 chemise
754	Mars 1885.	1 chemise
755	Avril 1885.	1 chemise
756	Mai 1885.	1 chemise
757	Juin 1885.	1 chemise
758	Juillet 1885.	1 chemise
759	Août 1885.	1 chemise
760	Septembre 1885.	1 chemise
761	Octobre 1885.	1 chemise
762	Novembre 1885.	1 chemise
763	Décembre 1885.	1 chemise
764	Janvier 1886.	1 chemise
765	Février 1886.	1 chemise
766	Mars 1886.	

		1 chemise
767	Avril 1886.	1 chemise
768	Mai 1886.	1 chemise
769	Juin 1886.	1 chemise
770	Juillet 1886.	1 chemise
771	Août 1886.	1 chemise
772	Septembre 1886.	1 chemise
773	Octobre 1886.	1 chemise
774	Novembre 1886.	1 chemise
775	Décembre 1886.	1 chemise
776	Janvier 1887.	1 chemise
777	Février 1887.	1 chemise
778	Mars 1887.	1 chemise
779	Avril 1887.	1 chemise
780	Mai 1887.	1 chemise
781	Juin 1887.	1 chemise
782	Juillet 1887.	1 chemise

783	Août 1887.	1 chemise
784	Septembre 1887.	1 chemise
785	Octobre 1887.	1 chemise
786	Novembre 1887.	1 chemise
787	Décembre 1887.	1 chemise
788	Janvier 1888.	1 chemise
789	Février 1888.	1 chemise
790	Mars 1888.	1 chemise
791	Avril 1888.	1 chemise
792	Mai 1888.	1 chemise
793	Juin 1888.	1 chemise
794	Juillet 1888.	1 chemise
795	Août 1888.	1 chemise
796	Septembre 1888.	1 chemise
797	Octobre 1888.	1 chemise
798	Novembre 1888.	1 chemise

799	Décembre 1888.	1 chemise
800	1889.	1 liasse
801	<i>801 - 832 Mandats d'arrêt. 1854-1889.</i> 1854.	2 pièces
802	1858.	1 chemise
803	1860.	1 pièce
804	1861.	1 chemise
805	1862.	1 chemise
806	1863.	1 chemise
807	1864.	1 chemise
808	1865.	1 chemise
809	1866.	1 chemise
810	1867.	1 chemise
811	1868.	1 chemise
812	1869.	1 chemise
813	1870.	1 chemise
814	1871.	1 chemise

		1 chemise
815	1872.	1 chemise
816	1873.	1 chemise
817	1874.	1 chemise
818	1875.	1 chemise
819	1876.	1 liasse
820	1877.	1 liasse
821	1878.	1 chemise
822	1879.	1 liasse
823	1880.	1 chemise
824	1881.	1 chemise
825	1882.	1 liasse
826	1883.	1 liasse
827	1884.	1 liasse
828	1885.	1 liasse
829	1886.	1 liasse
830	1887.	1 liasse

831	1888.	1 liasse
832	1889.	1 liasse
833	<i>833 - 836 Bordereaux des effets personnels déposés par les détenus à leur entrée en prison. 1886-1889.</i> 1886.	2 pièces
834	1887.	1 chemise
835	1888.	1 chemise
836	1889.	1 chemise
837	<i>837 - 865 Pièces relatives à la mobilité des détenus (transfert, extraction et réintégration). 1856-1889.</i> 1856.	1 pièce
838	1861.	1 chemise
839	1862.	1 pièce
840	1863.	1 chemise
841	1865.	1 pièce
842	1866.	1 chemise
843	1867.	3 pièces
844	1868.	1 chemise

845	1869.	1 chemise
846	1870.	1 chemise
847	1871.	1 chemise
848	1872.	1 chemise
849	1873.	1 chemise
850	1874.	1 chemise
851	1875.	1 chemise
852	1876.	1 chemise
853	1877.	1 chemise
854	1878.	1 chemise
855	1879.	1 chemise
856	1880.	1 chemise
857	1881.	1 chemise
858	1882.	1 chemise
859	1883.	1 chemise
860	1884.	1 chemise

861	1885.	1 chemise
862	1886.	1 chemise
863	1887.	1 liasse
864	1888.	1 liasse
865	1889.	1 liasse
866	Minutes des états de proposition de translation des détenus vers d'autres prisons. Juillet, septembre et octobre 1889.	1 chemise
	<i>867 - 874 Bulletins du calcul de la réduction de peine accordée à chaque détenu. 1874-1888.</i>	
867	1874.	1 chemise
868	1875.	1 pièce
869	1879.	2 pièces
870	1882.	3 pièces
871	1883.	1 chemise
872	1884.	1 chemise
873	1885.	1 pièce
874	[1887]-1888.	1 chemise

	<i>875 - 914 Pièces relatives à la mise en liberté des détenus. 1844-1889.</i>	
875	1844.	2 pièces
876	1845.	1 chemise
877	1846.	1 chemise
878	1853.	1 chemise
879	1854.	1 chemise
880	1855.	1 chemise
881	1856.	1 chemise
882	1857.	1 chemise
883	1858.	1 chemise
884	1859.	1 chemise
885	1860.	1 chemise
886	1861.	1 chemise
887	1862.	1 chemise
888	1863.	1 chemise
889	1864.	1 chemise

890	1865.	1 chemise
891	1866.	1 chemise
892	1867.	1 chemise
893	1868.	1 chemise
894	1869.	1 chemise
895	1870.	1 chemise
896	1871.	1 chemise
897	1872.	1 chemise
898	1873.	1 chemise
899	1874.	1 chemise
900	1875.	1 chemise
901	1876.	1 chemise
902	1877.	1 chemise
903	1878.	1 chemise
904	1879.	1 chemise
905	1880.	1 chemise
906	1881.	

		1 chemise
907	1882.	1 chemise
908	1883.	1 chemise
909	1884.	1 chemise
910	1885.	1 chemise
911	1886.	1 chemise
912	1887.	1 chemise
913	1888.	1 chemise
914	1889.	1 chemise
915	<i>915 - 919 États des détenus à libérer par terme expiré. 1879-1888.</i> 1879.	1 chemise
916	1880.	1 chemise
917	1881.	1 chemise
918	1886.	2 pièces
919	1888.	1 chemise
920	<i>920 - 941 Pièces relatives aux demandes de grâces. 1865-1889.</i> 1865.	1 chemise

921	1866.	1 chemise
922	1867.	1 chemise
923	1868.	1 chemise
924	1869.	1 chemise
925	1870.	1 chemise
926	1871.	1 chemise
927	1872.	1 chemise
928	1873.	1 chemise
929	1874.	2 pièces
930	1876.	1 chemise
931	1877.	1 chemise
932	1879.	1 chemise
933	1880.	1 pièce
934	1881.	1 chemise
935	1883.	1 chemise
936	1884.	1 chemise
937	1885.	

		1 chemise
938	1886.	1 chemise
939	1887.	1 chemise
940	1888.	1 chemise
941	1889.	1 chemise
942	<i>942 - 966 Pièces envoyées et reçues par le directeur de la prison et différentes autorités judiciaires. 1854-1889.</i> 1854.	1 chemise
943	1862.	1 pièce
944	1863.	2 pièces
945	1864.	1 pièce
946	1866.	2 pièces
947	1867.	2 pièces
948	1868.	1 chemise
949	1869.	2 pièces
950	1870.	3 pièces
951	1873.	1 chemise
952	1874.	

		1 chemise
953	1875.	1 chemise
954	1876.	1 chemise
955	1877.	1 chemise
956	1879.	1 chemise
957	1880.	2 pièces
958	1881.	2 pièces
959	1882.	1 chemise
960	1883.	2 pièces
961	1884.	1 chemise
962	1885.	1 chemise
963	1886.	1 chemise
964	1887.	1 chemise
965	1888.	1 chemise
966	1889.	1 chemise

967 - 971 *Bulletins de renseignements et de condamnations
concernant les détenus d'origine étrangère. 1877-1884.*
1877.

967

		1 chemise
968	1878.	1 chemise
969	1879.	1 chemise
970	[1880].	1 pièce
971	1884.	1 pièce
972	<i>972 - 981 Pièces concernant la mise au secret. 1853-1887.</i> 1853.	1 pièce
973	1854.	2 pièces
974	1857.	1 pièce
975	1874.	1 pièce
976	1877.	1 chemise
977	1878.	3 pièces
978	1879.	2 pièces
979	1884.	1 pièce
980	1885.	2 pièces
981	1887.	1 pièce

982	982 - 995 Pièces relatives aux mineurs d'âge. 1872-1889. 1872.	1 chemise
983	1874.	1 pièce
984	1876.	3 pièces
985	1877.	1 pièce
986	1878.	1 chemise
987	1879.	1 chemise
988	1880.	1 pièce
989	1881.	1 pièce
990	1883.	1 pièce
991	1884.	1 pièce
992	1885.	3 pièces
993	1886.	1 pièce
994	1887.	1 pièce
995	1889.	1 chemise
996	996 - 1020 Pièces relatives au paiement des frais de justice incombant aux condamnés. 1846-1887. 1846.	

		3 pièces
997	1854.	1 pièce
998	1855.	1 pièce
999	1856.	3 pièces
1000	1861.	3 pièces
1001	1862.	1 pièce
1002	1863.	1 pièce
1003	1864.	2 pièces
1004	1865.	3 pièces
1005	1867.	2 pièces
1006	1868.	1 chemise
1007	1869.	1 chemise
1008	1870.	1 chemise
1009	1871.	1 chemise
1010	1872.	1 chemise
1011	1873.	1 pièce
1012	1874.	1 pièce

1013	1875.	1 pièce
1014	1876.	1 chemise
1015	1877.	1 chemise
1016	1878.	3 pièces
1017	1881.	1 chemise
1018	1885.	3 pièces
1019	1886.	1 pièce
1020	1887.	1 chemise
	<i>1021 - 1027 Documents concernant les condamnés placés sous la surveillance de la police. 1872-1886.</i>	
1021	1872.	2 pièces
1022	1875.	2 pièces
1023	1876.	1 pièce
1024	1877.	1 chemise
1025	1878.	1 chemise
1026	1880.	1 pièce
1027	1886.	1 chemise

1028	1028 - 1029 Pièces relatives aux demandes de visite et adressées au directeur de la prison. 1854, 1868. 1854.	1 chemise
1029	1868.	1 pièce
1030	Rapports de police judiciaire concernant deux cas de désertion. 1871.	2 pièces
1031	Pièce concernant des renseignements sur l'état mental du détenu James Rowley. 1876.	1 pièce
1032	Rapports individuels d'infractions commises par les détenus. 1885 - 1887.	1 chemise
1033	Liste de miliciens, concernant Joseph Léon Philippe, établie en application de l'arrêté royal du 7 août 1877. 1887.	1 pièce
	(2) Période: 1890-1982	
1034	1034 - 3316 Dossiers d'écrou. 1890-1982. Janvier 1890.	1 liasse
1035	Février 1890.	1 liasse
1036	Mars 1890.	1 liasse
1037	Avril 1890.	1 liasse
1038	Mai 1890.	1 liasse
1039	Juin 1890.	1 liasse

1040	Juillet 1890.	1 liasse
1041	Août 1890.	1 liasse
1042	Septembre 1890.	1 liasse
1043	Octobre 1890.	1 liasse
1044	Novembre 1890.	1 liasse
1045	Décembre 1890.	1 liasse
1046	Janvier 1891.	1 liasse
1047	Février 1891.	1 liasse
1048	Mars 1891.	1 liasse
1049	Avril 1891.	1 liasse
1050	Mai 1891.	1 liasse
1051	Juin 1891.	1 liasse
1052	Juillet 1891.	1 liasse
1053	Août 1891.	1 liasse
1054	Septembre 1891.	1 liasse
1055	Octobre 1891.	1 liasse
1056	Novembre 1891.	1 liasse

		1 liasse
1057	Décembre 1891.	1 liasse
1058	Janvier 1892.	1 liasse
1059	Février 1892.	1 liasse
1060	Mars 1892.	1 liasse
1061	Avril 1892.	1 liasse
1062	Mai 1892.	1 liasse
1063	Juin 1892.	1 liasse
1064	Juillet 1892.	1 liasse
1065	Août 1892.	1 liasse
1066	Septembre 1892.	1 liasse
1067	Octobre 1892.	1 liasse
1068	Novembre 1892.	1 liasse
1069	Décembre 1892.	1 liasse
1070	Janvier 1893.	1 liasse
1071	Février 1893.	1 liasse
1072	Mars 1893.	1 liasse

1073	Avril 1893.	1 liasse
1074	Mai 1893.	1 liasse
1075	Juin 1893.	1 chemise
1076	Juillet 1893.	1 liasse
1077	Août 1893.	1 liasse
1078	Septembre 1893.	1 liasse
1079	Octobre 1893.	1 liasse
1080	Novembre 1893.	1 liasse
1081	Décembre 1893.	1 liasse
1082	Janvier 1894.	1 liasse
1083	Février 1894.	1 chemise
1084	Mars 1894.	1 liasse
1085	Avril 1894.	1 chemise
1086	Mai 1894.	1 liasse
1087	Juin 1894.	1 chemise
1088	Juillet 1894.	1 liasse

1089	Août 1894.	1 liasse
1090	Septembre 1894.	1 liasse
1091	Octobre 1894.	1 liasse
1092	Novembre 1894.	1 liasse
1093	Décembre 1894.	1 liasse
1094	Janvier 1895.	1 liasse
1095	Février 1895.	1 liasse
1096	Mars 1895.	1 liasse
1097	Avril 1895.	1 liasse
1098	Mai 1895.	1 liasse
1099	Juin 1895.	1 liasse
1100	Juillet 1895.	1 liasse
1101	Août 1895.	1 liasse
1102	Septembre 1895.	1 liasse
1103	Octobre 1895.	1 liasse
1104	Novembre 1895.	1 liasse
1105	Décembre 1895.	1 liasse

		1 liasse
1106	Janvier 1896.	1 liasse
1107	Février 1896.	1 liasse
1108	Mars 1896.	1 liasse
1109	Avril 1896.	1 liasse
1110	Mai 1896.	1 liasse
1111	Juin 1896.	1 liasse
1112	Juillet 1896.	1 liasse
1113	Août 1896.	1 liasse
1114	Septembre 1896.	1 liasse
1115	Octobre 1896.	1 liasse
1116	Novembre 1896.	1 liasse
1117	Décembre 1896.	1 liasse
1118	Janvier 1897.	1 liasse
1119	Février 1897.	1 liasse
1120	Mars 1897.	1 liasse
1121	Avril 1897.	1 liasse

1122	Mai 1897.	1 liasse
1123	Juin 1897.	1 liasse
1124	Juillet 1897.	1 liasse
1125	Août 1897.	1 liasse
1126	Septembre 1897.	1 liasse
1127	Octobre 1897.	1 liasse
1128	Novembre 1897.	1 liasse
1129	Décembre 1897.	1 liasse
1130	Janvier 1898.	1 liasse
1131	Février 1898.	1 liasse
1132	Mars 1898.	1 liasse
1133	Avril 1898.	1 liasse
1134	Mai 1898.	1 liasse
1135	Juin 1898.	1 liasse
1136	Juillet 1898.	1 liasse
1137	Août 1898.	1 chemise

1138	Septembre 1898.	1 liasse
1139	Octobre 1898.	1 liasse
1140	Novembre 1898.	1 liasse
1141	Décembre 1898.	1 liasse
1142	Janvier 1899.	1 liasse
1143	Février 1899.	1 liasse
1144	Mars 1899.	1 liasse
1145	Avril 1899.	1 liasse
1146	Mai 1899.	1 liasse
1147	Juin 1899.	1 liasse
1148	Juillet 1899.	1 liasse
1149	Août 1899.	1 liasse
1150	Septembre 1899.	1 liasse
1151	Octobre 1899.	1 liasse
1152	Novembre 1899.	1 liasse
1153	Décembre 1899.	1 liasse
1154	Janvier 1900.	

		1 liasse
1155	Février 1900.	1 liasse
1156	Mars 1900.	1 liasse
1157	Avril 1900.	1 liasse
1158	Mai 1900.	1 liasse
1159	Juin 1900.	1 liasse
1160	Juillet 1900.	1 liasse
1161	Août 1900.	1 liasse
1162	Septembre 1900.	1 liasse
1163	Octobre 1900.	1 liasse
1164	Novembre 1900.	1 chemise
1165	Décembre 1900.	1 liasse
1166	Janvier 1901.	1 liasse
1167	Février 1901.	1 liasse
1168	Mars 1901.	1 liasse
1169	Avril 1901.	1 liasse
1170	Mai 1901.	1 liasse

1171	Juin 1901.	1 liasse
1172	Juillet 1901.	1 liasse
1173	Août 1901.	1 liasse
1174	Septembre 1901.	1 liasse
1175	Octobre 1901.	1 liasse
1176	Novembre 1901.	1 liasse
1177	Décembre 1901.	1 liasse
1178	Janvier 1902.	1 liasse
1179	Février 1902.	1 liasse
1180	Mars 1902.	1 liasse
1181	Avril 1902.	1 liasse
1182	1-12 mai 1902.	1 liasse
1183	13-31 mai 1902.	1 liasse
1184	Juin 1902.	1 liasse
1185	Juillet 1902.	1 liasse
1186	Août 1902.	1 liasse

1187	Septembre 1902.	1 liasse
1188	Octobre 1902.	1 liasse
1189	Novembre 1902.	1 liasse
1190	Décembre 1902.	1 liasse
1191	Janvier 1903.	1 liasse
1192	Février 1903.	1 liasse
1193	1-11 mars 1903.	1 liasse
1194	12-31 mars 1903.	1 liasse
1195	Avril 1903.	1 liasse
1196	Mai 1903.	1 liasse
1197	Juin 1903.	1 liasse
1198	Juillet 1903.	1 liasse
1199	Août 1903.	1 liasse
1200	Septembre 1903.	1 liasse
1201	Octobre 1903.	1 liasse
1202	Novembre 1903.	1 liasse
1203	Décembre 1903.	1 liasse

		1 liasse
1204	1-14 janvier 1904.	1 liasse
1205	15-31 janvier 1904.	1 liasse
1206	1-15 février 1904.	1 liasse
1207	16-29 février 1904.	1 liasse
1208	1-15 mars 1904.	1 liasse
1209	16-31 mars 1904.	1 liasse
1210	1-15 avril 1904.	1 liasse
1211	16-30 avril 1904.	1 liasse
1212	Mai 1904.	1 liasse
1213	Juin 1904.	1 liasse
1214	Juillet 1904.	1 liasse
1215	Août 1904.	1 liasse
1216	Septembre 1904.	1 liasse
1217	Octobre 1904.	1 liasse
1218	Novembre 1904.	1 liasse
1219	1-15 décembre 1904.	1 liasse

1220	16-31 décembre 1904.	1 liasse
1221	1-15 janvier 1905.	1 liasse
1222	16-31 janvier 1905.	1 liasse
1223	Février 1905.	1 liasse
1224	Mars 1905.	1 liasse
1225	Avril 1905.	1 liasse
1226	Mai 1905.	1 liasse
1227	Juin 1905.	1 liasse
1228	Juillet 1905.	1 liasse
1229	Août 1905.	1 liasse
1230	Septembre 1905.	1 liasse
1231	Octobre 1905.	1 liasse
1232	Novembre 1905.	1 liasse
1233	1-15 décembre 1905.	1 liasse
1234	16-31 décembre 1905.	1 liasse
1235	Janvier 1906.	1 liasse

1236	Février 1906.	1 liasse
1237	1-15 mars 1906.	1 liasse
1238	16-31 mars 1906.	1 liasse
1239	1-15 avril 1906.	1 liasse
1240	16-30 avril 1906.	1 liasse
1241	1-15 mai 1906.	1 liasse
1242	16-31 mai 1906.	1 liasse
1243	Juin 1906.	1 liasse
1244	Juillet 1906.	1 liasse
1245	Août 1906.	1 liasse
1246	1-15 septembre 1906.	1 liasse
1247	16-30 septembre 1906.	1 liasse
1248	Octobre 1906.	1 liasse
1249	Novembre 1906.	1 liasse
1250	1-15 décembre 1906.	1 liasse
1251	16-31 décembre 1906.	1 liasse
1252	Janvier 1907.	

		1 liasse
1253	Février 1907.	1 liasse
1254	Mars 1907.	1 liasse
1255	Avril 1907.	1 liasse
1256	Mai 1907.	1 liasse
1257	Juin 1907.	1 liasse
1258	Juillet 1907.	1 liasse
1259	Août 1907.	1 liasse
1260	1-15 septembre 1907.	1 liasse
1261	16-30 septembre 1907.	1 liasse
1262	Octobre 1907.	1 liasse
1263	Novembre 1907.	1 liasse
1264	Décembre 1907.	1 liasse
1265	1-15 janvier 1908.	1 liasse
1266	16-31 janvier 1908.	1 liasse
1267	1-15 février 1908.	1 liasse
1268	16-29 février 1908.	1 liasse

1269	1-15 mars 1908.	1 liasse
1270	16-31 mars 1908.	1 liasse
1271	Avril 1908.	1 liasse
1272	Mai 1908.	1 liasse
1273	Juin 1908.	1 liasse
1274	1-15 juillet 1908.	1 liasse
1275	16-31 juillet 1908.	1 liasse
1276	Août 1908.	1 liasse
1277	Septembre 1908.	1 liasse
1278	Octobre 1908.	1 liasse
1279	1-15 novembre 1908.	1 liasse
1280	16-30 novembre 1908.	1 liasse
1281	Décembre 1908.	1 liasse
1282	1-15 janvier 1909.	1 liasse
1283	16-31 janvier 1909.	1 liasse
1284	Février 1909.	1 liasse

1285	1-15 mars 1909.	1 liasse
1286	16-31 mars 1909.	1 liasse
1287	1-15 avril 1909.	1 liasse
1288	16-30 avril 1909.	1 liasse
1289	Mai 1909.	1 liasse
1290	1-15 juin 1909.	1 liasse
1291	16-30 juin 1909.	1 liasse
1292	1-15 juillet 1909.	1 liasse
1293	16-31 juillet 1909.	1 liasse
1294	Août 1909.	1 liasse
1295	1-15 septembre 1909.	1 liasse
1296	16-30 septembre 1909.	1 liasse
1297	1-15 octobre 1909.	1 liasse
1298	16-31 octobre 1909.	1 liasse
1299	Novembre 1909.	1 liasse
1300	1-15 décembre 1909.	1 liasse
1301	16-31 décembre 1909.	1 liasse

		1 liasse
1302	Janvier 1910.	1 liasse
1303	Février 1910.	1 liasse
1304	Mars 1910.	1 liasse
1305	Avril 1910.	1 liasse
1306	Mai 1910.	1 liasse
1307	Juin 1910.	1 liasse
1308	1-15 juillet 1910.	1 liasse
1309	16-31 juillet 1910.	1 liasse
1310	1-15 août 1910.	1 liasse
1311	16-31 août 1910.	1 liasse
1312	Septembre 1910.	1 liasse
1313	1-15 octobre 1910.	1 liasse
1314	16-31 octobre 1910.	1 liasse
1315	1-15 novembre 1910.	1 liasse
1316	16-30 novembre 1910.	1 liasse
1317	1-15 décembre 1910.	1 liasse

1318	16-31 décembre 1910.	1 liasse
1319	1-15 janvier 1911.	1 liasse
1320	16-31 janvier 1911.	1 liasse
1321	1-15 février 1911.	1 liasse
1322	16-28 février 1911.	1 liasse
1323	1-15 mars 1911.	1 liasse
1324	16-31 mars 1911.	1 liasse
1325	1-15 avril 1911.	1 liasse
1326	16-30 avril 1911.	1 liasse
1327	Mai 1911.	1 liasse
1328	1-15 juin 1911.	1 liasse
1329	16-30 juin 1911.	1 liasse
1330	Juillet 1911.	1 liasse
1331	1-15 août 1911.	1 liasse
1332	16-31 août 1911.	1 liasse
1333	Septembre 1911.	1 liasse

1334	1-15 octobre 1911.	1 liasse
1335	16-31 octobre 1911.	1 liasse
1336	1-15 novembre 1911.	1 liasse
1337	16-30 novembre 1911.	1 liasse
1338	1-15 décembre 1911.	1 liasse
1339	16-31 décembre 1911.	1 liasse
1340	1-15 janvier 1912.	1 liasse
1341	16-31 janvier 1912.	1 liasse
1342	Février 1912.	1 liasse
1343	Mars 1912.	1 liasse
1344	Avril 1912.	1 liasse
1345	Mai 1912.	1 liasse
1346	Juin 1912.	1 liasse
1347	Juillet 1912.	1 liasse
1348	Août 1912.	1 liasse
1349	Septembre 1912.	1 liasse
1350	Octobre 1912.	

		1 liasse
1351	Novembre 1912.	1 liasse
1352	Décembre 1912.	1 liasse
1353	1-15 janvier 1913.	1 liasse
1354	16-31 janvier 1913.	1 liasse
1355	1-15 février 1913.	1 liasse
1356	16-28 février 1913.	1 liasse
1357	1-15 mars 1913.	1 liasse
1358	16-31 mars 1913.	1 liasse
1359	1-15 avril 1913.	1 liasse
1360	16-30 avril 1913.	1 liasse
1361	Mai 1913.	1 liasse
1362	1-15 juin 1913.	1 liasse
1363	16-30 juin 1913.	1 liasse
1364	1-15 juillet 1913.	1 liasse
1365	16-31 juillet 1913.	1 liasse
1366	1-15 août 1913.	1 liasse

1367	16-31 août 1913.	1 liasse
1368	1-15 septembre 1913.	1 liasse
1369	16-30 septembre 1913.	1 liasse
1370	1-15 octobre 1913.	1 liasse
1371	16-31 octobre 1913.	1 liasse
1372	1-15 novembre 1913.	1 liasse
1373	16-30 novembre 1913.	1 liasse
1374	1-15 décembre 1913.	1 liasse
1375	16-31 décembre 1913.	1 liasse
1376	1-15 janvier 1914.	1 liasse
1377	16-31 janvier 1914.	1 liasse
1378	1-15 février 1914.	1 liasse
1379	16-28 février 1914.	1 liasse
1380	1-15 mars 1914.	1 liasse
1381	16-31 mars 1914.	1 liasse
1382	1-15 avril 1914.	1 liasse

1383	16-30 avril 1914.	1 liasse
1384	Mai 1914.	1 liasse
1385	Juin 1914.	1 liasse
1386	1-15 juillet 1914.	1 liasse
1387	16-31 juillet 1914.	1 liasse
1388	1-25 août 1914.	1 liasse
1389	1389 - 1391 26 août 1914. A-D.	1 liasse
1390	E-O.	1 liasse
1391	P-Z.	1 liasse
1392	27-31 août 1914.	1 chemise
1393	Septembre 1914.	1 liasse
1394	1-15 octobre 1914.	1 liasse
1395	16-31 octobre 1914.	1 liasse
1396	Novembre 1914.	1 liasse
1397	Décembre 1914.	1 liasse
1398	Janvier 1915.	

		1 liasse
1399	Février 1915.	1 liasse
1400	Mars 1915.	1 liasse
1401	Avril 1915.	1 liasse
1402	Mai 1915.	1 liasse
1403	Juin 1915.	1 liasse
1404	Juillet 1915.	1 liasse
1405	Août 1915.	1 liasse
1406	Septembre 1915.	1 liasse
1407	1-15 octobre 1915.	1 liasse
1408	16-31 octobre 1915.	1 liasse
1409	1-15 novembre 1915.	1 liasse
1410	16-30 novembre 1915.	1 liasse
1411	1-15 décembre 1915.	1 liasse
1412	16-31 décembre 1915.	1 liasse
1413	1-15 janvier 1916.	1 liasse
1414	16-31 janvier 1916.	1 liasse

1415	1-15 février 1916.	1 liasse
1416	16-29 février 1916.	1 liasse
1417	1-15 mars 1916.	1 liasse
1418	16-31 mars 1916.	1 liasse
1419	1-15 avril 1916.	1 liasse
1420	16-30 avril 1916.	1 liasse
1421	1-15 mai 1916.	1 liasse
1422	16-31 mai 1916.	1 liasse
1423	1-15 juin 1916.	1 liasse
1424	16-30 juin 1916.	1 liasse
1425	1-10 juillet 1916.	1 liasse
1426	11-31 juillet 1916.	1 liasse
1427	Août 1916.	1 liasse
1428	Septembre 1916.	1 liasse
1429	1-15 octobre 1916.	1 liasse
1430	16-31 octobre 1916.	1 liasse

1431	Novembre 1916.	1 liasse
1432	Décembre 1916.	1 liasse
1433	Janvier 1917.	1 liasse
1434	1-15 février 1917.	1 liasse
1435	16-28 février 1917.	1 liasse
1436	1-15 mars 1917.	1 liasse
1437	16-31 mars 1917.	1 liasse
1438	1-15 avril 1917.	1 liasse
1439	16-30 avril 1917.	1 liasse
1440	1-15 mai 1917.	1 liasse
1441	16-31 mai 1917.	1 liasse
1442	1-15 juin 1917.	1 liasse
1443	16-30 juin 1917.	1 liasse
1444	1-15 juillet 1917.	1 liasse
1445	16-31 juillet 1917.	1 liasse
1446	1-15 août 1917.	1 liasse
1447	16-31 août 1917.	1 liasse

		1 liasse
1448	1-15 septembre 1917.	1 liasse
1449	16-30 septembre 1917.	1 liasse
1450	1-15 octobre 1917.	1 liasse
1451	16-31 octobre 1917.	1 liasse
1452	1-15 novembre 1917.	1 liasse
1453	16-30 novembre 1917.	1 liasse
1454	Décembre 1917.	1 liasse
1455	1-15 janvier 1918.	1 liasse
1456	16-31 janvier 1918.	1 liasse
1457	1-15 février 1918.	1 liasse
1458	16-28 février 1918.	1 liasse
1459	1-15 mars 1918.	1 liasse
1460	16-31 mars 1918.	1 liasse
1461	Avril 1918.	1 liasse
1462	Mai 1918.	1 liasse
1463	Juin 1918.	1 liasse

1464	Juillet 1918.	1 liasse
1465	Août 1918.	1 liasse
1466	1-15 septembre 1918.	1 liasse
1467	16-30 septembre 1918.	1 liasse
1468	1-15 octobre 1918.	1 liasse
1469	16-31 octobre 1918.	1 liasse
1470	Novembre 1918.	1 liasse
1471	Décembre 1918.	1 liasse
1472	1-15 janvier 1919.	1 liasse
1473	16-31 janvier 1919.	1 liasse
1474	1-15 février 1919.	1 liasse
1475	16-28 février 1919.	1 liasse
1476	1-15 mars 1919.	1 liasse
1477	16-31 mars 1919.	1 liasse
1478	1-15 avril 1919.	1 liasse
1479	16-30 avril 1919.	1 liasse

1480	1-9 mai 1919.	1 liasse
1481	10-15 mai 1919.	1 liasse
1482	16-31 mai 1919.	1 liasse
1483	1-15 juin 1919.	1 liasse
1484	16-30 juin 1919.	1 liasse
1485	1-15 juillet 1919.	1 liasse
1486	16-31 juillet 1919.	1 liasse
1487	1-15 août 1919.	1 liasse
1488	16-31 août 1919.	1 liasse
1489	1-6 septembre 1919.	1 liasse
1490	7-9 septembre 1919.	1 liasse
1491	10-30 septembre 1919.	1 liasse
1492	1-15 octobre 1919.	1 liasse
1493	16-31 octobre 1919.	1 liasse
1494	1-30 novembre 1919.	1 liasse
1495	1-15 décembre 1919.	1 liasse
1496	16-31 décembre 1919.	1 liasse

		1 liasse
1497	Janvier 1920.	1 liasse
1498	1-15 février 1920.	1 liasse
1499	16-29 février 1920.	1 liasse
1500	1-15 mars 1920.	1 liasse
1501	16-31 mars 1920.	1 liasse
1502	Avril 1920.	1 liasse
1503	1-15 mai 1920.	1 liasse
1504	16-31 mai 1920.	1 liasse
1505	1-15 juin 1920.	1 liasse
1506	16-30 juin 1920.	1 liasse
1507	1-15 juillet 1920.	1 liasse
1508	16-31 juillet 1920.	1 liasse
1509	1-15 août 1920.	1 liasse
1510	16-31 août 1920.	1 liasse
1511	Septembre 1920.	1 liasse
1512	1-15 octobre 1920.	1 liasse

1513	16-31 octobre 1920.	1 liasse
1514	1-15 novembre 1920.	1 liasse
1515	16-30 novembre 1920.	1 liasse
1516	1-15 décembre 1920.	1 liasse
1517	16-31 décembre 1920.	1 liasse
1518	Janvier 1921.	1 liasse
1519	1-15 février 1921.	1 liasse
1520	16-28 février 1921.	1 liasse
1521	1-15 mars 1921.	1 liasse
1522	16-31 mars 1921.	1 liasse
1523	1-15 avril 1921.	1 liasse
1524	16-30 avril 1921.	1 liasse
1525	1-15 mai 1921.	1 liasse
1526	16-31 mai 1921.	1 liasse
1527	1-15 juin 1921.	1 liasse
1528	16-30 juin 1921.	1 liasse

1529	1-15 juillet 1921.	1 liasse
1530	16-31 juillet 1921.	1 liasse
1531	1-15 août 1921.	1 liasse
1532	16-31 août 1921.	1 liasse
1533	1-15 septembre 1921.	1 liasse
1534	16-30 septembre 1921.	1 liasse
1535	1-15 octobre 1921.	1 liasse
1536	16-31 octobre 1921.	1 liasse
1537	Novembre 1921.	1 liasse
1538	Décembre 1921.	1 liasse
1539	1-15 janvier 1922.	1 liasse
1540	16-31 janvier 1922.	1 liasse
1541	1-15 février 1922.	1 liasse
1542	16-28 février 1922.	1 liasse
1543	1-15 mars 1922.	1 liasse
1544	16-31 mars 1922.	1 liasse
1545	1-15 avril 1922.	

		1 liasse
1546	16-30 avril 1922.	1 liasse
1547	1-15 mai 1922.	1 liasse
1548	16-31 mai 1922.	1 liasse
1549	1-15 juin 1922.	1 liasse
1550	16-30 juin 1922.	1 liasse
1551	1-15 juillet 1922.	1 liasse
1552	16-31 juillet 1922.	1 liasse
1553	1-15 août 1922.	1 liasse
1554	16-31 août 1922.	1 liasse
1555	Septembre 1922.	1 liasse
1556	Octobre 1922.	1 liasse
1557	1-15 novembre 1922.	1 liasse
1558	16-30 novembre 1922.	1 liasse
1559	Décembre 1922.	1 liasse
1560	1-15 janvier 1923.	1 liasse
1561	16-31 janvier 1923.	1 liasse

1562	Février 1923.	1 liasse
1563	1-15 mars 1923.	1 liasse
1564	16-31 mars 1923.	1 liasse
1565	1-15 avril 1923.	1 liasse
1566	16-30 avril 1923.	1 liasse
1567	1-10 mai 1923.	1 liasse
1568	11-20 mai 1923.	1 liasse
1569	21-31 mai 1923.	1 liasse
1570	1-15 juin 1923.	1 liasse
1571	16-30 juin 1923.	1 liasse
1572	1-15 juillet 1923.	1 liasse
1573	16-31 juillet 1923.	1 liasse
1574	1-15 août 1923.	1 liasse
1575	16-31 août 1923.	1 liasse
1576	1-15 septembre 1923.	1 liasse
1577	16-30 septembre 1923.	1 liasse

1578	1-15 octobre 1923.	1 liasse
1579	16-31 octobre 1923.	1 liasse
1580	1-15 novembre 1923.	1 liasse
1581	16-30 novembre 1923.	1 liasse
1582	1-15 décembre 1923.	1 liasse
1583	16-31 décembre 1923.	1 liasse
1584	1-15 janvier 1924.	1 liasse
1585	16-31 janvier 1924.	1 liasse
1586	1-15 février 1924.	1 liasse
1587	16-29 février 1924.	1 liasse
1588	1-15 mars 1924.	1 liasse
1589	16-31 mars 1924.	1 liasse
1590	1-15 avril 1924.	1 liasse
1591	16-30 avril 1924.	1 liasse
1592	1-15 mai 1924.	1 liasse
1593	16-31 mai 1924.	1 liasse
1594	1-15 juin 1924.	

		1 liasse
1595	16-30 juin 1924.	1 liasse
1596	1-15 juillet 1924.	1 liasse
1597	16-31 juillet 1924.	1 liasse
1598	1-15 août 1924.	1 liasse
1599	16-31 août 1924.	1 liasse
1600	1-10 septembre 1924.	1 liasse
1601	11-20 septembre 1924.	1 liasse
1602	21-30 septembre 1924.	1 liasse
1603	1-15 octobre 1924.	1 liasse
1604	16-31 octobre 1924.	1 liasse
1605	Novembre 1924.	1 liasse
1606	1-15 décembre 1924.	1 liasse
1607	16-31 décembre 1924.	1 liasse
1608	1-15 janvier 1925.	1 liasse
1609	16-31 janvier 1925.	1 liasse
1610	1-13 février 1925.	1 liasse

1611	14-28 février 1925.	1 liasse
1612	1-15 mars 1925.	1 liasse
1613	16-31 mars 1925.	1 liasse
1614	1-15 avril 1925.	1 liasse
1615	16-30 avril 1925.	1 liasse
1616	1-15 mai 1925.	1 liasse
1617	16-31 mai 1925.	1 liasse
1618	1-15 juin 1925.	1 liasse
1619	16-30 juin 1925.	1 liasse
1620	1-15 juillet 1925.	1 liasse
1621	16-31 juillet 1925.	1 liasse
1622	1-15 août 1925.	1 liasse
1623	16-31 août 1925.	1 liasse
1624	Septembre 1925.	1 liasse
1625	1-15 octobre 1925.	1 liasse
1626	16-31 octobre 1925.	1 liasse

1627	1-15 novembre 1925.	1 liasse
1628	16-30 novembre 1925.	1 liasse
1629	Décembre 1925.	1 liasse
1630	Janvier 1926.	1 liasse
1631	Février 1926.	1 liasse
1632	Mars 1926.	1 liasse
1633	1-15 avril 1926.	1 liasse
1634	16-30 avril 1926.	1 liasse
1635	Mai 1926.	1 liasse
1636	Juin 1926.	1 liasse
1637	Juillet 1926.	1 liasse
1638	1-15 août 1926.	1 liasse
1639	16-31 août 1926.	1 liasse
1640	Septembre 1926.	1 liasse
1641	Octobre 1926.	1 liasse
1642	Novembre 1926.	1 liasse
1643	1-15 décembre 1926.	

		1 liasse
1644	16-31 décembre 1926.	1 liasse
1645	1-15 janvier 1927.	1 liasse
1646	16-31 janvier 1927.	1 liasse
1647	Février 1927.	1 liasse
1648	1-15 mars 1927.	1 liasse
1649	16-31 mars 1927.	1 liasse
1650	1-15 avril 1927.	1 liasse
1651	16-30 avril 1927.	1 liasse
1652	1-15 mai 1927.	1 liasse
1653	16-31 mai 1927.	1 liasse
1654	1-15 juin 1927.	1 liasse
1655	16-30 juin 1927.	1 liasse
1656	1-15 juillet 1927.	1 liasse
1657	16-31 juillet 1927.	1 liasse
1658	1-15 août 1927.	1 liasse
1659	16-31 août 1927.	1 liasse

1660	1-15 septembre 1927.	1 liasse
1661	16-30 septembre 1927.	1 liasse
1662	1-15 octobre 1927.	1 liasse
1663	16-31 octobre 1927.	1 liasse
1664	1-15 novembre 1927.	1 liasse
1665	16-30 novembre 1927.	1 liasse
1666	1-15 décembre 1927.	1 liasse
1667	16-31 décembre 1927.	1 liasse
1668	1-15 janvier 1928.	1 liasse
1669	16-31 janvier 1928.	1 liasse
1670	1-13 février 1928.	1 liasse
1671	14-29 février 1928.	1 liasse
1672	1-15 mars 1928.	1 liasse
1673	16-31 mars 1928.	1 liasse
1674	1-15 avril 1928.	1 liasse
1675	16-30 avril 1928.	1 liasse

1676	1-15 mai 1928.	1 liasse
1677	16-31 mai 1928.	1 liasse
1678	1-15 juin 1928.	1 liasse
1679	16-30 juin 1928.	1 liasse
1680	Juillet 1928.	1 liasse
1681	1-15 août 1928.	1 liasse
1682	16-31 août 1928.	1 liasse
1683	Septembre 1928.	1 liasse
1684	Octobre 1928.	1 liasse
1685	Novembre 1928.	1 liasse
1686	1-15 décembre 1928.	1 liasse
1687	16-31 décembre 1928.	1 liasse
1688	Janvier 1929.	1 liasse
1689	1-15 février 1929.	1 liasse
1690	16-28 février 1929.	1 liasse
1691	1-15 mars 1929.	1 liasse
1692	16-31 mars 1929.	

		1 liasse
1693	Avril 1929.	1 liasse
1694	1-15 mai 1929.	1 liasse
1695	16-31 mai 1929.	1 liasse
1696	1-15 juin 1929.	1 liasse
1697	16-30 juin 1929.	1 liasse
1698	Juillet 1929.	1 liasse
1699	Août 1929.	1 liasse
1700	Septembre 1929.	1 liasse
1701	Octobre 1929.	1 liasse
1702	Novembre 1929.	1 liasse
1703	1-15 décembre 1929.	1 liasse
1704	16-31 décembre 1929.	1 liasse
1705	1-15 janvier 1930.	1 liasse
1706	16-31 janvier 1930.	1 liasse
1707	1-14 février 1930.	1 liasse
1708	15-28 février 1930.	1 liasse

1709	1-15 mars 1930.	1 liasse
1710	16-31 mars 1930.	1 liasse
1711	1-15 avril 1930.	1 liasse
1712	16-30 avril 1930.	1 liasse
1713	1-15 mai 1930.	1 liasse
1714	16-31 mai 1930.	1 liasse
1715	1-15 juin 1930.	1 liasse
1716	16-30 juin 1930.	1 liasse
1717	Juillet 1930.	1 liasse
1718	Août 1930.	1 liasse
1719	1-15 septembre 1930.	1 liasse
1720	16-30 septembre 1930.	1 liasse
1721	1-15 octobre 1930.	1 liasse
1722	16-31 octobre 1930.	1 liasse
1723	Novembre 1930.	1 liasse
1724	1-15 décembre 1930.	1 liasse

1725	16-31 décembre 1930.	1 liasse
1726	Janvier 1931.	1 liasse
1727	Février 1931.	1 liasse
1728	Mars 1931.	1 liasse
1729	Avril 1931.	1 liasse
1730	Mai 1931.	1 liasse
1731	1-15 juin 1931.	1 liasse
1732	16-30 juin 1931.	1 liasse
1733	1-15 juillet 1931.	1 liasse
1734	16-31 juillet 1931.	1 liasse
1735	Août 1931.	1 liasse
1736	Septembre 1931.	1 liasse
1737	Octobre 1931.	1 liasse
1738	1-15 novembre 1931.	1 liasse
1739	16-30 novembre 1931.	1 liasse
1740	1-15 décembre 1931.	1 liasse
1741	16-31 décembre 1931.	1 liasse

		1 liasse
1742	Janvier 1932.	1 liasse
1743	1-15 février 1932.	1 liasse
1744	16-29 février 1932.	1 liasse
1745	1-15 mars 1932.	1 liasse
1746	16-31 mars 1932.	1 liasse
1747	Avril 1932.	1 liasse
1748	1-15 mai 1932.	1 liasse
1749	16-31 mai 1932.	1 liasse
1750	Juin 1932.	1 liasse
1751	Juillet 1932.	1 liasse
1752	Août 1932.	1 liasse
1753	Septembre 1932.	1 liasse
1754	1-15 octobre 1932.	1 liasse
1755	16-31 octobre 1932.	1 liasse
1756	1-15 novembre 1932.	1 liasse
1757	16-30 novembre 1932.	1 liasse

1758	1-15 décembre 1932.	1 liasse
1759	16-31 décembre 1932.	1 liasse
1760	1-15 janvier 1933.	1 liasse
1761	16-31 janvier 1933.	1 liasse
1762	1-15 février 1933.	1 liasse
1763	16-28 février 1933.	1 liasse
1764	1-15 mars 1933.	1 liasse
1765	16-31 mars 1933.	1 liasse
1766	1-15 avril 1933.	1 liasse
1767	16-30 avril 1933.	1 liasse
1768	1-15 mai 1933.	1 liasse
1769	16-31 mai 1933.	1 liasse
1770	1-15 juin 1933.	1 liasse
1771	16-30 juin 1933.	1 liasse
1772	1-15 juillet 1933.	1 liasse
1773	16-31 juillet 1933.	1 liasse

1774	1-15 août 1933.	1 liasse
1775	16-31 août 1933.	1 liasse
1776	1-15 septembre 1933.	1 liasse
1777	16-30 septembre 1933.	1 liasse
1778	Octobre 1933.	1 liasse
1779	1-15 novembre 1933.	1 liasse
1780	16-30 novembre 1933.	1 liasse
1781	Décembre 1933.	1 liasse
1782	Janvier 1934.	1 liasse
1783	1-15 février 1934.	1 liasse
1784	16-28 février 1934.	1 liasse
1785	1-15 mars 1934.	1 liasse
1786	16-31 mars 1934.	1 liasse
1787	1-15 avril 1934.	1 liasse
1788	16-30 avril 1934.	1 liasse
1789	1-15 mai 1934.	1 liasse
1790	16-31 mai 1934.	1 liasse

		1 liasse
1791	1-15 juin 1934.	1 liasse
1792	16-30 juin 1934.	1 liasse
1793	1-15 juillet 1934.	1 liasse
1794	16-31 juillet 1934.	1 liasse
1795	1-15 août 1934.	1 liasse
1796	16-31 août 1934.	1 liasse
1797	1-15 septembre 1934.	1 liasse
1798	16-30 septembre 1934.	1 liasse
1799	1-15 octobre 1934.	1 liasse
1800	16-31 octobre 1934.	1 liasse
1801	1-15 novembre 1934.	1 liasse
1802	16-30 novembre 1934.	1 liasse
1803	1-15 décembre 1934.	1 liasse
1804	16-31 décembre 1934.	1 liasse
1805	1-15 janvier 1935.	1 liasse
1806	16-31 janvier 1935.	1 liasse

1807	1-15 février 1935.	1 liasse
1808	16-28 février 1935.	1 liasse
1809	1-15 mars 1935.	1 liasse
1810	16-31 mars 1935.	1 liasse
1811	1-15 avril 1935.	1 liasse
1812	16-30 avril 1935.	1 liasse
1813	1-15 mai 1935.	1 liasse
1814	16-31 mai 1935.	1 liasse
1815	1-15 juin 1935.	1 liasse
1816	16-30 juin 1935.	1 liasse
1817	1-15 juillet 1935.	1 liasse
1818	16-31 juillet 1935.	1 liasse
1819	1-15 août 1935.	1 liasse
1820	16-31 août 1935.	1 liasse
1821	1-15 septembre 1935.	1 liasse
1822	16-30 septembre 1935.	1 liasse

1823	1-15 octobre 1935.	1 liasse
1824	16-31 octobre 1935.	1 liasse
1825	1-15 novembre 1935.	1 liasse
1826	16-30 novembre 1935.	1 liasse
1827	1-15 décembre 1935.	1 liasse
1828	16-31 décembre 1935.	1 liasse
1829	1-15 janvier 1936.	1 liasse
1830	16-31 janvier 1936.	1 liasse
1831	1-15 février 1936.	1 liasse
1832	16-29 février 1936.	1 liasse
1833	1-15 mars 1936.	1 liasse
1834	16-31 mars 1936.	1 liasse
1835	1-15 avril 1936.	1 liasse
1836	16-30 avril 1936.	1 liasse
1837	1-15 mai 1936.	1 liasse
1838	16-31 mai 1936.	1 liasse
1839	1-15 juin 1936.	

		1 liasse
1840	16-30 juin 1936.	1 liasse
1841	1-15 juillet 1936.	1 liasse
1842	16-31 juillet 1936.	1 liasse
1843	1-15 août 1936.	1 liasse
1844	16-31 août 1936.	1 liasse
1845	Septembre 1936.	1 liasse
1846	1-15 octobre 1936.	1 liasse
1847	16-31 octobre 1936.	1 liasse
1848	1-15 novembre 1936.	1 liasse
1849	16-30 novembre 1936.	1 liasse
1850	1-15 décembre 1936.	1 liasse
1851	16-31 décembre 1936.	1 liasse
1852	1-15 janvier 1937.	1 liasse
1853	16-31 janvier 1937.	1 liasse
1854	1-15 février 1937.	1 liasse
1855	16-28 février 1937.	1 liasse

1856	1-15 mars 1937.	1 liasse
1857	16-31 mars 1937.	1 liasse
1858	Avril 1937.	1 liasse
1859	1-15 mai 1937.	1 liasse
1860	16-31 mai 1937.	1 liasse
1861	Juin 1937.	1 liasse
1862	1-15 juillet 1937.	1 liasse
1863	16-31 juillet 1937.	1 liasse
1864	1-15 août 1937.	1 liasse
1865	16-31 août 1937.	1 liasse
1866	1-15 septembre 1937.	1 liasse
1867	16-30 septembre 1937.	1 liasse
1868	1-15 octobre 1937.	1 liasse
1869	16-31 octobre 1937.	1 liasse
1870	1-15 novembre 1937.	1 liasse
1871	16-30 novembre 1937.	1 liasse

1872	1-15 décembre 1937.	1 liasse
1873	16-31 décembre 1937.	1 liasse
1874	1-15 janvier 1938.	1 liasse
1875	16-31 janvier 1938.	1 liasse
1876	1-15 février 1938.	1 liasse
1877	16-28 février 1938.	1 liasse
1878	1-15 mars 1938.	1 liasse
1879	16-31 mars 1938.	1 liasse
1880	1-15 avril 1938.	1 liasse
1881	16-30 avril 1938.	1 liasse
1882	1-15 mai 1938.	1 liasse
1883	16-31 mai 1938.	1 liasse
1884	Juin 1938.	1 liasse
1885	Juillet 1938.	1 liasse
1886	Août 1938.	1 liasse
1887	Septembre 1938.	1 liasse
1888	Octobre 1938.	

		1 liasse
1889	1-15 novembre 1938.	1 liasse
1890	16-30 novembre 1938.	1 liasse
1891	Décembre 1938.	1 liasse
1892	Janvier 1939.	1 liasse
1893	Février 1939.	1 liasse
1894	1-15 mars 1939.	1 liasse
1895	16-31 mars 1939.	1 liasse
1896	1-10 avril 1939.	1 liasse
1897	11-30 avril 1939.	1 liasse
1898	Mai 1939.	1 liasse
1899	1-15 juin 1939.	1 liasse
1900	16-30 juin 1939.	1 liasse
1901	Juillet 1939.	1 liasse
1902	Août 1939.	1 liasse
1903	1-15 septembre 1939.	1 liasse
1904	16-30 septembre 1939.	1 liasse

1905	Octobre 1939.	1 liasse
1906	Novembre 1939.	1 liasse
1907	Décembre 1939.	1 liasse
1908	Janvier 1940.	1 liasse
1909	Février 1940.	1 liasse
1910	Mars 1940.	1 liasse
1911	Avril 1940.	1 liasse
1912	1-10 mai 1940.	1 liasse
1913	11-31 mai 1940.	1 liasse
1914	Juin 1940.	1 liasse
1915	Juillet 1940.	1 liasse
1916	Août 1940.	1 liasse
1917	Septembre 1940.	1 liasse
1918	Octobre 1940.	1 liasse
1919	Novembre 1940.	1 liasse
1920	Décembre 1940.	1 liasse

1921	Janvier 1941.	1 liasse
1922	Février 1941.	1 liasse
1923	Mars 1941.	1 liasse
1924	Avril 1941.	1 liasse
1925	Mai 1941.	1 liasse
1926	Juin 1941.	1 liasse
1927	Juillet 1941.	1 liasse
1928	Août 1941.	1 liasse
1929	Septembre 1941.	1 liasse
1930	Octobre 1941.	1 liasse
1931	Novembre 1941.	1 liasse
1932	Décembre 1941.	1 liasse
1933	Janvier 1942.	1 liasse
1934	Février 1942.	1 liasse
1935	Mars 1942.	1 liasse
1936	Avril 1942.	1 liasse
1937	1-15 mai 1942.	1 liasse

		1 liasse
1938	16-31 mai 1942.	1 liasse
1939	1-15 juin 1942.	1 liasse
1940	16-30 juin 1942.	1 liasse
1941	1-15 juillet 1942.	1 liasse
1942	16-31 juillet 1942.	1 liasse
1943	1-15 août 1942.	1 liasse
1944	16-31 août 1942.	1 liasse
1945	1-15 septembre 1942.	1 liasse
1946	16-30 septembre 1942.	1 liasse
1947	1-10 octobre 1942.	1 liasse
1948	11-20 octobre 1942.	1 liasse
1949	21-31 octobre 1942.	1 liasse
1950	1-15 novembre 1942.	1 liasse
1951	16-30 novembre 1942.	1 liasse
1952	1-15 décembre 1942.	1 liasse
1953	16-31 décembre 1942.	1 liasse

1954	1-10 janvier 1943.	1 liasse
1955	11-20 janvier 1943.	1 liasse
1956	21-31 janvier 1943.	1 liasse
1957	1-10 février 1943.	1 liasse
1958	11-20 février 1943.	1 liasse
1959	21-28 février 1943.	1 liasse
1960	1-10 mars 1943.	1 liasse
1961	11-20 mars 1943.	1 liasse
1962	21-31 mars 1943.	1 liasse
1963	1-10 avril 1943.	1 liasse
1964	11-20 avril 1943.	1 liasse
1965	21-30 avril 1943.	1 liasse
1966	1-10 mai 1943.	1 liasse
1967	11-20 mai 1943.	1 liasse
1968	21-31 mai 1943.	1 liasse
1969	1-10 juin 1943.	1 liasse

1970	11-20 juin 1943.	1 liasse
1971	21-30 juin 1943.	1 liasse
1972	1-10 juillet 1943.	1 liasse
1973	11-20 juillet 1943.	1 liasse
1974	21-31 juillet 1943.	1 liasse
1975	1-10 août 1943.	1 liasse
1976	11-20 août 1943.	1 liasse
1977	21-31 août 1943.	1 liasse
1978	1-10 septembre 1943.	1 liasse
1979	11-20 septembre 1943.	1 liasse
1980	21-30 septembre 1943.	1 liasse
1981	1-15 octobre 1943.	1 liasse
1982	16-31 octobre 1943.	1 liasse
1983	1-10 novembre 1943.	1 liasse
1984	11-20 novembre 1943.	1 liasse
1985	21-30 novembre 1943.	1 liasse
1986	1-15 décembre 1943.	1 liasse

		1 liasse
1987	16-31 décembre 1943.	1 liasse
1988	1-15 janvier 1944.	1 liasse
1989	16-31 janvier 1944.	1 liasse
1990	1-15 février 1944.	1 liasse
1991	16-29 février 1944.	1 liasse
1992	1-15 mars 1944.	1 liasse
1993	16-31 mars 1944.	1 liasse
1994	1-15 avril 1944.	1 liasse
1995	16-30 avril 1944.	1 liasse
1996	1-15 mai 1944.	1 liasse
1997	16-31 mai 1944.	1 liasse
1998	1-15 juin 1944.	1 liasse
1999	16-30 juin 1944.	1 liasse
2000	1-10 juillet 1944.	1 liasse
2001	11-20 juillet 1944.	1 liasse
2002	21-31 juillet 1944.	1 liasse

2003	Août 1944.	1 liasse
2004	2004 - 2006 1er septembre 1944. A-E.	1 liasse
2005	F-M.	1 liasse
2006	N-Z.	1 liasse
2007	2007 - 2014 2 septembre 1944. A-B.	1 liasse
2008	C-E.	1 liasse
2009	F-G.	1 liasse
2010	H-K.	1 liasse
2011	L-M.	1 liasse
2012	N-R.	1 liasse
2013	S-T.	1 liasse
2014	U-Z.	1 liasse
2015	3-30 septembre 1944.	1 liasse
2016	Octobre 1944.	1 liasse
2017	Novembre 1944.	

		1 liasse
2018	Décembre 1944.	1 liasse
2019	Janvier 1945.	1 liasse
2020	Février 1945.	1 liasse
2021	1-15 avril 1945.	1 liasse
2022	16-30 avril 1945.	1 liasse
2023	Mai 1945.	1 liasse
2024	1-10 juin 1945.	1 liasse
2025	11-20 juin 1945.	1 liasse
2026	21-30 juin 1945.	1 liasse
2027	1-10 juillet 1945.	1 liasse
2028	11-20 juillet 1945.	1 liasse
2029	21-31 juillet 1945.	1 liasse
2030	1-10 août 1945.	1 liasse
2031	11-20 août 1945.	1 liasse
2032	21-31 août 1945.	1 liasse
2033	1-10 septembre 1945.	1 liasse

2034	11-20 septembre 1945.	1 liasse
2035	21-30 septembre 1945.	1 liasse
2036	1-10 octobre 1945.	1 liasse
2037	11-15 octobre 1945.	1 liasse
2038	16-20 octobre 1945.	1 liasse
2039	21-25 octobre 1945.	1 liasse
2040	26-31 octobre 1945.	1 liasse
2041	1-8 novembre 1945.	1 liasse
2042	9-12 novembre 1945.	1 liasse
2043	13-19 novembre 1945.	1 liasse
2044	20-23 novembre 1945.	1 liasse
2045	24-30 novembre 1945.	1 liasse
2046	1-6 décembre 1945.	1 liasse
2047	7-14 décembre 1945.	1 liasse
2048	15-20 décembre 1945.	1 liasse
2049	21-26 décembre 1945.	1 liasse

2050	27-31 décembre 1945.	1 liasse
2051	1-6 janvier 1946.	1 liasse
2052	7-11 janvier 1946.	1 liasse
2053	12-16 janvier 1946.	1 liasse
2054	17-22 janvier 1946.	1 liasse
2055	23-26 janvier 1946.	1 liasse
2056	27-31 janvier 1946.	1 liasse
2057	1-6 février 1946.	1 liasse
2058	7-12 février 1946.	1 liasse
2059	13-18 février 1946.	1 liasse
2060	19-22 février 1946.	1 liasse
2061	23-28 février 1946.	1 liasse
2062	1-5 mars 1946.	1 liasse
2063	6-11 mars 1946.	1 liasse
2064	12-18 mars 1946.	1 liasse
2065	19-27 mars 1946.	1 liasse
2066	28-31 mars 1946.	1 liasse

		1 liasse
2067	1-7 avril 1946.	1 liasse
2068	8-12 avril 1946.	1 liasse
2069	13-18 avril 1946.	1 liasse
2070	19-30 avril 1946.	1 liasse
2071	1-6 mai 1946.	1 liasse
2072	7-12 mai 1946.	1 liasse
2073	13-18 mai 1946.	1 liasse
2074	19-23 mai 1946.	1 liasse
2075	24-31 mai 1946.	1 liasse
2076	1-6 juin 1946.	1 liasse
2077	7-16 juin 1946.	1 liasse
2078	17-25 juin 1946.	1 liasse
2079	26-30 juin 1946.	1 liasse
2080	1-7 juillet 1946.	1 liasse
2081	8-12 juillet 1946.	1 liasse
2082	13-18 juillet 1946.	1 liasse

2083	19-31 juillet 1946.	1 liasse
2084	1-15 août 1946.	1 liasse
2085	16-31 août 1946.	1 liasse
2086	1-13 septembre 1946.	1 liasse
2087	14-20 septembre 1946.	1 liasse
2088	21-30 septembre 1946.	1 liasse
2089	1-10 octobre 1946.	1 liasse
2090	11-20 octobre 1946.	1 liasse
2091	21-26 octobre 1946.	1 liasse
2092	27-31 octobre 1946.	1 liasse
2093	1-11 novembre 1946.	1 liasse
2094	12-20 novembre 1946.	1 liasse
2095	21-30 novembre 1946.	1 liasse
2096	1-11 décembre 1946.	1 liasse
2097	12-20 décembre 1946.	1 liasse
2098	21-31 décembre 1946.	1 liasse

2099	1-15 janvier 1947.	1 liasse
2100	16-31 janvier 1947.	1 liasse
2101	1-10 février 1947.	1 liasse
2102	11-20 février 1947.	1 liasse
2103	21-28 février 1947.	1 liasse
2104	1-10 mars 1947.	1 liasse
2105	11-20 mars 1947.	1 liasse
2106	21-31 mars 1947.	1 liasse
2107	1-10 avril 1947.	1 liasse
2108	11-20 avril 1947.	1 liasse
2109	21-30 avril 1947.	1 liasse
2110	1-10 mai 1947.	1 liasse
2111	11-23 mai 1947.	1 liasse
2112	24-31 mai 1947.	1 liasse
2113	1-10 juin 1947.	1 liasse
2114	11-18 juin 1947.	1 liasse
2115	19-30 juin 1947.	1 liasse

		1 liasse
2116	1-10 juillet 1947.	1 liasse
2117	11-15 juillet 1947.	1 liasse
2118	16-23 juillet 1947.	1 liasse
2119	24-31 juillet 1947.	1 liasse
2120	1-10 août 1947.	1 liasse
2121	11-20 août 1947.	1 liasse
2122	21-31 août 1947.	1 liasse
2123	1-10 septembre 1947.	1 liasse
2124	11-20 septembre 1947.	1 liasse
2125	21-30 septembre 1947.	1 liasse
2126	1-10 octobre 1947.	1 liasse
2127	11-21 octobre 1947.	1 liasse
2128	22-31 octobre 1947.	1 liasse
2129	1-15 novembre 1947.	1 liasse
2130	16-30 novembre 1947.	1 liasse
2131	1-15 décembre 1947.	1 liasse

2132	16-31 décembre 1947.	1 liasse
2133	1-10 janvier 1948.	1 liasse
2134	11-20 janvier 1948.	1 liasse
2135	21-31 janvier 1948.	1 liasse
2136	1-10 février 1948.	1 liasse
2137	11-19 février 1948.	1 liasse
2138	20-29 février 1948.	1 liasse
2139	1-12 mars 1948.	1 liasse
2140	13-20 mars 1948.	1 liasse
2141	21-31 mars 1948.	1 liasse
2142	1-15 avril 1948.	1 liasse
2143	16-30 avril 1948.	1 liasse
2144	1-21 mai 1948.	1 liasse
2145	22-31 mai 1948.	1 liasse
2146	1-15 juin 1948.	1 liasse
2147	16-30 juin 1948.	1 liasse

2148	1-9 juillet 1948.	1 liasse
2149	10-15 juillet 1948.	1 liasse
2150	16-22 juillet 1948.	1 liasse
2151	23-31 juillet 1948.	1 liasse
2152	1-6 août 1948.	1 liasse
2153	7-13 août 1948.	1 liasse
2154	14-21 août 1948.	1 liasse
2155	22-31 août 1948.	1 liasse
2156	1-7 septembre 1948.	1 liasse
2157	8-10 septembre 1948.	1 liasse
2158	11-14 septembre 1948.	1 liasse
2159	15-23 septembre 1948.	1 liasse
2160	24-30 septembre 1948.	1 liasse
2161	1-7 octobre 1948.	1 liasse
2162	8-15 octobre 1948.	1 liasse
2163	16-22 octobre 1948.	1 liasse
2164	23-31 octobre 1948.	1 liasse

		1 liasse
2165	1-10 novembre 1948.	1 liasse
2166	11-20 novembre 1948.	1 liasse
2167	21-30 novembre 1948.	1 liasse
2168	1-10 décembre 1948.	1 liasse
2169	11-20 décembre 1948.	1 liasse
2170	21-31 décembre 1948.	1 liasse
2171	1-10 janvier 1949.	1 liasse
2172	11-20 janvier 1949.	1 liasse
2173	21-31 janvier 1949.	1 liasse
2174	1-15 février 1949.	1 liasse
2175	16-28 février 1949.	1 liasse
2176	1-11 mars 1949.	1 liasse
2177	12-19 mars 1949.	1 liasse
2178	20-31 mars 1949.	1 liasse
2179	1-13 avril 1949.	1 liasse
2180	14-28 avril 1949.	1 liasse

2181	29-30 avril 1949.	1 liasse
2182	1-18 mai 1949.	1 liasse
2183	19-24 mai 1949.	1 liasse
2184	25-31 mai 1949.	1 liasse
2185	1-24 juin 1949.	1 liasse
2186	25-30 juin 1949.	1 liasse
2187	1-10 juillet 1949.	1 liasse
2188	11-19 juillet 1949.	1 liasse
2189	20-31 juillet 1949.	1 liasse
2190	1-7 août 1949.	1 liasse
2191	8-11 août 1949.	1 liasse
2192	12-31 août 1949.	1 liasse
2193	1-9 septembre 1949.	1 liasse
2194	10-20 septembre 1949.	1 liasse
2195	21-30 septembre 1949.	1 liasse
2196	1-11 octobre 1949.	1 liasse

2197	12-20 octobre 1949.	1 liasse
2198	21-31 octobre 1949.	1 liasse
2199	1-10 novembre 1949.	1 liasse
2200	11-20 novembre 1949.	1 liasse
2201	21-30 novembre 1949.	1 liasse
2202	1-10 décembre 1949.	1 liasse
2203	11-20 décembre 1949.	1 liasse
2204	21-31 décembre 1949.	1 liasse
2205	1-12 janvier 1950.	1 liasse
2206	13-19 janvier 1950.	1 liasse
2207	20-31 janvier 1950.	1 liasse
2208	1-10 février 1950.	1 liasse
2209	11-19 février 1950.	1 liasse
2210	20-28 février 1950.	1 liasse
2211	1-11 mars 1950.	1 liasse
2212	12-17 mars 1950.	1 liasse
2213	18-31 mars 1950.	1 liasse

		1 liasse
2214	1-10 avril 1950.	1 liasse
2215	11-20 avril 1950.	1 liasse
2216	21-30 avril 1950.	1 liasse
2217	1-15 mai 1950.	1 liasse
2218	16-31 mai 1950.	1 liasse
2219	Juin 1950.	1 liasse
2220	1-15 juillet 1950.	1 liasse
2221	16-31 juillet 1950.	1 liasse
2222	1-15 août 1950.	1 liasse
2223	16-31 août 1950.	1 liasse
2224	1-2 septembre 1950.	1 liasse
2225	3-15 septembre 1950.	1 liasse
2226	16-26 septembre 1950.	1 liasse
2227	27-30 septembre 1950.	1 liasse
2228	1-10 octobre 1950.	1 liasse
2229	11-20 octobre 1950.	1 liasse

2230	21-31 octobre 1950.	1 liasse
2231	1-8 novembre 1950.	1 liasse
2232	9-15 novembre 1950.	1 liasse
2233	16-22 novembre 1950.	1 liasse
2234	23-30 novembre 1950.	1 liasse
2235	1-10 décembre 1950.	1 liasse
2236	11-17 décembre 1950.	1 liasse
2237	18-20 décembre 1950.	1 liasse
2238	21-22 décembre 1950.	1 liasse
2239	23-31 décembre 1950.	1 liasse
2240	1-10 janvier 1951.	1 liasse
2241	11-19 janvier 1951.	1 liasse
2242	20-31 janvier 1951.	1 liasse
2243	1-15 février 1951.	1 liasse
2244	16-28 février 1951.	1 liasse
2245	1-3 mars 1951.	1 liasse

2246	4-18 mars 1951.	1 liasse
2247	19-31 mars 1951.	1 liasse
2248	1-9 avril 1951.	1 liasse
2249	10-20 avril 1951.	1 liasse
2250	21-30 avril 1951.	1 liasse
2251	1-15 mai 1951.	1 liasse
2252	16-31 mai 1951.	1 liasse
2253	1-14 juin 1951.	1 liasse
2254	15-20 juin 1951.	1 liasse
2255	21-30 juin 1951.	1 liasse
2256	1-15 juillet 1951.	1 liasse
2257	16-23 juillet 1951.	1 liasse
2258	24 juillet 1951.	1 liasse
2259	25-31 juillet 1951.	1 liasse
2260	1-15 août 1951.	1 liasse
2261	16-31 août 1951.	1 liasse
2262	1-10 septembre 1951.	

		1 liasse
2263	11-20 septembre 1951.	1 liasse
2264	21-30 septembre 1951.	1 liasse
2265	1-13 octobre 1951.	1 liasse
2266	14-20 octobre 1951.	1 liasse
2267	21-31 octobre 1951.	1 liasse
2268	1-10 novembre 1951.	1 liasse
2269	11-20 novembre 1951.	1 liasse
2270	21-30 novembre 1951.	1 liasse
2271	1-12 décembre 1951.	1 liasse
2272	13-19 décembre 1951.	1 liasse
2273	20-22 décembre 1951.	1 liasse
2274	23-31 décembre 1951.	1 liasse
2275	1-15 janvier 1952.	1 liasse
2276	16-31 janvier 1952.	1 liasse
2277	1-15 février 1952.	1 liasse
2278	16-29 février 1952.	1 liasse

2279	1-15 mars 1952.	1 liasse
2280	16-31 mars 1952.	1 liasse
2281	1-10 avril 1952.	1 liasse
2282	11-20 avril 1952.	1 liasse
2283	21-30 avril 1952.	1 liasse
2284	1-15 mai 1952.	1 liasse
2285	16-31 mai 1952.	1 liasse
2286	1-15 juin 1952.	1 liasse
2287	16-30 juin 1952.	1 liasse
2288	1-10 juillet 1952.	1 liasse
2289	11-20 juillet 1952.	1 liasse
2290	21-31 juillet 1952.	1 liasse
2291	1-15 août 1952.	1 liasse
2292	16-31 août 1952.	1 liasse
2293	1-15 septembre 1952.	1 liasse
2294	16-30 septembre 1952.	1 liasse

2295	1-17 octobre 1952.	1 liasse
2296	18-31 octobre 1952.	1 liasse
2297	Novembre 1952.	1 liasse
2298	1-20 décembre 1952.	1 liasse
2299	21-31 décembre 1952.	1 liasse
2300	1-15 janvier 1953.	1 liasse
2301	16-31 janvier 1953.	1 liasse
2302	Février 1953.	1 liasse
2303	1-15 mars 1953.	1 liasse
2304	16-31 mars 1953.	1 liasse
2305	1-15 avril 1953.	1 liasse
2306	16-30 avril 1953.	1 liasse
2307	1-15 mai 1953.	1 liasse
2308	16-31 mai 1953.	1 liasse
2309	1-15 juin 1953.	1 liasse
2310	16-30 juin 1953.	1 liasse
2311	1-15 juillet 1953.	1 liasse

		1 liasse
2312	16-31 juillet 1953.	1 liasse
2313	1-15 août 1953.	1 liasse
2314	16-31 août 1953.	1 liasse
2315	1-14 septembre 1953.	1 liasse
2316	15-30 septembre 1953.	1 liasse
2317	1-15 octobre 1953.	1 liasse
2318	16-31 octobre 1953.	1 liasse
2319	1-15 novembre 1953.	1 liasse
2320	16-30 novembre 1953.	1 liasse
2321	1-15 décembre 1953.	1 liasse
2322	16-31 décembre 1953.	1 liasse
2323	1-15 janvier 1954.	1 liasse
2324	16-31 janvier 1954.	1 liasse
2325	1-15 février 1954.	1 liasse
2326	16-28 février 1954.	1 liasse
2327	1-15 mars 1954.	1 liasse

2328	16-31 mars 1954.	1 liasse
2329	1-15 avril 1954.	1 liasse
2330	16-30 avril 1954.	1 liasse
2331	1-15 mai 1954.	1 liasse
2332	16-31 mai 1954.	1 liasse
2333	1-15 juin 1954.	1 liasse
2334	16-30 juin 1954.	1 liasse
2335	1-14 juillet 1954.	1 liasse
2336	15-31 juillet 1954.	1 liasse
2337	1-10 août 1954.	1 liasse
2338	11-25 août 1954.	1 liasse
2339	26-31 août 1954.	1 liasse
2340	1-15 septembre 1954.	1 liasse
2341	16-30 septembre 1954.	1 liasse
2342	1-10 octobre 1954.	1 liasse
2343	11-20 octobre 1954.	1 liasse

2344	21-31 octobre 1954.	1 liasse
2345	1-12 novembre 1954.	1 liasse
2346	13-20 novembre 1954.	1 liasse
2347	21-30 novembre 1954.	1 liasse
2348	1-15 décembre 1954.	1 liasse
2349	16-31 décembre 1954.	1 liasse
2350	1-17 janvier 1955.	1 liasse
2351	18-31 janvier 1955.	1 liasse
2352	1-15 février 1955.	1 liasse
2353	16-28 février 1955.	1 liasse
2354	1-15 mars 1955.	1 liasse
2355	16-31 mars 1955.	1 liasse
2356	1-10 avril 1955.	1 liasse
2357	11-20 avril 1955.	1 liasse
2358	21-30 avril 1955.	1 liasse
2359	1-10 mai 1955.	1 liasse
2360	11-27 mai 1955.	1 liasse

		1 liasse
2361	28-31 mai 1955.	1 liasse
2362	1-15 juin 1955.	1 liasse
2363	16-30 juin 1955.	1 liasse
2364	1-15 juillet 1955.	1 liasse
2365	16-31 juillet 1955.	1 liasse
2366	1-15 août 1955.	1 liasse
2367	16-31 août 1955.	1 liasse
2368	1-10 septembre 1955.	1 liasse
2369	11-20 septembre 1955.	1 liasse
2370	21-30 septembre 1955.	1 liasse
2371	1-15 octobre 1955.	1 liasse
2372	16-31 octobre 1955.	1 liasse
2373	1-15 novembre 1955.	1 liasse
2374	16-30 novembre 1955.	1 liasse
2375	1-10 décembre 1955.	1 liasse
2376	11-20 décembre 1955.	1 liasse

2377	21-31 décembre 1955.	1 liasse
2378	1-15 janvier 1956.	1 liasse
2379	16-31 janvier 1956.	1 liasse
2380	1-10 février 1956.	1 liasse
2381	11-20 février 1956.	1 liasse
2382	21-29 février 1956.	1 liasse
2383	1-15 mars 1956.	1 liasse
2384	16-31 mars 1956.	1 liasse
2385	1-15 avril 1956.	1 liasse
2386	16-30 avril 1956.	1 liasse
2387	1-15 mai 1956.	1 liasse
2388	16-31 mai 1956.	1 liasse
2389	1-15 juin 1956.	1 liasse
2390	16-30 juin 1956.	1 liasse
2391	1-13 juillet 1956.	1 liasse
2392	14-20 juillet 1956.	1 liasse

2393	21-31 juillet 1956.	1 liasse
2394	1-15 août 1956.	1 liasse
2395	16-31 août 1956.	1 liasse
2396	Septembre 1956.	1 liasse
2397	1-20 octobre 1956.	1 liasse
2398	21-31 octobre 1956.	1 liasse
2399	1-19 novembre 1956.	1 liasse
2400	20-30 novembre 1956.	1 liasse
2401	1-15 décembre 1956.	1 liasse
2402	16-31 décembre 1956.	1 liasse
2403	1-15 janvier 1957.	1 liasse
2404	16-31 janvier 1957.	1 liasse
2405	1-15 février 1957.	1 liasse
2406	16-28 février 1957.	1 liasse
2407	1-10 mars 1957.	1 liasse
2408	11-20 mars 1957.	1 liasse
2409	21-31 mars 1957.	1 liasse

		1 liasse
2410	1-10 avril 1957.	1 liasse
2411	11-20 avril 1957.	1 liasse
2412	21-30 avril 1957.	1 liasse
2413	1-10 mai 1957.	1 liasse
2414	11-20 mai 1957.	1 liasse
2415	21-31 mai 1957.	1 liasse
2416	1-10 juin 1957.	1 liasse
2417	11-20 juin 1957.	1 liasse
2418	21-30 juin 1957.	1 liasse
2419	1-15 juillet 1957.	1 liasse
2420	16-31 juillet 1957.	1 liasse
2421	1-10 août 1957.	1 liasse
2422	11-19 août 1957.	1 liasse
2423	20-31 août 1957.	1 liasse
2424	1-10 septembre 1957.	1 liasse
2425	11-15 septembre 1957.	1 liasse

2426	16-30 septembre 1957.	1 liasse
2427	1-10 octobre 1957.	1 liasse
2428	11-20 octobre 1957.	1 liasse
2429	21-31 octobre 1957.	1 liasse
2430	1-15 novembre 1957.	1 liasse
2431	16-30 novembre 1957.	1 liasse
2432	1-15 décembre 1957.	1 liasse
2433	16-31 décembre 1957.	1 liasse
2434	1-10 janvier 1958.	1 liasse
2435	11-20 janvier 1958.	1 liasse
2436	21-31 janvier 1958.	1 liasse
2437	1-15 février 1958.	1 liasse
2438	16-28 février 1958.	1 liasse
2439	1-10 mars 1958.	1 liasse
2440	11-20 mars 1958.	1 liasse
2441	21-31 mars 1958.	1 liasse

2442	1-10 avril 1958.	1 liasse
2443	11-20 avril 1958.	1 liasse
2444	21-30 avril 1958.	1 liasse
2445	1-10 mai 1958.	1 liasse
2446	11-23 mai 1958.	1 liasse
2447	24-31 mai 1958.	1 liasse
2448	1-10 juin 1958.	1 liasse
2449	11-20 juin 1958.	1 liasse
2450	21-30 juin 1958.	1 liasse
2451	1-10 juillet 1958.	1 liasse
2452	11-20 juillet 1958.	1 liasse
2453	21-31 juillet 1958.	1 liasse
2454	1-20 août 1958.	1 liasse
2455	21-31 août 1958.	1 liasse
2456	1-12 septembre 1958.	1 liasse
2457	13-24 septembre 1958.	1 liasse
2458	25-30 septembre 1958.	

		1 liasse
2459	1-10 octobre 1958.	1 liasse
2460	11-20 octobre 1958.	1 liasse
2461	21-31 octobre 1958.	1 liasse
2462	1-13 novembre 1958.	1 liasse
2463	14-21 novembre 1958.	1 liasse
2464	22-30 novembre 1958.	1 liasse
2465	1-11 décembre 1958.	1 liasse
2466	12-22 décembre 1958.	1 liasse
2467	23-31 décembre 1958.	1 liasse
2468	1-15 janvier 1959.	1 liasse
2469	16-31 janvier 1959.	1 liasse
2470	1-15 février 1959.	1 liasse
2471	16-28 février 1959.	1 liasse
2472	1-15 mars 1959.	1 liasse
2473	16-31 mars 1959.	1 liasse
2474	1-15 avril 1959.	1 liasse

2475	16-30 avril 1959.	1 liasse
2476	1-15 mai 1959.	1 liasse
2477	16-31 mai 1959.	1 liasse
2478	1-15 juin 1959.	1 liasse
2479	16-30 juin 1959.	1 liasse
2480	1-9 juillet 1959.	1 liasse
2481	10-31 juillet 1959.	1 liasse
2482	1-15 août 1959.	1 liasse
2483	16-31 août 1959.	1 liasse
2484	1-16 septembre 1959.	1 liasse
2485	17-30 septembre 1959.	1 liasse
2486	1-17 octobre 1959.	1 liasse
2487	18-31 octobre 1959.	1 liasse
2488	1-10 novembre 1959.	1 liasse
2489	11-20 novembre 1959.	1 liasse
2490	21-30 novembre 1959.	1 liasse

2491	1-23 décembre 1959.	1 liasse
2492	24-31 décembre 1959.	1 liasse
2493	1-15 janvier 1960.	1 liasse
2494	16-31 janvier 1960.	1 liasse
2495	1-15 février 1960.	1 liasse
2496	16-29 février 1960.	1 liasse
2497	1-9 mars 1960.	1 liasse
2498	10-23 mars 1960.	1 liasse
2499	24-31 mars 1960.	1 liasse
2500	1-15 avril 1960.	1 liasse
2501	16-30 avril 1960.	1 liasse
2502	1-15 mai 1960.	1 liasse
2503	16-31 mai 1960.	1 liasse
2504	1-13 juin 1960.	1 liasse
2505	14-25 juin 1960.	1 liasse
2506	26-30 juin 1960.	1 liasse
2507	1-15 juillet 1960.	

		1 liasse
2508	16-31 juillet 1960.	1 liasse
2509	1-15 août 1960.	1 liasse
2510	16-31 août 1960.	1 liasse
2511	1-15 septembre 1960.	1 liasse
2512	16-30 septembre 1960.	1 liasse
2513	Octobre 1960.	1 liasse
2514	1-15 novembre 1960.	1 liasse
2515	16-30 novembre 1960.	1 liasse
2516	1-15 décembre 1960.	1 liasse
2517	16-31 décembre 1960.	1 liasse
2518	1-15 janvier 1961.	1 liasse
2519	16-31 janvier 1961.	1 liasse
2520	1-15 février 1961.	1 liasse
2521	16-28 février 1961.	1 liasse
2522	1-15 mars 1961.	1 liasse
2523	16-31 mars 1961.	1 liasse

2524	1-19 avril 1961.	1 liasse
2525	20-30 avril 1961.	1 liasse
2526	Mai 1961.	1 liasse
2527	Juin 1961.	1 liasse
2528	1-15 juillet 1961.	1 liasse
2529	16-31 juillet 1961.	1 liasse
2530	1-23 août 1961.	1 liasse
2531	24-31 août 1961.	1 liasse
2532	1-15 septembre 1961.	1 liasse
2533	16-30 septembre 1961.	1 liasse
2534	1-15 octobre 1961.	1 liasse
2535	16-31 octobre 1961.	1 liasse
2536	1-15 novembre 1961.	1 liasse
2537	16-30 novembre 1961.	1 liasse
2538	1-15 décembre 1961.	1 liasse
2539	16-31 décembre 1961.	1 liasse

2540	1-15 janvier 1962.	1 liasse
2541	16-31 janvier 1962.	1 liasse
2542	1-15 février 1962.	1 liasse
2543	16-28 février 1962.	1 liasse
2544	1-10 mars 1962.	1 liasse
2545	11-20 mars 1962.	1 liasse
2546	21-31 mars 1962.	1 liasse
2547	1-15 avril 1962.	1 liasse
2548	16-30 avril 1962.	1 liasse
2549	1-15 mai 1962.	1 liasse
2550	16-31 mai 1962.	1 liasse
2551	1-15 juin 1962.	1 liasse
2552	16-30 juin 1962.	1 liasse
2553	1-15 juillet 1962.	1 liasse
2554	16-31 juillet 1962.	1 liasse
2555	1-15 août 1962.	1 liasse
2556	16-31 août 1962.	1 liasse

		1 liasse
2557	1-10 septembre 1962.	1 liasse
2558	11-20 septembre 1962.	1 liasse
2559	21-30 septembre 1962.	1 liasse
2560	1-15 octobre 1962.	1 liasse
2561	16-31 octobre 1962.	1 liasse
2562	1-19 novembre 1962.	1 liasse
2563	20-30 novembre 1962.	1 liasse
2564	1-10 décembre 1962.	1 liasse
2565	11-20 décembre 1962.	1 liasse
2566	21-31 décembre 1962.	1 liasse
2567	1-10 janvier 1963.	1 liasse
2568	11-20 janvier 1963.	1 liasse
2569	21-31 janvier 1963.	1 liasse
2570	1-15 février 1963.	1 liasse
2571	16-28 février 1963.	1 liasse
2572	1-15 mars 1963.	1 liasse

2573	16-31 mars 1963.	1 liasse
2574	1-15 avril 1963.	1 liasse
2575	16-30 avril 1963.	1 liasse
2576	1-10 mai 1963.	1 liasse
2577	11-20 mai 1963.	1 liasse
2578	21-31 mai 1963.	1 liasse
2579	1-15 juin 1963.	1 liasse
2580	16-30 juin 1963.	1 liasse
2581	1-15 juillet 1963.	1 liasse
2582	16-31 juillet 1963.	1 liasse
2583	1-15 août 1963.	1 liasse
2584	16-31 août 1963.	1 liasse
2585	1-15 septembre 1963.	1 liasse
2586	16-30 septembre 1963.	1 liasse
2587	1-10 octobre 1963.	1 liasse
2588	11-20 octobre 1963.	1 liasse

2589	21-31 octobre 1963.	1 liasse
2590	1-15 novembre 1963.	1 liasse
2591	16-30 novembre 1963.	1 liasse
2592	1-15 décembre 1963.	1 liasse
2593	16-31 décembre 1963.	1 liasse
2594	1-15 janvier 1964.	1 liasse
2595	16-31 janvier 1964.	1 liasse
2596	1-15 février 1964.	1 liasse
2597	16-29 février 1964.	1 liasse
2598	1-15 mars 1964.	1 liasse
2599	16-31 mars 1964.	1 liasse
2600	1-16 avril 1964.	1 liasse
2601	17-30 avril 1964.	1 liasse
2602	1-15 mai 1964.	1 liasse
2603	16-31 mai 1964.	1 liasse
2604	1-15 juin 1964.	1 liasse
2605	16-30 juin 1964.	1 liasse

		1 liasse
2606	1-15 juillet 1964.	1 liasse
2607	16-31 juillet 1964.	1 liasse
2608	1-15 août 1964.	1 liasse
2609	16-31 août 1964.	1 liasse
2610	1-15 septembre 1964.	1 liasse
2611	16-30 septembre 1964.	1 liasse
2612	1-15 octobre 1964.	1 liasse
2613	16-31 octobre 1964.	1 liasse
2614	1-15 novembre 1964.	1 liasse
2615	16-30 novembre 1964.	1 liasse
2616	1-15 décembre 1964.	1 liasse
2617	16-31 décembre 1964.	1 liasse
2618	1-15 janvier 1965.	1 liasse
2619	16-31 janvier 1965.	1 liasse
2620	1-15 février 1965.	1 liasse
2621	16-28 février 1965.	1 liasse

2622	1-13 mars 1965.	1 liasse
2623	14-23 mars 1965.	1 liasse
2624	24-31 mars 1965.	1 liasse
2625	1-10 avril 1965.	1 liasse
2626	11-20 avril 1965.	1 liasse
2627	21-30 avril 1965.	1 liasse
2628	1-10 mai 1965.	1 liasse
2629	11-20 mai 1965.	1 liasse
2630	21-31 mai 1965.	1 liasse
2631	1-10 juin 1965.	1 liasse
2632	11-20 juin 1965.	1 liasse
2633	21-30 juin 1965.	1 liasse
2634	1-7 juillet 1965.	1 liasse
2635	8-13 juillet 1965.	1 liasse
2636	14-25 juillet 1965.	1 liasse
2637	26-31 juillet 1965.	1 liasse

2638	1-10 août 1965.	1 liasse
2639	11-20 août 1965.	1 liasse
2640	21-31 août 1965.	1 liasse
2641	1-9 septembre 1965.	1 liasse
2642	10-15 septembre 1965.	1 liasse
2643	16-22 septembre 1965.	1 liasse
2644	23-30 septembre 1965.	1 liasse
2645	1-12 octobre 1965.	1 liasse
2646	13-21 octobre 1965.	1 liasse
2647	22-31 octobre 1965.	1 liasse
2648	1-11 novembre 1965.	1 liasse
2649	12-20 novembre 1965.	1 liasse
2650	21-30 novembre 1965.	1 liasse
2651	1-8 décembre 1965.	1 liasse
2652	9-15 décembre 1965.	1 liasse
2653	16-24 décembre 1965.	1 liasse
2654	25-31 décembre 1965.	1 liasse

		1 liasse
2655	1-8 janvier 1966.	1 liasse
2656	9-16 janvier 1966.	1 liasse
2657	17-24 janvier 1966.	1 liasse
2658	25-31 janvier 1966.	1 liasse
2659	1-5 février 1966.	1 liasse
2660	6-9 février 1966.	1 liasse
2661	10-16 février 1966.	1 liasse
2662	17-22 février 1966.	1 liasse
2663	23-28 février 1966.	1 liasse
2664	1-8 mars 1966.	1 liasse
2665	9-16 mars 1966.	1 liasse
2666	17-24 mars 1966.	1 liasse
2667	25-31 mars 1966.	1 liasse
2668	1-8 avril 1966.	1 liasse
2669	9-15 avril 1966.	1 liasse
2670	16-24 avril 1966.	1 liasse

2671	25-30 avril 1966.	1 liasse
2672	1-8 mai 1966.	1 liasse
2673	9-16 mai 1966.	1 liasse
2674	17-24 mai 1966.	1 liasse
2675	25-31 mai 1966.	1 liasse
2676	1-9 juin 1966.	1 liasse
2677	10-16 juin 1966.	1 liasse
2678	17-30 juin 1966.	1 liasse
2679	1-7 juillet 1966.	1 liasse
2680	8-16 juillet 1966.	1 liasse
2681	17-22 juillet 1966.	1 liasse
2682	23-31 juillet 1966.	1 liasse
2683	1-10 août 1966.	1 liasse
2684	11-20 août 1966.	1 liasse
2685	21-31 août 1966.	1 liasse
2686	1-8 septembre 1966.	1 liasse

2687	9-16 septembre 1966.	1 liasse
2688	17-24 septembre 1966.	1 liasse
2689	25-30 septembre 1966.	1 liasse
2690	1-8 octobre 1966.	1 liasse
2691	9-15 octobre 1966.	1 liasse
2692	16-22 octobre 1966.	1 liasse
2693	23-31 octobre 1966.	1 liasse
2694	1-9 novembre 1966.	1 liasse
2695	10-16 novembre 1966.	1 liasse
2696	17-24 novembre 1966.	1 liasse
2697	25-30 novembre 1966.	1 liasse
2698	1-8 décembre 1966.	1 liasse
2699	9-16 décembre 1966.	1 liasse
2700	17-24 décembre 1966.	1 liasse
2701	25-31 décembre 1966.	1 liasse
2702	1-8 janvier 1967.	1 liasse
2703	9-16 janvier 1967.	

		1 liasse
2704	17-24 janvier 1967.	1 liasse
2705	25-31 janvier 1967.	1 liasse
2706	1-8 février 1967.	1 liasse
2707	9-16 février 1967.	1 liasse
2708	17-24 février 1967.	1 liasse
2709	25-28 février 1967.	1 liasse
2710	1-8 mars 1967.	1 liasse
2711	9-16 mars 1967.	1 liasse
2712	17-22 mars 1967.	1 liasse
2713	23-31 mars 1967.	1 liasse
2714	1-8 avril 1967.	1 liasse
2715	9-16 avril 1967.	1 liasse
2716	17-24 avril 1967.	1 liasse
2717	25-30 avril 1967.	1 liasse
2718	1-15 mai 1967.	1 liasse
2719	16-25 mai 1967.	1 liasse

2720	26-31 mai 1967.	1 liasse
2721	1-6 juin 1967.	1 liasse
2722	7-16 juin 1967.	1 liasse
2723	17-24 juin 1967.	1 liasse
2724	25-30 juin 1967.	1 liasse
2725	1-8 juillet 1967.	1 liasse
2726	9-16 juillet 1967.	1 liasse
2727	17-24 juillet 1967.	1 liasse
2728	25-31 juillet 1967.	1 liasse
2729	1-8 août 1967.	1 liasse
2730	9-16 août 1967.	1 liasse
2731	17-24 août 1967.	1 liasse
2732	25-31 août 1967.	1 liasse
2733	1-10 septembre 1967.	1 liasse
2734	11-20 septembre 1967.	1 liasse
2735	21-30 septembre 1967.	1 liasse

2736	1-8 octobre 1967.	1 liasse
2737	9-16 octobre 1967.	1 liasse
2738	17-24 octobre 1967.	1 liasse
2739	25-31 octobre 1967.	1 liasse
2740	1-8 novembre 1967.	1 liasse
2741	9-16 novembre 1967.	1 liasse
2742	17-24 novembre 1967.	1 liasse
2743	25-30 novembre 1967.	1 liasse
2744	1-8 décembre 1967.	1 liasse
2745	9-16 décembre 1967.	1 liasse
2746	17-24 décembre 1967.	1 liasse
2747	25-31 décembre 1967.	1 liasse
2748	1-8 janvier 1968.	1 liasse
2749	9-16 janvier 1968.	1 liasse
2750	17-24 janvier 1968.	1 liasse
2751	25-31 janvier 1968.	1 liasse
2752	1-8 février 1968.	

		1 liasse
2753	9-16 février 1968.	1 liasse
2754	17-24 février 1968.	1 liasse
2755	25-29 février 1968.	1 liasse
2756	1-7 mars 1968.	1 liasse
2757	8-20 mars 1968.	1 liasse
2758	21-26 mars 1968.	1 liasse
2759	27-31 mars 1968.	1 liasse
2760	1-8 avril 1968.	1 liasse
2761	9-16 avril 1968.	1 liasse
2762	17-24 avril 1968.	1 liasse
2763	25-30 avril 1968.	1 liasse
2764	1-9 mai 1968.	1 liasse
2765	10-17 mai 1968.	1 liasse
2766	18-27 mai 1968.	1 liasse
2767	28-31 mai 1968.	1 liasse
2768	1-8 juin 1968.	1 liasse

2769	9-16 juin 1968.	1 liasse
2770	17-24 juin 1968.	1 liasse
2771	25-30 juin 1968.	1 liasse
2772	1-8 juillet 1968.	1 liasse
2773	9-16 juillet 1968.	1 liasse
2774	17-24 juillet 1968.	1 liasse
2775	25-31 juillet 1968.	1 liasse
2776	1-6 août 1968.	1 liasse
2777	7-11 août 1968.	1 liasse
2778	12-24 août 1968.	1 liasse
2779	25-31 août 1968.	1 liasse
2780	1-8 septembre 1968.	1 liasse
2781	9-16 septembre 1968.	1 liasse
2782	17-24 septembre 1968.	1 liasse
2783	25-30 septembre 1968.	1 liasse
2784	1-8 octobre 1968.	1 liasse

2785	9-16 octobre 1968.	1 liasse
2786	17-24 octobre 1968.	1 liasse
2787	25-31 octobre 1968.	1 liasse
2788	1-8 novembre 1968.	1 liasse
2789	9-16 novembre 1968.	1 liasse
2790	17-24 novembre 1968.	1 liasse
2791	25-30 novembre 1968.	1 liasse
2792	1-8 décembre 1968.	1 liasse
2793	9-16 décembre 1968.	1 liasse
2794	17-24 décembre 1968.	1 liasse
2795	25-31 décembre 1968.	1 liasse
2796	1-3 janvier 1969.	1 liasse
2797	4-8 janvier 1969.	1 liasse
2798	9-19 janvier 1969.	1 liasse
2799	20-31 janvier 1969.	1 liasse
2800	1-6 février 1969.	1 liasse
2801	7-16 février 1969.	

		1 liasse
2802	17-24 février 1969.	1 liasse
2803	25-28 février 1969.	1 liasse
2804	1-8 mars 1969.	1 liasse
2805	9-16 mars 1969.	1 liasse
2806	17-31 mars 1969.	1 liasse
2807	1-10 avril 1969.	1 liasse
2808	11-20 avril 1969.	1 liasse
2809	21-30 avril 1969.	1 liasse
2810	1-8 mai 1969.	1 liasse
2811	9-16 mai 1969.	1 liasse
2812	17-24 mai 1969.	1 liasse
2813	25-31 mai 1969.	1 liasse
2814	1-8 juin 1969.	1 liasse
2815	9-16 juin 1969.	1 liasse
2816	17-24 juin 1969.	1 liasse
2817	25-30 juin 1969.	1 liasse

2818	1-8 juillet 1969.	1 liasse
2819	9-16 juillet 1969.	1 liasse
2820	17-24 juillet 1969.	1 liasse
2821	25-31 juillet 1969.	1 liasse
2822	1-8 août 1969.	1 liasse
2823	9-16 août 1969.	1 liasse
2824	17-24 août 1969.	1 liasse
2825	25-31 août 1969.	1 liasse
2826	1-8 septembre 1969.	1 liasse
2827	9-16 septembre 1969.	1 liasse
2828	17-24 septembre 1969.	1 liasse
2829	25-30 septembre 1969.	1 liasse
2830	1-8 octobre 1969.	1 liasse
2831	9-16 octobre 1969.	1 liasse
2832	17-24 octobre 1969.	1 liasse
2833	25-31 octobre 1969.	1 liasse

2834	1-11 novembre 1969.	1 liasse
2835	12-20 novembre 1969.	1 liasse
2836	21-23 novembre 1969.	1 liasse
2837	24-30 novembre 1969.	1 liasse
2838	1-10 décembre 1969.	1 liasse
2839	11-18 décembre 1969.	1 liasse
2840	19-24 décembre 1969.	1 liasse
2841	25-31 décembre 1969.	1 liasse
2842	1-8 janvier 1970.	1 liasse
2843	9-16 janvier 1970.	1 liasse
2844	17-24 janvier 1970.	1 liasse
2845	25-31 janvier 1970.	1 liasse
2846	1-5 février 1970.	1 liasse
2847	6-9 février 1970.	1 liasse
2848	10-28 février 1970.	1 liasse
2849	1-5 mars 1970.	1 liasse
2850	6-16 mars 1970.	

		1 liasse
2851	17-24 mars 1970.	1 liasse
2852	25-31 mars 1970.	1 liasse
2853	1-8 avril 1970.	1 liasse
2854	9-16 avril 1970.	1 liasse
2855	17-24 avril 1970.	1 liasse
2856	25-30 avril 1970.	1 liasse
2857	1-8 mai 1970.	1 liasse
2858	9-16 mai 1970.	1 liasse
2859	17-24 mai 1970.	1 liasse
2860	25-31 mai 1970.	1 liasse
2861	1-8 juin 1970.	1 liasse
2862	9-16 juin 1970.	1 liasse
2863	17-24 juin 1970.	1 liasse
2864	25-30 juin 1970.	1 liasse
2865	1-8 juillet 1970.	1 liasse
2866	9-16 juillet 1970.	1 liasse

2867	17-24 juillet 1970.	1 liasse
2868	25-31 juillet 1970.	1 liasse
2869	1-9 août 1970.	1 liasse
2870	10-20 août 1970.	1 liasse
2871	21-26 août 1970.	1 liasse
2872	27-31 août 1970.	1 liasse
2873	1-10 septembre 1970.	1 liasse
2874	11-20 septembre 1970.	1 liasse
2875	21-30 septembre 1970.	1 liasse
2876	1-12 octobre 1970.	1 liasse
2877	13-21 octobre 1970.	1 liasse
2878	22-31 octobre 1970.	1 liasse
2879	1-10 novembre 1970.	1 liasse
2880	11-20 novembre 1970.	1 liasse
2881	21-30 novembre 1970.	1 liasse
2882	1-5 décembre 1970.	1 liasse

2883	6-16 décembre 1970.	1 liasse
2884	17-18 décembre 1970.	1 liasse
2885	19-31 décembre 1970.	1 liasse
2886	1-10 janvier 1971.	1 liasse
2887	11-20 janvier 1971.	1 liasse
2888	21-31 janvier 1971.	1 liasse
2889	1-10 février 1971.	1 liasse
2890	11-20 février 1971.	1 liasse
2891	21-28 février 1971.	1 liasse
2892	1-10 mars 1971.	1 liasse
2893	11-20 mars 1971.	1 liasse
2894	21-31 mars 1971.	1 liasse
2895	1-15 avril 1971.	1 liasse
2896	16-30 avril 1971.	1 liasse
2897	1-10 mai 1971.	1 liasse
2898	11-20 mai 1971.	1 liasse
2899	21-31 mai 1971.	1 liasse

		1 liasse
2900	1-15 juin 1971.	1 liasse
2901	16-30 juin 1971.	1 liasse
2902	1-15 juillet 1971.	1 liasse
2903	16-31 juillet 1971.	1 liasse
2904	1-13 août 1971.	1 liasse
2905	14-18 août 1971.	1 liasse
2906	19-31 août 1971.	1 liasse
2907	1-13 septembre 1971.	1 liasse
2908	14-20 septembre 1971.	1 liasse
2909	21-30 septembre 1971.	1 liasse
2910	1-10 octobre 1971.	1 liasse
2911	11-20 octobre 1971.	1 liasse
2912	21-31 octobre 1971.	1 liasse
2913	1-10 novembre 1971.	1 liasse
2914	11-20 novembre 1971.	1 liasse
2915	21-30 novembre 1971.	1 liasse

2916	1-10 décembre 1971.	1 liasse
2917	11-20 décembre 1971.	1 liasse
2918	21-31 décembre 1971.	1 liasse
2919	1-18 janvier 1972.	1 liasse
2920	19-31 janvier 1972.	1 liasse
2921	1-10 février 1972.	1 liasse
2922	11-20 février 1972.	1 liasse
2923	21-29 février 1972.	1 liasse
2924	1-14 mars 1972.	1 liasse
2925	15-20 mars 1972.	1 liasse
2926	21-31 mars 1972.	1 liasse
2927	1-10 avril 1972.	1 liasse
2928	11-20 avril 1972.	1 liasse
2929	21-30 avril 1972.	1 liasse
2930	1-8 mai 1972.	1 liasse
2931	9-21 mai 1972.	1 liasse

2932	22-31 mai 1972.	1 liasse
2933	1-7 juin 1972.	1 liasse
2934	8-20 juin 1972.	1 liasse
2935	21-30 juin 1972.	1 liasse
2936	1-10 juillet 1972.	1 liasse
2937	11-20 juillet 1972.	1 liasse
2938	21-31 juillet 1972.	1 liasse
2939	1-10 août 1972.	1 liasse
2940	11-20 août 1972.	1 liasse
2941	21-31 août 1972.	1 liasse
2942	1-15 septembre 1972.	1 liasse
2943	16-30 septembre 1972.	1 liasse
2944	1-6 octobre 1972.	1 liasse
2945	7-18 octobre 1972.	1 liasse
2946	19-31 octobre 1972.	1 liasse
2947	1-15 novembre 1972.	1 liasse
2948	16-30 novembre 1972.	1 liasse

		1 liasse
2949	1-10 décembre 1972.	1 liasse
2950	11-20 décembre 1972.	1 liasse
2951	21-31 décembre 1972.	1 liasse
2952	1-12 janvier 1973.	1 liasse
2953	13-17 janvier 1973.	1 liasse
2954	18-31 janvier 1973.	1 liasse
2955	1-10 février 1973.	1 liasse
2956	11-16 février 1973.	1 liasse
2957	17-28 février 1973.	1 liasse
2958	1-10 mars 1973.	1 liasse
2959	11-20 mars 1973.	1 liasse
2960	21-31 mars 1973.	1 liasse
2961	1-10 avril 1973.	1 liasse
2962	11-20 avril 1973.	1 liasse
2963	21-30 avril 1973.	1 liasse
2964	1-10 mai 1973.	1 liasse

2965	11-20 mai 1973.	1 liasse
2966	21-31 mai 1973.	1 liasse
2967	1-15 juin 1973.	1 liasse
2968	16-30 juin 1973.	1 liasse
2969	1-17 juillet 1973.	1 liasse
2970	18-24 juillet 1973.	1 liasse
2971	25-31 juillet 1973.	1 liasse
2972	1-8 août 1973.	1 liasse
2973	9-20 août 1973.	1 liasse
2974	21-31 août 1973.	1 liasse
2975	1-15 septembre 1973.	1 liasse
2976	16-30 septembre 1973.	1 liasse
2977	1-8 octobre 1973.	1 liasse
2978	9-16 octobre 1973.	1 liasse
2979	17-31 octobre 1973.	1 liasse
2980	1-17 novembre 1973.	1 liasse

2981	18-24 novembre 1973.	1 liasse
2982	25-30 novembre 1973.	1 liasse
2983	1-10 décembre 1973.	1 liasse
2984	11-20 décembre 1973.	1 liasse
2985	21-31 décembre 1973.	1 liasse
2986	1-10 janvier 1974.	1 liasse
2987	11-27 janvier 1974.	1 liasse
2988	28-31 janvier 1974.	1 liasse
2989	1-15 février 1974.	1 liasse
2990	16-28 février 1974.	1 liasse
2991	1-10 mars 1974.	1 liasse
2992	11-25 mars 1974.	1 liasse
2993	26-31 mars 1974.	1 liasse
2994	1-15 avril 1974.	1 liasse
2995	16-30 avril 1974.	1 liasse
2996	1-15 mai 1974.	1 liasse
2997	16-31 mai 1974.	1 liasse

		1 liasse
2998	1-15 juin 1974.	1 liasse
2999	16-30 juin 1974.	1 liasse
3000	1-8 juillet 1974.	1 liasse
3001	9-16 juillet 1974.	1 liasse
3002	17-25 juillet 1974.	1 liasse
3003	26-31 juillet 1974.	1 liasse
3004	1-8 août 1974.	1 liasse
3005	9-16 août 1974.	1 liasse
3006	17-27 août 1974.	1 liasse
3007	28-31 août 1974.	1 liasse
3008	1-8 septembre 1974.	1 liasse
3009	9-17 septembre 1974.	1 liasse
3010	18-30 septembre 1974.	1 liasse
3011	1-8 octobre 1974.	1 liasse
3012	9-17 octobre 1974.	1 liasse
3013	18-28 octobre 1974.	1 liasse

3014	29-31 octobre 1974.	1 liasse
3015	1-10 novembre 1974.	1 liasse
3016	11-20 novembre 1974.	1 liasse
3017	21-30 novembre 1974.	1 liasse
3018	1-10 décembre 1974.	1 liasse
3019	11-20 décembre 1974.	1 liasse
3020	21-31 décembre 1974.	1 liasse
3021	1-8 janvier 1975.	1 liasse
3022	9-13 janvier 1975.	1 liasse
3023	14-15 janvier 1975.	1 liasse
3024	16-24 janvier 1975.	1 liasse
3025	25-31 janvier 1975.	1 liasse
3026	1-10 février 1975.	1 liasse
3027	11-20 février 1975.	1 liasse
3028	21-28 février 1975.	1 liasse
3029	1-10 mars 1975.	1 liasse

3030	11-20 mars 1975.	1 liasse
3031	21-31 mars 1975.	1 liasse
3032	1-15 avril 1975.	1 liasse
3033	16-30 avril 1975.	1 liasse
3034	1-15 mai 1975.	1 liasse
3035	16-31 mai 1975.	1 liasse
3036	1-10 juin 1975.	1 liasse
3037	11-20 juin 1975.	1 liasse
3038	21-30 juin 1975.	1 liasse
3039	1-10 juillet 1975.	1 liasse
3040	11-21 juillet 1975.	1 liasse
3041	22-27 juillet 1975.	1 liasse
3042	28-31 juillet 1975.	1 liasse
3043	1-10 août 1975.	1 liasse
3044	11-20 août 1975.	1 liasse
3045	21-31 août 1975.	1 liasse
3046	1-10 septembre 1975.	

		1 liasse
3047	11-20 septembre 1975.	1 liasse
3048	21-30 septembre 1975.	1 liasse
3049	1-9 octobre 1975.	1 liasse
3050	10-20 octobre 1975.	1 liasse
3051	21-31 octobre 1975.	1 liasse
3052	1-16 novembre 1975.	1 liasse
3053	17-22 novembre 1975.	1 liasse
3054	23-24 novembre 1975.	1 liasse
3055	25-30 novembre 1975.	1 liasse
3056	1-10 décembre 1975.	1 liasse
3057	11-20 décembre 1975.	1 liasse
3058	21-31 décembre 1975.	1 liasse
3059	1-8 janvier 1976.	1 liasse
3060	9-16 janvier 1976.	1 liasse
3061	17-24 janvier 1976.	1 liasse
3062	25-31 janvier 1976.	1 liasse

3063	1-15 février 1976.	1 liasse
3064	16-29 février 1976.	1 liasse
3065	1-5 mars 1976.	1 liasse
3066	6-10 mars 1976.	1 liasse
3067	11-23 mars 1976.	1 liasse
3068	24-31 mars 1976.	1 liasse
3069	1-10 avril 1976.	1 liasse
3070	11-20 avril 1976.	1 liasse
3071	21-30 avril 1976.	1 liasse
3072	1-15 mai 1976.	1 liasse
3073	16-31 mai 1976.	1 liasse
3074	1-10 juin 1976.	1 liasse
3075	11-20 juin 1976.	1 liasse
3076	21-24 juin 1976.	1 liasse
3077	25-30 juin 1976.	1 liasse
3078	1-10 juillet 1976.	1 liasse

3079	11-18 juillet 1976.	1 liasse
3080	19 juillet 1976.	1 liasse
3081	20-31 juillet 1976.	1 liasse
3082	1-10 août 1976.	1 liasse
3083	11-20 août 1976.	1 liasse
3084	21-31 août 1976.	1 liasse
3085	1-15 septembre 1976.	1 liasse
3086	16-30 septembre 1976.	1 liasse
3087	1-11 octobre 1976.	1 liasse
3088	12-31 octobre 1976.	1 liasse
3089	1-10 novembre 1976.	1 liasse
3090	11-20 novembre 1976.	1 liasse
3091	21-30 novembre 1976.	1 liasse
3092	1-8 décembre 1976.	1 liasse
3093	9-16 décembre 1976.	1 liasse
3094	17-24 décembre 1976.	1 liasse
3095	25-31 décembre 1976.	1 liasse

		1 liasse
3096	1-14 janvier 1977.	1 liasse
3097	15-26 janvier 1977.	1 liasse
3098	27-31 janvier 1977.	1 liasse
3099	1-4 février 1977.	1 liasse
3100	5-15 février 1977.	1 liasse
3101	16-19 février 1977.	1 liasse
3102	20-28 février 1977.	1 liasse
3103	1-8 mars 1977.	1 liasse
3104	9-16 mars 1977.	1 liasse
3105	17 mars 1977.	1 liasse
3106	18-24 mars 1977.	1 liasse
3107	25-31 mars 1977.	1 liasse
3108	1-10 avril 1977.	1 liasse
3109	11-20 avril 1977.	1 liasse
3110	21-30 avril 1977.	1 liasse
3111	1-10 mai 1977.	1 liasse

3112	11-20 mai 1977.	1 liasse
3113	21-31 mai 1977.	1 liasse
3114	1-10 juin 1977.	1 liasse
3115	11-20 juin 1977.	1 liasse
3116	21-30 juin 1977.	1 liasse
3117	1-10 juillet 1977.	1 liasse
3118	11-20 juillet 1977.	1 liasse
3119	21-31 juillet 1977.	1 liasse
3120	1-10 août 1977.	1 liasse
3121	11-20 août 1977.	1 liasse
3122	21-31 août 1977.	1 liasse
3123	1-10 septembre 1977.	1 liasse
3124	11-20 septembre 1977.	1 liasse
3125	21-30 septembre 1977.	1 liasse
3126	1-10 octobre 1977.	1 liasse
3127	11-20 octobre 1977.	1 liasse

3128	21-31 octobre 1977.	1 liasse
3129	1-10 novembre 1977.	1 liasse
3130	11-20 novembre 1977.	1 liasse
3131	21-30 novembre 1977.	1 liasse
3132	1-10 décembre 1977.	1 liasse
3133	11-20 décembre 1977.	1 liasse
3134	21-31 décembre 1977.	1 liasse
3135	1-10 janvier 1978.	1 liasse
3136	11-20 janvier 1978.	1 liasse
3137	21-31 janvier 1978.	1 liasse
3138	1-10 février 1978.	1 liasse
3139	11-20 février 1978.	1 liasse
3140	21-28 février 1978.	1 liasse
3141	1-10 mars 1978.	1 liasse
3142	11-20 mars 1978.	1 liasse
3143	21-31 mars 1978.	1 liasse
3144	1-10 avril 1978.	

		1 liasse
3145	11-20 avril 1978.	1 liasse
3146	21-30 avril 1978.	1 liasse
3147	1-10 mai 1978.	1 liasse
3148	11-20 mai 1978.	1 liasse
3149	21-31 mai 1978.	1 liasse
3150	1-10 juin 1978.	1 liasse
3151	11-20 juin 1978.	1 liasse
3152	21-30 juin 1978.	1 liasse
3153	1-10 juillet 1978.	1 liasse
3154	11-20 juillet 1978.	1 liasse
3155	21-31 juillet 1978.	1 liasse
3156	1-10 août 1978.	1 liasse
3157	11-20 août 1978.	1 liasse
3158	21-31 août 1978.	1 liasse
3159	1-10 septembre 1978.	1 liasse
3160	11-20 septembre 1978.	1 liasse

3161	21-30 septembre 1978.	1 liasse
3162	1-10 octobre 1978.	1 liasse
3163	11-20 octobre 1978.	1 liasse
3164	21-31 octobre 1978.	1 liasse
3165	1-10 novembre 1978.	1 liasse
3166	11-20 novembre 1978.	1 liasse
3167	21-30 novembre 1978.	1 liasse
3168	1-10 décembre 1978.	1 liasse
3169	11-20 décembre 1978.	1 liasse
3170	21-31 décembre 1978.	1 liasse
3171	1-10 janvier 1979.	1 liasse
3172	11-20 janvier 1979.	1 liasse
3173	21-27 janvier 1979.	1 liasse
3174	28-31 janvier 1979.	1 liasse
3175	1-10 février 1979.	1 liasse
3176	11-20 février 1979.	1 liasse

3177	21-28 février 1979.	1 liasse
3178	1-10 mars 1979.	1 liasse
3179	11-20 mars 1979.	1 liasse
3180	21-31 mars 1979.	1 liasse
3181	1-10 avril 1979.	1 liasse
3182	11-20 avril 1979.	1 liasse
3183	21-30 avril 1979.	1 liasse
3184	1-10 mai 1979.	1 liasse
3185	11-20 mai 1979.	1 liasse
3186	21-31 mai 1979.	1 liasse
3187	1-10 juin 1979.	1 liasse
3188	11-20 juin 1979.	1 liasse
3189	21-30 juin 1979.	1 liasse
3190	1-10 juillet 1979.	1 liasse
3191	11-20 juillet 1979.	1 liasse
3192	21-31 juillet 1979.	1 liasse
3193	1-10 août 1979.	

		1 liasse
3194	11-20 août 1979.	1 liasse
3195	21-31 août 1979.	1 liasse
3196	1-10 septembre 1979.	1 liasse
3197	11-20 septembre 1979.	1 liasse
3198	21-30 septembre 1979.	1 liasse
3199	1-10 octobre 1979.	1 liasse
3200	11-20 octobre 1979.	1 liasse
3201	21-31 octobre 1979.	1 liasse
3202	1-10 novembre 1979.	1 liasse
3203	11-20 novembre 1979.	1 liasse
3204	21-30 novembre 1979.	1 liasse
3205	1-10 décembre 1979.	1 liasse
3206	11-20 décembre 1979.	1 liasse
3207	21-31 décembre 1979.	1 liasse
3208	1-10 janvier 1980.	1 liasse
3209	11-20 janvier 1980.	1 liasse

3210	21-31 janvier 1980.	1 liasse
3211	1-10 février 1980.	1 liasse
3212	11-20 février 1980.	1 liasse
3213	21-29 février 1980.	1 liasse
3214	1-10 mars 1980.	1 liasse
3215	11-20 mars 1980.	1 liasse
3216	21-31 mars 1980.	1 liasse
3217	1-10 avril 1980.	1 liasse
3218	11-20 avril 1980.	1 liasse
3219	21-30 avril 1980.	1 liasse
3220	1-10 mai 1980.	1 liasse
3221	11-20 mai 1980.	1 liasse
3222	21-31 mai 1980.	1 liasse
3223	1-10 juin 1980.	1 liasse
3224	11-20 juin 1980.	1 liasse
3225	21-28 juin 1980.	1 liasse

3226	29-30 juin 1980.	1 liasse
3227	1-10 juillet 1980.	1 liasse
3228	11-20 juillet 1980.	1 liasse
3229	21-31 juillet 1980.	1 liasse
3230	1-10 août 1980.	1 liasse
3231	11-20 août 1980.	1 liasse
3232	21-31 août 1980.	1 liasse
3233	1-10 septembre 1980.	1 liasse
3234	11-20 septembre 1980.	1 liasse
3235	21-30 septembre 1980.	1 liasse
3236	1-10 octobre 1980.	1 liasse
3237	11-20 octobre 1980.	1 liasse
3238	21-31 octobre 1980.	1 liasse
3239	1-10 novembre 1980.	1 liasse
3240	11-20 novembre 1980.	1 liasse
3241	21-30 novembre 1980.	1 liasse
3242	1-10 décembre 1980.	

		1 liasse
3243	11-20 décembre 1980.	1 liasse
3244	21-31 décembre 1980.	1 liasse
3245	1-10 janvier 1981.	1 liasse
3246	11-20 janvier 1981.	1 liasse
3247	21-31 janvier 1981.	1 liasse
3248	1-10 février 1981.	1 liasse
3249	11-20 février 1981.	1 liasse
3250	21-28 février 1981.	1 liasse
3251	1-10 mars 1981.	1 liasse
3252	11-20 mars 1981.	1 liasse
3253	21-31 mars 1981.	1 liasse
3254	1-10 avril 1981.	1 liasse
3255	11-20 avril 1981.	1 liasse
3256	21-30 avril 1981.	1 liasse
3257	1-10 mai 1981.	1 liasse
3258	11-20 mai 1981.	1 liasse

3259	21-31 mai 1981.	1 liasse
3260	1-10 juin 1981.	1 liasse
3261	11-20 juin 1981.	1 liasse
3262	21-30 juin 1981.	1 liasse
3263	1-10 juillet 1981.	1 liasse
3264	11-20 juillet 1981.	1 liasse
3265	21-31 juillet 1981.	1 liasse
3266	1-10 août 1981.	1 liasse
3267	11-20 août 1981.	1 liasse
3268	21-31 août 1981.	1 liasse
3269	1-10 septembre 1981.	1 liasse
3270	11-20 septembre 1981.	1 liasse
3271	21-30 septembre 1981.	1 liasse
3272	1-10 octobre 1981.	1 liasse
3273	11-20 octobre 1981.	1 liasse
3274	21-31 octobre 1981.	1 liasse

3275	1-10 novembre 1981.	1 liasse
3276	11-20 novembre 1981.	1 liasse
3277	21-30 novembre 1981.	1 liasse
3278	1-10 décembre 1981.	1 liasse
3279	11-20 décembre 1981.	1 liasse
3280	21-31 décembre 1981.	1 liasse
3281	1-10 janvier 1982.	1 liasse
3282	11-20 janvier 1982.	1 liasse
3283	21-31 janvier 1982.	1 liasse
3284	1-10 février 1982.	1 liasse
3285	11-20 février 1982.	1 liasse
3286	21-28 février 1982.	1 liasse
3287	1-10 mars 1982.	1 liasse
3288	11-20 mars 1982.	1 liasse
3289	21-31 mars 1982.	1 liasse
3290	1-10 avril 1982.	1 liasse
3291	11-20 avril 1982.	1 liasse

		1 liasse
3292	21-30 avril 1982.	1 liasse
3293	1-10 mai 1982.	1 liasse
3294	11-20 mai 1982.	1 liasse
3295	21-31 mai 1982.	1 liasse
3296	1-10 juin 1982.	1 liasse
3297	11-20 juin 1982.	1 liasse
3298	21-30 juin 1982.	1 liasse
3299	1-10 juillet 1982.	1 liasse
3300	11-20 juillet 1982.	1 liasse
3301	21-31 juillet 1982.	1 liasse
3302	1-10 août 1982.	1 liasse
3303	11-20 août 1982.	1 liasse
3304	21-31 août 1982.	1 liasse
3305	1-10 septembre 1982.	1 liasse
3306	11-20 septembre 1982.	1 liasse
3307	21-30 septembre 1982.	1 liasse

3308	1-10 octobre 1982.	1 liasse
3309	11-20 octobre 1982.	1 liasse
3310	21-31 octobre 1982.	1 liasse
3311	1-10 novembre 1982.	1 liasse
3312	11-20 novembre 1982.	1 liasse
3313	21-30 novembre 1982.	1 liasse
3314	1-10 décembre 1982.	1 liasse
3315	11-20 décembre 1982.	1 liasse
3316	21-31 décembre 1982.	1 liasse
3317	Dossier relatif aux arrêtés de grâce collective du 2 juillet 1959 et du 15 décembre 1960. 1959-1960.	1 chemise

C. COMPTABILITÉ MORALE

3318 - 3337 Pièces utilisées pour l'élaboration des registres de comptabilité morale des condamnés. 1856-1889.

3318 - 3320 Pièces classées par ordre alphabétique du nom des détenus. 1856-1870.

3318	A-D.	1 liasse
3319	E-L.	1 liasse
3320	M-Z.	1 liasse

3321 - 3337 Pièces classées par ordre alphabétique selon l'année de l'écrou. 1870-1889.

3321	1870.	1 pièce
3322	1871.	1 liasse
3323	1872.	1 chemise
3324	1873.	1 chemise
3325	1874.	1 chemise
3326	1875.	1 chemise
3327	1876.	3 pièces
3328	1877.	1 pièce
3329	1878.	3 pièces
3330	1879.	3 pièces
3331	1881.	1 chemise
3332	1882.	1 chemise
3333	1883.	1 chemise
3334	1884.	1 chemise
3335	1885.	1 chemise

3336	1888.	3 pièces
3337	1889.	1 chemise
3338	Registre de statistique morale. 7 mai 1853 - 25 août 1865.	1 volume
3339	3339 - 3372 Registres de comptabilité morale. 3 novembre 1853 - 15 décembre 1924. 3 novembre 1853 - 3 avril 1861.	1 volume
3340	6 septembre 1873 - 21 décembre 1889.	1 volume
3341	10 avril 1889 - 3 mai 1894.	1 volume
3342	17 mai 1894 - 28 juin 1898.	1 volume
3343	27 juin 1898 - 28 août 1899.	1 volume
3344	4 septembre 1899 - 20 août 1900.	1 volume
3345	10 septembre 1900 - 13 juin 1901.	1 volume
3346	13 juin 1901 - 9 décembre 1901.	1 volume
3347	12 décembre 1901 - 21 août 1902.	1 volume
3348	19 août 1902 - 31 janvier 1903.	1 volume
3349	9 février 1903 - 4 septembre 1903.	1 volume
3350	14 septembre 1903 - 19 janvier 1905.	1 volume

3351	19 janvier 1905 - 1er novembre 1906.	1 volume
3352	1er novembre 1906 - 9 mars 1908.	1 volume
3353	12 mars 1908 - 11 janvier 1909.	1 volume
3354	11 janvier 1909 - 29 juillet 1909.	1 volume
3355	1er octobre 1909 - 1er août 1910.	1 volume
3356	1er août 1910 - 20 juin 1911.	1 volume
3357	2 juin 1911 - 9 mai 1912.	1 volume
3358	24 mai 1912 - 3 juillet 1913.	1 volume
3359	3 juillet 1913 - 24 mars 1914.	1 volume
3360	9 avril 1914 - 20 juillet 1915.	1 volume
3361	20 juillet 1915 - 20 février 1916.	1 volume
3362	20 février 1916 - 5 août 1916.	1 volume
3363	5 août 1916 - 10 octobre 1917.	1 volume
3364	20 octobre 1917 - 7 août 1918.	1 volume
3365	20 octobre 1918 - 20 avril 1919.	1 volume
3366	20 avril 1919 - 21 janvier 1920.	1 volume

3367	22 janvier 1920 - 12 novembre 1920.	1 volume
3368	20 décembre 1920 - 19 septembre 1921.	1 volume
3369	6 septembre 1921 - 29 mars 1922.	1 volume
3370	29 mars 1922 - 29 mars 1923.	1 volume
3371	15 mars 1923 - 4 mars 1924.	1 volume
3372	10 mars 1924 - 15 décembre 1924.	1 volume

D. PREMIÈRE ET DEUXIÈME GUERRES MONDIALES

(1) Section allemande de la prison pendant la Première Guerre mondiale

3373	<i>3373 - 3374 Registres d'écrou. 1er février 1916 - 7 juin 1918.</i> 1er février 1916 - 11 octobre 1917.	1 volume
3374	11 octobre 1917 - 7 juin 1918.	1 volume
3375	Registre indicateur de sortie. 13 décembre 1916 - 22 mai 1918.	1 volume
3376	Registre indicateur d'entrée. 14 mai 1917 - 21 octobre 1918.	1 volume
3377	Registre d'écrou. 14 mai 1917 - 5 novembre 1918.	1 volume
3378	Registre indicateur d'entrée du quartier allemand. 17 janvier 1918 - 11 novembre 1918.	1 chemise
3379	Dossier concernant l'occupation d'une partie de la prison par des prisonniers mis à la disposition des autorités militaires allemandes entre le 27 novembre 1914 et le 16 novembre 1918. 1914-1919.	1 chemise

-
- 3380 Dossier concernant l'occupation du quartier commun par les condamnés correctionnels à partir du 10 juillet 1915. 1915-1919.
1 chemise
- 3381 Dossier concernant l'occupation du quartier commun par des soldats correctionnaires. 1914.
1 chemise
- 3382 Dossier concernant les soldats correctionnaires, prisonniers de guerre en Allemagne, ainsi que le paiement d'avance sur leur livret de caisse d'épargne. 1915-1919.
1 chemise
- 3383 Registre des certificats d'identité provisoires délivrés par la prison. 1916-1918.
1 cahier
- 3384 Dossier relatif aux détenus écroués préventivement par les autorités allemandes. 1918.
1 chemise
- 3385 Livre des libérations. 2 juillet 1918 - 14 novembre 1918.
1 volume
- (2) Section allemande de la prison pendant la Deuxième Guerre mondiale
- 3386 *3386 - 3387 Registres d'écrou de la section allemande. 23 mai 1940 - 28 août 1944.*
23 mai 1940 - 10 août 1943.
1 volume
- 3387 10 août 1943 - 28 août 1944.
1 volume
- 3388 *3388 - 3410 Dossiers d'écrou. Juillet 1940 - août 1942.*
Juillet 1940.
1 chemise
- 3389 Août 1940.
1 chemise
- 3390 Septembre 1940.
1 chemise

3391	Octobre 1940.	1 chemise
3392	Novembre 1940.	1 chemise
3393	Décembre 1940.	1 chemise
3394	Janvier 1941.	1 chemise
3395	Février 1941.	1 chemise
3396	Mars 1941.	1 chemise
3397	Avril 1941.	1 chemise
3398	Mai 1941.	1 chemise
3399	Juin 1941.	1 chemise
3400	Juillet 1941.	1 chemise
3401	Novembre 1941.	1 chemise
3402	Décembre 1941.	1 chemise
3403	Janvier 1942.	1 chemise
3404	Février 1942.	1 chemise
3405	Mars 1942.	1 liasse
3406	Avril 1942.	1 chemise
3407	Mai 1942.	

		1 chemise
3408	Juin 1942.	1 chemise
3409	Juillet 1942.	1 chemise
3410	Août 1942.	1 chemise
3411	Dossier concernant des prévenus mis à la disposition des autorités allemandes. 1942.	1 chemise
3412	(3) Prisonniers belges dans les prisons et camps allemands pendant et après la Première Guerre mondiale Liste des prisonniers militaires belges détenus en Allemagne. [1914-1925].	1 chemise
3413	Dossier concernant les prisonniers belges condamnés judiciairement et incarcérés en Allemagne. [1914-1925].	1 liasse
3414	Dossier relatif aux prisonniers civils belges qui ont séjourné dans le camp de Holzminden (DE) pendant et après la Première Guerre mondiale. [1914-1921].	1 chemise
3415	Liste nominative des Belges internés au Camp Parchim (DE). [1917].	1 cahier
3416	Liste de femmes prisonnières en Allemagne. [1918-1921].	1 cahier
3417	Dossier relatif aux travailleurs belges des camps allemands accidentés, entre 1915 et 1918, pendant le travail. 1919-1923.	1 volume
3418	Liste des militaires belges évacués en Allemagne le 23 août 1914, transmise au délégué de l'Office central des prisonniers de guerre. 1925.	1 pièce

-
- 3419** *E. CONFÉRENCE DU PERSONNEL*
Registre des procès-verbaux de la conférence du personnel. 30 octobre 1957 - 28 octobre 1970.
1 volume
- 3420** Procès-verbaux des séances du Conseil du personnel. 1956.
1 chemise
- 3421** Note pour aider à la rédaction des procès-verbaux de la conférence du personnel. 1925-1926.
1 pièce
- 3422** 3422 - 3435 REGISTRES DES PROCÈS-VERBAUX DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE. 29 DÉCEMBRE 1888 - 2 MAI 1985.
29 décembre 1888 - 22 janvier 1921.
1 volume
- 3423** 11 février 1921 - 31 mai 1927.
1 volume
- 3424** 1er juin 1927 - 28 janvier 1930.
1 volume
- 3425** 30 janvier 1930 - 18 décembre 1938.
1 volume
- 3426** 30 décembre 1938 - 13 septembre 1942.
1 volume
- 3427** 13 septembre 1942 - 2 janvier 1944.
1 volume
- 3428** 14 février 1944 - 2 avril 1947.
1 volume
- 3429** 6 avril 1947 - 27 septembre 1947.
1 volume
- 3430** 24 septembre 1947 - 29 février 1948.
1 volume
- 3431** 1er mars 1948 - 21 février 1949.
1 volume
- 3432** 21 février 1949 - 12 février 1950.
1 volume

-
- 3433 14 février 1950 - 10 juin 1958. 1 volume
- 3434 18 juin 1958 - 17 juillet 1973. 1 volume
- 3435 18 juillet 1973 - 2 mai 1985. 1 volume
- 3436 Liste des détenus proposés pour être mis en liberté conditionnelle, par le directeur de la prison et les autorités communales. 1936. 1 pièce
- 3437 *F. SERVICE DES SOINS DE SANTÉ*
Registre des détenus qui ont reçu la visite du médecin. 21 août 1947 - 25 janvier 1952. 1 volume

III. COMITÉ DE PATRONAGE DES CONDAMNÉS DE VERVIERS,
SECTION D'ASSISTANCE AUX ÉTRANGERS

*3438 - 3439 DOSSIERS NOMINATIFS DES DÉTENUS DONT S'OCCUPE
LA SECTION. 1934-1937.*

- | | | |
|------|--|-----------|
| 3438 | A-H. | 1 liasse |
| 3439 | J-Z. | 1 liasse |
| 3440 | Carnet de notes concernant les étrangers dont le cas a été traité par la section. 1935-1937. | 1 cahier |
| 3441 | Pièces entrantes et minutes des pièces sortantes de la section. 1935. | 1 chemise |

IV. DOCUMENTS SANS LIEN APPARENT AVEC LE FONDS

3442

Registre d'écrou de la maison de passage établie à Spa sous la direction de la brigade de Gendarmerie. 2 février 1850 - 22 novembre 1857.

1 volume

Registre aux ordres de service des cheminots de l'Administration des ponts et chaussées. 13 juin 1847 - 18 septembre 1847.